

**« MODES DE VIE ET IDENTITE(S) FRANCILIENNE(S),
AUJOURD’HUI ET DEMAIN »**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Une région exceptionnelle	
<u>PREMIERE PARTIE : MODES DE VIE EN ILE-DE-FRANCE</u>	10
A- LES CARACTERES ORIGINAUX DES MODES DE VIE FRANCILIENS	10
1) Une société jeune, féconde, en bonne santé au moins physique	10
2) Beaucoup de personnes seules	12
3) Une société active, voire « hyperactive »	13
4) Une société « frustrée » du rêve périurbain ?	13
5) Une société aux pratiques commerciales différentes du reste de la France	15
6) Une vie culturelle et de loisirs intense mais inégale	15
7) Une région marquée par la mobilité ?	16
8) Une société ouverte et optimiste, mais insatisfaite et inquiète face à l’insécurité	18
a) générosité, ouverture, optimisme	18
b) des modifications d’insatisfaction	20
c) inquiétude face à l’insécurité	20
B- UNITE, DIVERSITE ET FRAGMENTATIONS DE LA SOCIETE FRANCILIENNE	22
1) Recompositions sociales	23
2) Evolution des structures démographiques	26
a) le grand nombre des personnes seules	26
b) les jeunes adultes	27
c) les familles	27
d) les retraités et « personnes âgées »	29
e) les étrangers et immigrés en Ile-de-France	31
3) Métropole et fragmentations spatiales	37
a) les Parisiens	37
b) les habitants de la banlieue dense	39
c) les périurbains	39
C- L’ILE DE FRANCE, LABORATOIRE SOCIAL ?	41

D- COMPARAISONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	43
1) Sur le plan national : une comparaison avec la Bretagne	44
a) une idée générale : la convergence des modes de vie bretons.....	44
b) l'impact du vieillissement de la société	44
c) les risques de conflits d'usage	44
d) une évolution du rapport du travail, notamment de la part des jeunes.....	45
e) vie publique et collective.....	45
2) Les enseignements de quelques comparaisons internationales.....	46
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	49
<u>DEUXIEME PARTIE : IDENTITE ET IDENTITES FRANCILIENNES</u>	51
A- DEFINITION ET CARACTERES DES IDENTITES	52
B- LES CARACTERES ORIGINAUX DE LA CONSTRUCTION DES IDENTITES EN ILE-DE-FRANCE.....	54
C- LE PREMIER CERCLE : FAMILLES, VIE LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE.....	55
1) Familles, modes de vie et formation des identités:	55
2) La vie associative.....	57
3) La vie locale.....	57
D- LE DEUXIEME CERCLE, OU CERCLE DES « RESEAUX » : IDENTITES PROFESSIONNELLES, IDENTITES SOCIALES, IDENTITES ETHNIQUES	58
1) Force et évolution du lien professionnel en Ile-de-France	59
2) Des identités sociales en recomposition	61
3) Identités ethniques	62
E- PARIS OU LE PIVOT DES IDENTITES FRANCILIENNES	65
F- LE « CERCLE EXTERIEUR » DES « GRANDES APPARTENANCES ».....	66
1) Les identités religieuses	66
2) L'identité nationale française.....	70
3) L'identité régionale francilienne au sens classique	71
a) une construction historique en évolution permanente	71
b) région parisienne ou région Ile-de-France ?.....	72
c) région ou métropole ? Un dilemme non résolu	73
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	74

TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS..... 75

- 1) Ne pas hésiter à afficher une ambition plus haute dans tous les domaines..... 76
- 2) S'appuyer au maximum sur les éléments d'identité existants les plus attractifs 77
 - a) Paris 77
 - b) La France..... 78
- 3) Jouer résolument la carte de la dynamique économique et maintenir la dimension identitaire du travail 78
- 4) Associer l'identité francilienne aux thèmes qui font aussi le rayonnement de Paris..... 80
 - a) l'Universalité 80
 - b) la modernité..... 80
 - c) la Culture 82
- 5) Privilégier tout ce qui renforce l'unité régionale 83
 - a) renforcer les transports régionaux 83
 - b) privilégier dans la politique d'aménagement du territoire les axes porteurs d'unité 84
 - c) lutter contre les disparités territoriales 84
 - d) assumer clairement la gestion de la dimension métropolitaine de l'espace régional 85
- 6) Travailler inlassablement à retisser les liens de la société régionale pour y rétablir la confiance ..85
- 7) Rétablir une société de confiance par un travail soutenu sur la gouvernance 89

CONCLUSION GENERALE 90

ANNEXES (PAGES 91 A 96)

ANNEXE 1 : REMERCIEMENTS 92

ANNEXE 2 : BIBLIOGRAPHIE 94

INTRODUCTION

Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Questions quelque peu banales, au moins dans leur formulation, mais essentielles aussi bien pour les individus que pour les pays : ce sont les questions que se posent actuellement aussi bien la France que l'Europe. Il est plus rare qu'elles se posent pour les régions, dont l'identité est généralement considérée comme bien établie, sauf exceptions, et le destin tout tracé, sauf crise économique grave impliquant des reconversions douloureuses.

Sur ces deux sujets, l'Ile-de-France est sans doute un cas à part. C'est une région ancienne, dont les frontières ont beaucoup évolué au fil de l'histoire, dont le nom a changé il y a une trentaine d'années, et où l'« identité régionale » au sens classique du terme doit trouver sa place entre une identité nationale partout présente et particulièrement visible, et des identités sociales ou ethniques aussi variées que sa population. De plus, le « destin » de l'Ile-de-France, s'il pouvait naguère se lire facilement dans sa trajectoire historique, devient moins évident à l'époque de la mondialisation, dans une région qui est la porte d'entrée des influences internationales et joue souvent le rôle de moteur, ou tout au moins de principal champ d'expérience, du changement des modes de vie : on pourrait même être tenté de parler à son sujet de « laboratoire social ».

En fait, l'Ile-de-France est à bien des égards une région exceptionnelle, et la plupart du temps au meilleur sens du mot, même si ce n'est pas toujours le cas. Puissante sur le plan économique, elle rassemble les situations sociales les plus extrêmes, parfois même antagoniques, par exemple en termes de revenu ou de modes de vie, et les plus diverses, avec une population venue des quatre coins de la France et du monde. Pour couronner le tout, elle ne vit pas simplement sous le regard de ses propres habitants, comme la plupart des régions, mais sous le regard du monde, qui peut être aussi bien admiratif que fortement critique.

Cela n'est pas de nature à faciliter la tâche de ceux qui sont en charge de la gouverner. Gouverner n'est jamais facile, surtout en démocratie, mais la tâche devient vraiment difficile lorsque, face à un éventail très large des possibles, les aspirations sont aussi variées que les individus ou les groupes sociaux, voire contradictoires, et les futurs incertains. Fixer des objectifs et des moyens à l'action publique suppose que la population se rassemble autour de certains repères, à partir desquels les responsables peuvent déterminer objectifs et moyens. Lorsque la société est mobile et évolue rapidement, la prévision devient aléatoire et la gestion plus difficile.

A cet égard, la situation de l'Ile-de-France peut susciter des questions et même quelques inquiétudes. Si le diagnostic de « perte de repères » a pu être avancé par certains observateurs, d'autres ont évoqué des conflits d'identités, voire une « crise d'identité ». Les émeutes de l'automne 2005, qui ont touché principalement la proche banlieue parisienne, ont fait l'objet d'un tel diagnostic par le Président de la République lui-même. Les jeunes acteurs de ces émeutes ont mis en avant, quant à eux, lorsqu'on a pu recueillir leur parole, leur sentiment d'exclusion, comme les dénis de leur identité française, dont ils se considéraient victimes, notamment de la part de la police.

A l'occasion d'un retour critique sur l'ensemble des rapports produits depuis sa création, la Section « Prospective et planification » du CESR a pu retrouver les traces récurrentes d'une interrogation persistante sur l'identité de l'Ile-de-France.

Elle n'est pas la première : déjà, en 1992, la Commission de la culture, des loisirs, du tourisme et des techniques de communication du CESR d'Ile-de-France produisait un rapport sur « L'Identité francilienne et les médias », présenté par Monsieur Claude Payement, qui témoignait de la difficulté d'affirmer une identité francilienne. Cette question va d'ailleurs beaucoup plus loin que le simple « positionnement » de notre région vis-à-vis des autres régions en termes d'identité : plus profondément, ce sont le sentiment de bien-être, l'épanouissement et la fierté des populations de notre région qui peuvent être en cause.

D'où viennent les repères qui font l'identité d'une population ? Pour simplifier, on peut dire qu'une partie d'entre eux est héritée et transmise, que ce soit par la famille, l'éducation, les institutions et les médias, constituant ainsi en quelque sorte la base d'une identité individuelle et sociale. Par la suite, la vie se charge de les approfondir, de les modifier ou d'en ajouter d'autres, en structurant nos comportements, notamment à travers nos modes de vie et nos conditions de travail. Il s'agit donc d'une construction complexe, associant individu et société, et associant des éléments très actuels, comme nos modes de vie et leur évolution, et des éléments de plus long terme, comme les identités collectives, et parmi elles l'identité régionale. Or, sur tous ces points, l'Ile-de-France est une région singulière.

L'originalité et l'évolution rapide des modes de vie en Ile-de-France, rendent la question encore plus complexe, pour deux raisons.

La première, c'est que les modes de vie sont l'une des composantes, sans être la seule bien sûr, des identités collectives. Des modes de vie originaux peuvent constituer des caractères distinctifs d'une identité, notamment à travers l'image qu'ils projettent à l'extérieur. Les idées reçues nous suggèrent que les modes de vie urbains et « trépidants » propres aux Franciliens et notamment aux « Parisiens » peuvent être une composante de l'identité régionale. Mais les idées reçues suffisent-elles à découvrir la vérité ? Ne reposent-elles pas sur des images déjà anciennes, que différentes évolutions sont susceptibles de remettre en cause ?

La deuxième raison de lier modes de vie et identité, c'est que l'identité, régionale ou de façon plus générale collective, n'est pas une simple « donnée » fixée une fois pour toutes. Elle est vécue par des individus ou des groupes, à travers ou en fonction de leurs modes de vie, et dans certains cas, ces modes de vie sont susceptibles de troubler la perception de l'identité, c'est-à-dire le « sentiment d'appartenance » qui fait le lien entre l'individu et l'identité collective. C'est le cas lorsque l'enracinement local, a priori de nature à favoriser le sentiment d'appartenance, cède la place à une mobilité généralisée aux différentes échelles, de nature à favoriser plutôt les « multi-appartenances ». En Ile-de-France, où les populations sont particulièrement mobiles et viennent de tous les horizons, ne serait-ce pas justement l'une des raisons du « problème identitaire » parfois évoqué pour la région, à côté d'autres raisons de nature plus historique ?

Au total, ce rapport se propose de montrer dans quelle mesure l'évolution des modes de vie et la construction des identités contribuent ou non à fournir des repères aux populations de l'Ile-de-France et donc à l'action des autorités, notamment régionales, ou au contraire à troubler ces repères ; il se propose également d'élaborer des recommandations de nature à aider les autorités à tirer le meilleur de la diversité identitaire de la région, et à accompagner de la façon la plus adéquate l'évolution des modes de vie.

Tourné vers les hommes et vers l'avenir, ce rapport ne saurait toutefois être crédible s'il ne s'appuyait d'abord sur le rappel de quelques caractères structurels et de long terme de notre région, qui conditionnent à la fois les modes de vie et les identités d'aujourd'hui et sans doute de demain, et dont l'effet, même s'il peut s'atténuer, ne risque pas de disparaître par enchantement. C'est d'autant plus nécessaire, que la région Ile-de-France, comme nous le disions plus haut, est justement une région « exceptionnelle ».

Une région exceptionnelle

Les caractères spécifiques des modes de vie et de l'identité ou des identités franciliennes ne relèvent pas du hasard. Ils sont largement le fruit des particularités de la région. Certaines sont à rappeler ici brièvement, car, quoique bien connues, elles sont susceptibles d'exercer une influence importante sur le sujet.

Une région aux limites floues et variables, organisée à partir de son centre. L'Ile-de-France est en un sens une région ancienne, on pourrait éventuellement remonter jusqu'à la « Civitas » des Parisii de l'époque gallo-romaine, mais son périmètre n'a cessé de varier, notamment sous l'ancien régime, en fonction des institutions diverses qui en avaient la charge (Prévôté et Vicomté de Paris, Gouvernorat d'Ile-de-France, Généralité de Paris...) : selon les cas, on passe de périmètres limités, inférieurs à celui de la région actuelle, à de vastes espaces pouvant aller au-delà de Laon, Chartres ou Beauvais. Ce qui n'a rien d'étonnant en soi : une bonne partie des caractères géographiques, naturels ou ruraux de la région est en fait partagée avec les espaces voisins (la Beauce s'étend principalement dans la Région Centre, le Vexin est partagé avec la Normandie et la Picardie, la « Côte d'Ile-de-France », qui limite physiquement la Brie vers l'Est, est située en Champagne sur les trois-quarts de son tracé...). En fait, l'essentiel n'est pas là : l'Ile-de-France ne se définit pas par ses frontières, mais par l'action du pouvoir central basé à Paris, relayé selon les époques par ses « annexes » culturelles, politiques ou économiques de Saint-Denis, Versailles ou La Défense. C'est le rayonnement de ce centre qui définit la région pour l'essentiel, y compris dans sa vie rurale, ses campagnes et ses forêts, qui ensemble couvrent près de 80% de son territoire. Et comme ce rayonnement ne s'arrête pas aux frontières de la région, qu'il s'étend non seulement sur le reste du Bassin Parisien mais aussi sur la France entière et même sur le monde, on devine qu'il peut y avoir là une source de perplexité et d'interrogation, notamment en matière d'identité.

Une région capitale, dont les fonctions de niveau élevé tant sur le plan national qu'international induisent à la fois une économie puissante et une société originale. Capitale politique de la France depuis des siècles, Paris a ajouté à ses fonctions politiques et administratives nationales des fonctions de commandement économique et de rayonnement diplomatique, culturel et scientifique de plus en plus importantes. Le potentiel scientifique et universitaire, exceptionnel, dépasse d'ailleurs les limites de Paris pour concerner une part importante de la banlieue. Une région où se trouvent les sièges sociaux de la plupart des grandes sociétés françaises, en partie déconnectées de la conjoncture nationale : les sociétés cotées au CAC 40 réalisent une part importante de leur chiffre d'affaire à l'étranger, ce qui permet d'expliquer que la place financière de Paris ait pu saluer de bons résultats pour 2005, alors que la morosité caractérisait la conjoncture française sinon européenne, et que les conflits se multipliaient, soit dans les banlieues, soit à Paris autour du CPE. Sur le plan des catégories sociales, il s'agit d'une région tertiarisée à 80%, où les « emplois supérieurs », au nombre de 800 000, soit 16% de l'emploi francilien, représentent 45% des emplois supérieurs français (cf. INSEE/IAURIF, Atlas des Franciliens, 2003, tome 4, page 18).

Toutefois, si le nombre de cadres dirigeants est stable, celui des cadres fonctionnels et techniciens, après avoir connu une forte croissance jusqu'en 1999, risque de connaître un retournement, en fonction des composantes de sa définition, et notamment de l'évolution du « plafond » de la sécurité sociale. D'un point de vue prospectif, cela veut dire que l'image de l'Ile-de-France, « terre des cadres », risque d'être quelque peu modifiée.

Toutefois, pour la facilité de lecture, nous emploierons souvent dans ce texte le terme de « cadres » dans son sens élargi de « catégories sociales supérieure ».

Il s'agit donc d'une société profondément originale, où coexistent les extrêmes. La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures (23 % de l'emploi en 1999) est ici, de façon exceptionnelle, plus nombreuse que celle des ouvriers (17 %). Cela veut dire que des phénomènes de société relevant ailleurs de petites minorités acquièrent en Ile-de-France la dimension de phénomène de masse. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas limité aux élites sociales, et concerne l'ensemble de la société francilienne, du fait de sa taille (11,5 millions d'habitants en 2006), qui serait ailleurs celle d'un pays entier, mais est ici concentrée sur un espace restreint. Enfin, si le recul de l'industrie et celui de la classe ouvrière semblent inscrits dans les chiffres, notamment de l'emploi (mais pas autant de la production), il ne faut pas oublier que ce recul est assez récent, datant des années 70, et que nombre d'ouvriers qui ne se trouvent plus dans les statistiques de l'emploi industriel se retrouvent dans celles du chômage ou plus encore des retraités, où ils sont très bien représentés, voire dans les emplois tertiaires, où le jeu combiné des externalisations et des requalifications statistiques en a plus d'une fois fait des « employés » du tertiaire. Enfin, dans cette société en perpétuel changement, les formes d'exclusion se renouvellent et s'amplifient au fil des changements de l'économie.

Une région vivant en symbiose avec les autres régions françaises, tant sur le plan économique que social. Sur le plan économique, l'Ile-de-France, dont le PIB, mesure de la création de richesse, représente 29% de celui de la France, ne compte que pour 22% du revenu des ménages : c'est dire que, malgré le rôle dirigeant de la région et la présence d'une grande partie des élites françaises aux revenus élevés, les mécanismes de redistribution font que l'Ile-de-France, loin d'accaparer une partie disproportionnée des revenus nationaux, finance une partie des revenus des autres régions au titre de la solidarité. Le comportement privé des franciliens, qui dépensent hors de la région une partie de leurs revenus, à travers par exemple le tourisme ou les résidences secondaires, ne fait qu'accentuer ce phénomène. Sur le plan social, les migrations résidentielles, jeunes provinciaux « montant » à Paris, jeunes actifs retournant en province, retraités retournant « au pays », souligne également l'unité humaine de l'ensemble français dont la considération isolée d'une région, mais surtout de la nôtre, est toujours plus ou moins discutable.

Une région ouverte sur l'extérieur, dont la population reflète les vagues successives de migrations, et qui accueille un flux massif de touristes et de visiteurs. La population parisienne s'est construite au fil des migrations, provinciales *et* internationales. Son solde migratoire est désormais négatif avec les autres régions, mais il reste positif pour les étudiants et les catégories supérieures, qui entretiennent sa jeunesse, son solde naturel, le plus élevé de France, et son niveau élevé de qualification. « Porte d'entrée » des étrangers en France, dont elle accueille 40% de l'effectif national, la région compte environ 13% d'étrangers parmi sa population en 1999, contre 4% en province. En raisonnant sur l'immigration et non sur la nationalité, on parvient à près de 17 % de personnes immigrées en Ile-de-France (dont 1/3 devenues françaises par acquisition), et jusqu'à 22% en Seine-Saint-Denis.

Cet apport migratoire, qui est souvent perçu de façon assez «pragmatique» en termes d'avantages économiques et souvent d'inconvénients (problèmes de logement, de scolarité, d'insertion, de sécurité), est en fait si important qu'il est de nature à influencer le fonctionnement même de la société francilienne, et il doit sans aucun doute être inclus dans le concept de « laboratoire social » déjà évoqué pour la région.

Mais les migrations résidentielles ne sont pas seules à entretenir ce brassage : première destination touristique mondiale et particulièrement bien placée en matière de congrès et d'expositions, la métropole draine chaque année des millions de visiteurs. Sur les 58 millions de nuitées des hôtels franciliens en 2005, 56% étaient le fait de visiteurs étrangers. Même si la métropole francilienne est moins cosmopolite que celle de Londres, la dimension internationale y est un fait de la vie quotidienne, et non une image projetée par la télévision ou une expérience limitée aux vacances. Il faut ajouter que les Franciliens eux-mêmes sont particulièrement enclins à la mobilité internationale, qu'elle soit professionnelle, touristique et/ou culturelle.

Une région urbaine, fortement polarisée par son agglomération centrale, avec une zone dense particulièrement développée. La population francilienne est urbaine à 96 %. De plus, cette population se distingue de celle des autres grandes métropoles mondiales par sa concentration dans la « zone dense » du centre de l'agglomération : environ 5 millions d'habitants soit 47% de la population de la région sur environ 5% de la superficie régionale, où se concentrent 60% des emplois et 90% des déplacements quotidiens. Avec des densités résidentielles de 20 000 habitants au km² à Paris et 6 000 en Petite couronne, cette zone dense se distingue très fortement d'une Grande couronne où les densités moyennes ne sont que de 423 habitants au km², et où même les zones habitées (hors espace rural) sont nettement moins denses que dans l'agglomération. D'où une pression immobilière constante réservant Paris, sauf exceptions, aux petits logements et aux ménages d'une ou deux personnes, particulièrement nombreux dans la région, alors que les familles se trouvent plutôt vers l'extérieur.

Une région urbaine dont l'essentiel de l'espace est rural. C'est un peu le pendant de la forte densité des zones urbanisées : près de 80% de l'espace francilien est rural (notamment avec plus de 50% d'espaces agricoles et 23% de bois et forêts), et son agriculture, particulièrement performante, est un des points forts du Bassin parisien auquel elle appartient pleinement. C'est à la fois une chance pour la région, tant en termes économiques qu'en termes d'environnement, c'est peut-être un de ses éléments d'identité, c'est aussi un défi à relever en termes d'aménagement. La gestion conjointe de la dynamique urbaine et d'une agriculture, de paysages et d'un environnement d'une telle qualité ne constitue pas une tâche facile. De plus, les espaces ruraux de l'Ile-de-France ajoutent une dimension supplémentaire à son identité, qui peut concerner même les « citadins » qui y résident : celle des vieux « pays » qui le composent (Brie, Beauce, Gâtinais, Vexin...) et qui retrouvent progressivement une vie nouvelle avec l'évolution de l'habitat et des institutions.

Une Région administrative et politique récente, à l'affirmation difficile dans un espace chargé d'histoire. Abrutant la capitale du pays, ayant été le théâtre de la plupart des grands événements de l'histoire nationale et parfois de l'histoire du monde, l'Ile-de-France se trouve, comme la plupart des « régions-capitales », dans une situation un peu spéciale, ces régions vivant toujours plus ou moins sous l'œil voire à l'ombre du pouvoir central, qui tend parfois à les éclipser, et de la ville-centre, qui tend à monopoliser l'attention.

Dans ce cadre général, la Région Ile-de-France a connu certaines difficultés supplémentaires d'affirmation, liées à la forte centralisation française et à la reconstitution très lente depuis les années 50 d'un cadre régional aboli avec la Révolution française ; reconstitution à peine parachevée par les lois de décentralisation, comme en témoignent les conflits qui ont entouré l'élaboration du Schéma Directeur régional de 1994, et plus récemment, la mise en place du nouveau S.T.I.F. en 2006.

Si les compétences et la notoriété des institutions régionales semblent mieux s'affirmer, le phénomène est trop récent pour emporter une adhésion générale ayant une portée identitaire majeure, et les temps forts de l'histoire nationale tendent en permanence à occulter les événements de l'histoire « purement » régionale, pour autant d'ailleurs que cette expression ait véritablement un sens.

Faut-il y ajouter une certaine défiance historique du pouvoir central vis-à-vis de Paris puis de sa région, que l'on pourrait suivre au fil de l'histoire, de Louis XIV n'ayant jamais oublié la Fronde, jusqu'à la répression de la Commune ou, plus pacifiquement, au choix récent pour la Région Ile-de-France d'une dénomination refusant toute référence à Paris ?

Une métropole (Définition p. 37) en concurrence avec les autres grandes métropoles mondiales ou tout au moins européennes, et qui ne peut échapper à la comparaison avec ces dernières. En Europe occidentale, elles ne sont d'ailleurs que deux à dépasser 10 millions d'habitants, l'Ile-de-France et Londres, alors que le fait est presque banal sur d'autres continents. Cela peut sans doute irriter certains Franciliens, qui souhaiteraient pouvoir « vivre leur vie » sans avoir à se préoccuper de ce qui se passe à Londres ou à New-York, et ne se sentent pas vraiment en concurrence avec les habitants de ces grandes villes, mais c'est une dimension liée presque inévitablement à la mondialisation, qui s'organise autour des grandes métropoles, et cela peut aussi, par ailleurs, être perçu comme stimulant et enrichissant. En fait, au-delà de l'économie, concernée au premier chef, cette « mise en concurrence » concerne surtout une frange des élites, ainsi que la partie la plus mobile de la jeunesse.

Les métropoles sont d'ailleurs en pointe sur l'évolution de nombreux aspects des genres de vie, par exemple en termes de mobilité, de créativité culturelle ou artistique, ou de vie nocturne, qui cesse d'être l'apanage de quelques individus pour devenir un phénomène social. Paris, c'est aussi une ville où on vit la nuit, au moins dans certains quartiers.

Une région qui vit sous le regard des autres. Alors que la plupart des autres régions françaises vivent d'abord sous leur propre regard (celui des voisins ou du village, celui de la presse régionale, à la précision presque entomologique), l'Ile-de-France vit d'abord sous le regard des grands médias nationaux et internationaux. Déplacements des ministres et des chefs d'Etat, grandes manifestations politiques, syndicales, culturelles ou sportives, et, à l'inverse, pour s'en tenir aux événements les plus récents, violences des banlieues de l'automne 2005 filmées par toutes les télévisions internationales, ou crise du CPE transformant le quartier de la Sorbonne en camp retranché. Le regard que les Franciliens portent sur eux-mêmes est donc inévitablement influencé par celui que les autres portent sur la France, sur Paris et sur leur région.

Au total, on voit que les modes de vie ainsi que l'identité ou les identités se développent en Ile-de-France dans un cadre très particulier, et qui s'impose très fortement. Ce cadre ne saurait bien sûr empêcher toute évolution, bien au contraire puisque la métropole francilienne est au cœur des mouvements qui font le monde moderne, mais il est susceptible, soit de freiner certaines évolutions, soit de les orienter dans une direction différente des autres métropoles. C'est pourquoi ce travail de prospective a été engagé.

PREMIERE PARTIE : MODES DE VIE EN ILE-DE-FRANCE

A- LES CARACTERES ORIGINAUX DES MODES DE VIE FRANCILIENS

Bien sûr, le Francilien moyen n'existe pas et la société francilienne comporte tellement de contrastes que, si ce personnage existait, il aurait tant de caractères contradictoires qu'on pourrait lui prédire de grosses difficultés « existentielles ». Cela ne veut pas dire qu'il soit inutile de repérer les caractères « moyens », dominants ou spécifiques de la société francilienne. D'une part, ils se traduisent par une demande globale adressée à l'économie et aux autorités ; d'autre part, ces caractères ou spécificités sont susceptibles d'influencer l'image que la région donne d'elle même à l'extérieur... et peut-être aux Franciliens eux-mêmes. Même si le Francilien moyen n'existe pas, l'image que l'on peut en avoir n'est donc peut-être pas dépourvue de toute réalité et de tout intérêt.

1) une société jeune, féconde, en bonne santé...au moins physique.

Le Francilien moyen a 36,5 ans en 1999, contre 39,1 ans pour l'habitant des autres régions françaises. Ce qui fait surtout la différence entre l'Ile-de-France et les autres régions, c'est le poids des 20-39 ans (31,5% de la population, contre 27,4%), comparé à celui des plus de 60 ans (16,6% contre 22,4%), les autres catégories étant « normalement » représentées. L'Ile-de-France est donc une région d'actifs, et notamment de « jeunes actifs ». Mais il ne faut pas exagérer la portée de cette remarque, la différence avec les autres régions françaises portant sur + ou - 4 à 6% de la population.

C'est aussi une région féconde. On le voit à sa natalité (15,3%° sur la période 1990-99 contre 12,8%° pour la France entière, mieux encore semble-t-il sur la période récente), mais cet indicateur dépend en partie de la pyramide des âges. La fécondité, mesurée par le nombre d'enfants par femme, confirme le diagnostic : elle est plus élevée que dans les autres régions, avec 1,85 enfant par femme contre 1,78 en province. L'Ile-de-France est donc l'un des « berceaux » principaux, non seulement de la France, mais même de l'Europe.

Cette réalité mérite toutefois des commentaires, de nature à faire réfléchir à sa durabilité. D'une part, le phénomène est assez récent : jusqu'au début des années 70, l'Ile-de-France « urbaine » était moins féconde que les régions rurales. Au sein même de la région, c'était d'ailleurs la Seine-et-Marne « rurale » qui était la plus féconde. La situation s'est inversée à partir des années 1980 : le reste du pays s'est « urbanisé », dans son espace comme dans ses modes de vie, et la fécondité y a baissé profondément. En même temps, celle de l'Ile-de-France se stabilisait, voire se redressait très légèrement, grâce notamment, mais non exclusivement, à l'immigration étrangère. En effet, sur la période 1998-2000, on constate que les franciliennes d'origine française restent moins fécondes que leurs homologues de l'ensemble du pays (1,69 enfant par femme contre 1,74), alors que les étrangères d'Ile-de-France dépassent non seulement les françaises mais même leurs homologues étrangères des autres régions, avec 3,15 enfants contre 2,83. Selon certains spécialistes, l'explication viendrait de l'effet « porte d'entrée en France », les jeunes femmes immigrées de date récente conjuguant une fécondité encore proche de celle de leur pays d'origine avec un sentiment de « bien-être » provisoire, favorable à l'accueil d'un enfant supplémentaire. Il semble toutefois que ce sentiment de « bien-être relatif » s'émousse avec le temps, les difficultés de la vie parisienne et l'intégration progressive dans le pays d'accueil... L'opposition aujourd'hui n'est donc plus celle d'une « province » rurale et d'une Ile-de-France urbaine, mais d'une « province » urbanisée et d'une métropole cosmopolite.

Au total, on voit que le rôle des migrations est décisif puisqu'il maintient la jeunesse de la population régionale à la fois directement, en l'alimentant en jeunes actifs français ou étrangers, et indirectement, en contribuant à sa natalité supérieure. Il s'agit donc non seulement d'un caractère objectif de la région, de nature à influencer ses modes de vie, mais aussi d'une variable clé pour son avenir.

Féconde, la société francilienne est aussi en relative bonne santé, au moins physiquement : à âge égal, le taux comparatif de mortalité y est de 10,8%° contre 12%° en moyenne en France. La plupart des maladies, notamment cardio-vasculaires, y ont une occurrence plus rare, de même que les morts violentes, les seules causes de « surmortalité » régionale étant, outre le cancer du sein (chez les femmes), le cancer du poumon et le SIDA, tous deux probablement liés à des modes de vie plus « urbains ». Bien entendu, il conviendrait de pondérer ces chiffres en fonction de la composition socio-professionnelle de la région, les différentes catégories n'ayant ni les mêmes taux de morbidité ni de mortalité, et le poids des catégories sociales supérieures et des métiers tertiaires jouant en sa faveur, même si le nombre de personnes en difficulté pour des raisons diverses joue dans l'autre sens.

Par contre, sur un sujet dont on parle moins, celui des souffrances psychologiques, il semble que la situation soit plutôt inquiétante : selon certaines sources médicales, un quart des Franciliens connaîtraient des problèmes de souffrance psychologique. Nous ne disposons pas malheureusement d'éléments statistiques de comparaison permettant d'évaluer la portée relative de ce chiffre par rapport aux autres régions, mais il est suffisamment inquiétant par lui-même dans l'absolu. Une étude en cours dans le cadre de la Commission « Santé » du CESR nous permet toutefois d'aller déjà un peu plus loin : si l'on en croit les résultats de l'Enquête « Santé mentale en population générale » de l'OMS et de la DREES du Ministère de la Santé, une corrélation (ce qui ne veut pas dire une causalité) existerait entre certains éléments relevant de la société et des modes de vie (notamment niveau social et de formation, chômage, divorces ou séparation) et la fréquence de troubles dépressifs, mais aussi de troubles anxieux comme les phobies. L'Ile-de-France est directement concernée à la fois par la dimension socio-professionnelle, dans le bon sens car les catégories supérieures et ayant un bon niveau d'études, apparemment moins sujettes à ces troubles, sont surreprésentées dans notre région, mais aussi dans le mauvais sens car séparations et solitudes y sont aussi plus fréquentes, de même que le stress d'origine professionnelle, alors que le chômage y est désormais aussi important que dans le reste du pays.

Surtout, l'Ile-de-France est particulièrement concernée par l'interprétation générale du phénomène, et de sa croissance inquiétante. Nos sociétés actuelles valorisent l'autonomie, la capacité à décider et agir par soi-même... Il existe aujourd'hui un modèle social dans lequel l'idéal proposé est de faire de la réussite individuelle un objectif essentiel dans lequel se jugera l'épanouissement personnel... Placé dans de telles situations, le harcèlement des personnes n'est pas loin du jugement moral sous-jacent qui conduit à des situations persécutrices... La notion de souffrance psychique prend racine dans l'écart entre le modèle dominant et l'incapacité qu'ont certaines personnes à s'y impliquer. La région Ile-de-France et surtout Paris ayant longtemps été le symbole social de la réussite individuelle, et le restant partiellement, on ne s'étonnera pas que ces souffrances y aient une occurrence particulièrement forte. Elles ont même des conséquences sur la construction des identités.

Ainsi d'après le Dr Christophe DEJOURS, qui oppose les domaines d'accomplissement de la sphère privée et de la sphère sociale, « la construction de l'identité des personnes s'établit et se fait reconnaître auprès des autres par le travail, et les ruptures

intervenant sur ce plan ont des conséquences dans la déstructuration des personnes ». On comprendra donc facilement que la Commission du CESR en charge de ces questions établisse un lien entre évolution socio-économique de la région et questions de santé. On retiendra aussi, en vue des recommandations, l'intérêt de rendre aux Franciliens une fierté et une estime de soi collectives, indépendantes de leur réussite personnelle.

2) Beaucoup de personnes seules

La fréquence des personnes vivant seules (les « ménages d'une personne », selon l'expression statistique) est plus forte en Ile-de-France que dans le reste du pays : 34,6% des ménages contre 31% pour la France entière.

Le phénomène est particulièrement spectaculaire et connu en Ville de Paris : 52% des ménages en 1999. Mais il est profond et significatif à l'échelle régionale dans son ensemble, puisqu'une « simulation » statistique a montré que, à structure d'âge égale, l'Ile-de-France ne « devrait » avoir que 30 % de solitaires.

Faut-il pour autant parler de « solitude » ? La question a largement fait débat au sein de notre Section, car le terme de solitude suppose un manque, voire une souffrance, que ne ressentent pas nécessairement toutes les personnes vivant seules. Si la question du lien social est clairement essentielle, il ne va pas de soi que les personnes vivant seules soient par là-même privées de vie sociale. C'est parfois même le contraire. Elles sont sans aucun doute privées d'une partie de la vie sociale, qui est la vie en famille, mais cela peut correspondre à de nouveaux modes de vie, plus autonomes, ou à une durée plus courte de la vie de couple. Nous verrons aussi, plus loin, en évoquant la question des personnes âgées, que la vie « sous le même toit » n'est que l'une des solutions possibles à leurs problèmes. Il convient donc d'être extrêmement prudent sur ce sujet.

Une étude de l'INSEE citée dans l'ouvrage sur les « Modes de vie dans les villes nouvelles » confirme cette vision, en donnant des résultats à peu près semblables pour les villes nouvelles et pour l'ensemble des Franciliens : 90% des Franciliens ne se sentent pas « isolés » et ne ressentent pas de sentiment d'ennui, même si certains d'entre eux vivent seuls. Mais ce n'est peut-être qu'une raison de plus pour veiller à ce qu'ils puissent continuer de disposer des moyens de ne pas être isolé... De plus, parmi les 10% qui se sentent isolés, il peut y avoir de véritables détresses, surtout lorsque les problèmes se cumulent, ce qui est fréquemment le cas : ainsi, 80% des « travailleurs pauvres » sont des personnes isolées. Et l'« isolement » d'une mère de famille monoparentale, même s'il ne s'agit pas d'un isolement « stricto sensu » puisqu'elle a ses enfants avec elle, peut être aussi ou plus terrible socialement ou moralement que celui d'un célibataire. De quoi donner un contenu humain très fort à la notion de « solidarité »... On notera d'ailleurs que 18% des Franciliens n'ont pas l'occasion de rencontrer régulièrement un membre de leur famille.

Il faudrait certainement aller plus loin pour cerner ces phénomènes de « solitude » et d'« isolement » : ainsi, selon le CREDOC, l'Ile-de-France compte-t-elle 18% de femmes célibataires contre 10% pour la France entière, 16% de femmes actives seules contre 8%, 38% de femmes sans enfant contre 28%.

La corrélation avec leur niveau d'éducation et leur forte implication professionnelle est tout à fait probable. Mais, quoiqu'il en soit, une attention particulière à la place des femmes dans la société francilienne est absolument nécessaire.

Ce sont surtout les couples sans enfants qui sont « sous-représentés » relativement, du fait de cette importance des ménages d'une personne : seulement 22% contre 26% dans l'ensemble du pays. Et parmi ceux-ci, les couples non-mariés représentent 26 %, contre 19% en province, alors que les différences sont minimales en présence d'enfants. Comme si l'air de l'Ile-de-France était nuisible aux couples et au mariage plus qu'à la famille en elle-même. L'interprétation de ces chiffres est toutefois délicate, la part des structures par âge et des choix de vie personnels étant difficile à faire. Les familles avec enfants sont toutefois également en baisse dans le temps, à 41% des ménages. Les familles monoparentales représentent le cinquième des familles avec enfants.

3) Une société active, voire « hyperactive »

Touchant à la fois les structures sociales et les modes de vie, cette notion se traduit d'abord dans les chiffres : 50% d'actifs dans la population francilienne, contre 46% dans les autres régions. La pyramide des âges y est pour quelque chose, mais pas uniquement : entre 15 et 64 ans, 72% des Franciliens étaient actifs au recensement de 1999, contre 68 % dans les autres régions. L'activité des femmes y est pour beaucoup : 68 % de femmes actives entre 15 et 64 ans, contre 62% dans les autres régions, et même 84 % pour les femmes entre 25 et 54 ans : on n'est pas loin du maximum dans cette catégorie (sauf à remarquer qu'une partie des femmes travaillent à temps partiel alors qu'elles préféreraient un temps plein, et un certain nombre d'autres sans doute le contraire). On ne s'étonnera donc pas de la fréquence particulière des couples « bi-actifs » (51% en Ile-de-France contre 44% pour la France entière).

Plus souvent actifs, les Franciliens travaillent aussi plus longtemps, temps de transport compris (6h20 par jour contre 5h39 en province), la différence de 41 minutes s'expliquant à hauteur de 15 minutes par le temps de transport supplémentaire pour aller au travail, et pour le reste par la structure des emplois, et notamment le poids des cadres, dont les journées de travail sont particulièrement longues, alors que les salariés à temps partiel sont plus nombreux dans les autres régions françaises. En fait, à statut égal, le temps de travail n'est pas si différent et la différence tient donc plus aux structures économiques et urbaines qu'à une « hyperactivité » comportementale caractéristique des Franciliens. Toutefois, ces quarante minutes de plus, ajoutées à une vie culturelle plus intense et aux obligations familiales, expliquent peut-être en partie l'image du Parisien pressé « qui court tout le temps », image extensible à la banlieue comme en témoigna il y a quelques années l'excellent film « Elle court, elle court, la banlieue ».

4) Une société « frustrée » du rêve périurbain ?

L'évolution de l'habitat en France depuis la dernière guerre a été marquée d'une part par une amélioration impressionnante du confort et de la taille des logements, d'autre part par le développement de l'accession à la propriété et de la part des maisons individuelles dans le parc de logements.

En matière de confort, le parc francilien, en piteux état au lendemain de la guerre, a connu des progrès comparables à ceux de l'ensemble du pays : en 2002, il ne restait que 3% de logements « inconfortables » dans l'agglomération parisienne, contre 2% dans les autres grandes agglomérations françaises. Mais il s'agit là d'une définition très restrictive de l'inconfort, fondée sur le niveau d'équipement.

Pour les surfaces, la région Ile-de-France, avec 3,4 pièces et 75 m² par logement en moyenne en 2002, est clairement en-dessous de la moyenne nationale (4 pièces et 90 m²), sans que sa structure sociale puisse le justifier. Cette moyenne est principalement tirée vers le bas par la Ville de Paris, avec 2,7 pièces et 58 m² en moyenne, mais il est difficile de raisonner à cette seule échelle, l'agglomération, et même au-delà la région, étant un tout à comparer avec les espaces d'échelle comparable et en fonction de la taille des ménages. Les logements « surpeuplés » selon les critères de l'INSEE sont tout de même 19% en Ile-de-France contre 12% dans les autres grandes agglomérations françaises, et le nombre de m² moyen par personne de 31 m² contre 36 (en 2002), et de 10 m² contre 13 dans les logements en « surpeuplement accentué ». Si le coût du foncier est bien entendu en cause, il faut voir qu'il y a là aussi la conséquence d'un choix historique en faveur de la densification.

En termes de statuts d'occupation, il y a certes moins de propriétaires en Ile-de-France que dans les autres régions : 46% contre 56% pour la France entière. Mais ce dernier chiffre est un peu faussé par les espaces du « rural profond » et la comparaison de l'agglomération parisienne avec les autres grandes agglomérations, qui est sans doute plus pertinente, relativise le problème : 44% de propriétaires dans l'agglomération parisienne contre 46% dans les autres grandes agglomérations, 25% de logements sociaux, HLM ou non, contre 20%, 21% de locataires du secteur libre contre 25%. Seule la ville de Paris se distingue avec un taux record de 33 % de logements locatifs du secteur libre. En fait, ce ne sont pas vraiment les statuts d'occupation qui posent problème en Ile-de-France, sauf à regretter l'insuffisance du secteur social, pourtant plus développé que dans le reste de la France (le secteur « loi de 1948 » était naguère une spécialité parisienne, mais il a quasiment disparu, entraînant avec lui une raréfaction inquiétante du « parc social de fait », et personne ne se plaindra qu'il y ait 25% de logements sociaux, vu le nombre de ménages en situation difficile). Ce sont plutôt les types d'immeubles qui font problème.

En termes de types d'immeubles, la comparaison distingue clairement l'Ile-de-France des autres régions. En 2002, la région avait 28% d'habitat individuel contre 56% pour la France entière, et l'agglomération parisienne 23% contre 39% dans les autres grandes agglomérations. Et, si le pourcentage d'individuel augmente lentement en Ile-de-France, l'écart avec les autres régions ne cesse de se creuser, ces dernières continuant à construire systématiquement plus de maisons individuelles que l'Ile-de-France : pour la période 1998-2002, 37% de constructions individuelles en Ile-de-France contre 66% dans les autres régions. D'un côté, on peut se dire que cette situation et cette évolution sont positives si l'on veut favoriser une « ville compacte » et un « développement durable ». Mais, pour les Franciliens qui rêvent de maison individuelle, il est clair que l'accès à ce type d'habitat est plus difficile et plus coûteux que dans les autres régions.

Les véritables problèmes, hors ceux de l'insuffisance quantitative du parc de logements, apparaissent dès lors que l'on raisonne en termes de « rapport qualité /prix », et surtout compte tenu des difficultés d'accès de la population francilienne à ces logements.

Le diagnostic a été fait récemment au CESR par la Commission de la Ville, de l'habitat et du cadre de vie, dans le cadre du rapport préparé par Monsieur Gilbert DIEPOIS et

adopté le 30 septembre 2002¹. Nous ne pouvons mieux faire que renvoyer aux considérants de l'avis sur ce rapport, (p.3 et 4), qui se passent de commentaire.

5) Une société aux pratiques commerciales différentes du reste de la France.

A priori, on pourrait penser que les Franciliens, vivant dans l'une des plus grandes métropoles du monde développé, sont « gâtés » en termes d'offre commerciale et plus encore culturelle. C'est en partie vrai, mais avec des nuances extrêmement importantes, qui touchent aussi bien la nature de l'offre que sa localisation géographique.

Sur le plan commercial, les Franciliens, mais surtout les Parisiens, ont un accès privilégié à trois types de commerces peu représentés en province : le commerce de luxe et les commerces très spécialisés, les « grands magasins », et les magasins dits « populaires », mais qui ne le sont plus vraiment (type Monoprix). Cela ne peut pas leur faire de mal, bien au contraire, mais ne répond pas à l'ensemble des besoins de la vie quotidienne, notamment pour les classes moyennes et populaires. Or, si l'on s'attache aux formes de commerce correspondant à ces besoins quotidiens, notamment le grand commerce moderne ou « hard discount », on voit que le privilège francilien s'efface complètement en termes de surfaces par habitant pour céder la place à un « retard » d'équipement, et pose de plus la question du temps d'accès vu la congestion des transports. De plus, les formes de commerce les plus originales et les plus développées sont également celles propres à la Ville de Paris, ce qui nous renvoie une fois de plus à l'organisation spatiale de la région. Enfin, de nombreux petits commerces, qui jouent un rôle important dans le maintien du lien social, risquent de connaître des problèmes de succession, notamment à Paris, alors même que certains quartiers se spécialisent totalement dans certaines formes de commerce ou de stockage, ce qui veut dire que nous sommes dans un domaine qui continue d'évoluer rapidement et mérite une vigilance permanente.

Il en va de même pour les pratiques bancaires. Si nous ne disposons pas de sources relatives aux pratiques « en ligne » des Franciliens, nous ne pouvons que constater la présence en région des extrêmes opposés de densité bancaire (rapport nombre de guichets/nombre d'habitants), à Paris pour les chiffres les plus élevés, en Seine-Saint-Denis pour les chiffres les plus bas (le tiers de ceux de Paris), la moyenne francilienne étant légèrement inférieure à la moyenne nationale.

6) Une vie culturelle et de loisirs intense mais inégale.

L'intensité de la vie culturelle est un des phénomènes marquants des modes de vie franciliens. Même si la structure socio-professionnelle de la région y contribue largement (importance des classes aisées et des « professions intellectuelles supérieures »), il s'agit d'un phénomène de masse qui va au-delà des classes aisées : 45% des Franciliens sont allés au moins une fois au musée depuis un an² contre 30% des habitants des autres régions, et 31% fréquentent régulièrement le cinéma contre 21% des habitants des autres régions : à côté de

¹ Conseil Economique et Social de la Région Ile-de-France, Commission de la Ville, de l'habitat et du cadre de vie, « Le logement en Ile-de-France en 2002 », rapport préparé par Monsieur Gilbert Diepois, avis adopté le 30 septembre 2002

² Source CRDECO, Système d'enquête Aspirations et conditions de vie, données 2005

l'effet de structure sociale, on trouve certainement un effet de l'offre culturelle disponible, peut-être aussi, mais c'est plus difficile à déterminer, un effet d'ambiance, d'entraînement ou de préférence constitutif d'un mode de vie, peut-être même d'un élément, même mineur, d'identité francilienne ou au moins « parisienne ». En fait, toutes les enquêtes portant sur la perception des spécificités de l'Ile-de-France mentionnent l'importance de l'offre culturelle, mais aussi de l'intensité des pratiques. Il s'agit donc d'un point fort, et fortement positif, des modes de vie bien sûr, mais aussi de l'image de la région, sinon de son identité, ce qui restera à discuter.

En élargissant le concept à celui de loisirs, essentiel dans la société actuelle, on voit que l'Ile-de-France dispose d'une offre exceptionnelle dans de nombreux domaines, seules la mer et la montagne étant un peu loin (encore Deauville est-elle parfois décrite comme « le XXI^{ème} arrondissement de Paris). L'importance de l'habitat collectif limite également quelque peu les loisirs de la maison et du jardin, au moins dans la zone dense. Mais l'offre de la Ville de Paris à elle seule suffit, au moins pour l'instant, à donner à l'ensemble de la région l'image d'une région où l'on ne risque pas de s'ennuyer.

Toutefois, dans une région si dense, où les temps de transport jouent un rôle plus important que les distances en kilomètres, il est essentiel de préciser, comme on l'a vu pour l'offre commerciale et bancaire, que la question de l'accessibilité à l'offre culturelle comme à l'offre de loisirs est absolument décisive, et qu'elle contribue largement aux fragmentations qui seront évoquées ci-dessous, au point de rendre illusoire, pour beaucoup de Franciliens, la possibilité d'accéder aux trésors offerts par la région. L'intensité de la vie culturelle touche surtout les Parisiens et certaines catégories sociales, et le fait qu'il s'agisse d'un phénomène de masse ne veut pas dire qu'il s'agisse d'un phénomène absolument général.

7) Une région marquée par la mobilité ?

Le géographe Pierre GEORGE présentait dans les années 60 le Parisien comme un personnage « venant de déménager et commençant déjà à penser à son prochain déménagement ». Le thème essentiel de la mobilité se retrouve à toutes les échelles de l'observation et dans tous les domaines de la vie sociale, mais appelle un diagnostic plus nuancé que ne le suggèrent les idées reçues sur ce sujet.

En termes de migrations résidentielles, 54% des Franciliens de 1999 auraient déménagé depuis 1990, contre 50% de l'ensemble des Français. La caricature de Pierre GEORGE n'est donc pas fautive, mais l'écart avec l'ensemble de la population française n'est tout de même pas si élevé. Il s'« explique » de plus (statistiquement) assez bien si l'on prend en compte la structure de la population francilienne, les « migrants » étant surreprésentés parmi les immigrés (par définition), les moins de 30 ans, les célibataires, et les locataires, toutes catégories bien représentées en Ile-de-France. Nous ne disposons pas de calculs isolant la « mobilité spécifique » des Franciliens une fois tous ces facteurs éliminés, mais, vu le faible écart avec le reste de la France, nous voyons peu de place pour une caractéristique « comportementale » spécifique des Franciliens.

Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par deux chiffres issus de l'Enquête logement 2002 de l'INSEE, qui sont presque de nature à renverser l'opinion généralement admise sur ce sujet. Sur 4 ans (1997-2001), 37 % des franciliens de 2002 auraient déménagé contre 39 % des habitants des autres grandes agglomérations, tous les types de migrations obéissant à ce

modèle sauf celles en provenance des DOM-TOM et de l'étranger, plus importantes en Ile-de-France mais sans que les chiffres soient extrêmement différents (3% contre 2%). Dans un autre tableau de cette enquête, sur un an (année 2001) et croisant le taux de mobilité avec le statut d'occupation, nous voyons que le taux de mobilité de l'agglomération de Paris (12,3% des ménages), supérieur à celui de la France métropolitaine (11,6%, mais ce n'est pas vraiment la bonne référence), est en fait inférieur à celui des autres grandes agglomérations françaises (15%) et, fait assez étonnant, que le taux de mobilité des locataires, qu'il soient HLM ou du secteur privé, est très nettement inférieur en Ile-de-France à ce qu'il est habituellement dans les autres régions, alors que le taux de mobilité des propriétaires y est plus élevé.

De quoi tirer deux conclusions en rupture avec l'opinion généralement répandue : d'une part, la mobilité résidentielle des Franciliens ne serait pas plus élevée que celle des habitants des autres agglomérations ; d'autre part, elle serait sans doute limitée par un certain blocage de la mobilité des locataires, blocage dû probablement au jeu complexe du marché immobilier et des réglementations du secteur locatif, tout déménagement risquant de faire perdre la « prime d'ancienneté » des locataires anciennement établis, particulièrement importante en Ile-de-France.

On notera au passage le problème statistique sur lequel nous aurons à revenir, qui fait que l'on compare généralement la région Ile-de-France aux autres régions voire à la France entière, alors qu'il s'agit d'un espace urbain pour lequel la comparaison avec les autres grandes agglomérations françaises est infiniment plus pertinente.

Les migrations de vacances sont particulièrement importantes : d'après l'enquête permanente de l'INSEE sur les conditions de vie, 77% des Franciliens partent en vacances contre 62% de l'ensemble des Français. Cet écart étant lié à l'urbanisation, il est particulièrement fort avec les zones rurales où seuls 51% des ménages partent en vacances, pour une moyenne de 20 jours par an contre 61 jours en Ile-de-France. Ce dernier chiffre (jours d'absence de l'Ile-de-France) met d'ailleurs en valeur le fait que l'absence d'Ile-de-France va bien au-delà des « congés » au sens strict et met en cause d'autres processus comme l'utilisation régulière de résidences secondaires. Cela étant dit, on relèvera une fois de plus des comparaisons un peu biaisées avec la France entière et les espaces ruraux et la valeur relative des moyennes, quand on connaît la fragmentation sociale de l'Ile-de-France : le nombre de « sorties » d'Ile-de-France s'étale entre 3 pour les ménages les plus pauvres et 8,5 pour les plus riches, alors que certains ne partent absolument pas. Ici encore, l'« effet de structure sociale » propre à l'Ile-de-France se manifeste dans toute sa force.

La mobilité quotidienne est l'une des caractéristiques les plus visibles des modes de vie. Elle oppose en apparence les Franciliens aux habitants des autres régions, avec des migrations pendulaires - entre le domicile et le travail - plus fréquentes (74,5% des Franciliens travaillent hors de leur commune de résidence, contre 58% des habitants des autres régions) et plus longues, surtout en temps passé. Les distances parcourues sont de plus en plus longues, elles sont passées de 6,6 km en moyenne en 1976 à 10 km aujourd'hui, la durée moyenne d'un trajet n'ayant augmenté que de 32,5 minutes à 34 minutes du fait de l'amélioration des transports.

Le choix des modes de transport est très dépendant des lieux de résidence et de travail: 68% des résidents de Paris utilisent les transports en commun, de même que 74% de ceux qui travaillent à Paris, contre respectivement 48% et 42% en Petite couronne, et surtout 33% et 20% en Grande couronne : ici, clairement, les oppositions internes à la région l'emportent sur sa spécificité vis-à-vis de l'extérieur.

Surtout, dès que l'on quitte le seul domaine des migrations pendulaires pour prendre en compte l'ensemble des déplacements, on voit que tout concourt au développement de l'automobile, avec notamment le recul de la place des déplacements pendulaires stricto sensu, assez rigides et généralement au moyen de transports en commun, au profit des déplacements personnels, beaucoup plus diffus. Le développement des déplacements pour raisons personnelles, qui représentent désormais plus de la moitié des déplacements en Ile-de-France, aux dépens des déplacements pendulaires ou professionnels, est d'ailleurs un des traits majeurs de l'évolution des modes de vie, qui place la mobilité au cœur de la vie sociale, y compris pour la catégorie croissante des retraités.

On note plus particulièrement en Grande couronne, une utilisation croissante de l'automobile par les femmes. Sur le plan géographique, on note le recul des déplacements internes à Paris et des déplacements Paris-banlieue, au profit des déplacements de banlieue à banlieue (61% en 1976, 69% en 2001), dans la zone la moins bien desservie et la plus difficile à équiper vu sa surface considérable. En Grande couronne, la part modale de la voiture, tous déplacements confondus, est d'environ 60% contre 18% à Paris, le taux d'équipement des ménages de 85% contre 47% et le taux de multi-équipement automobile de 40%. « Les écarts d'équipement et d'usage de l'automobile entre Paris et la Grande couronne tendent ainsi à s'accroître, témoignant du choix de modes de vie de plus en plus contrastés », conclut le rapport SEGAUD pour la D.R.E. Nous avons nous-même souligné la fin de cette phrase, tant elle nous semble importante. Cette divergence reste toutefois à interpréter : s'agit-il d'une « rupture » ou tout au moins d'une « fragmentation » sociale en cours d'approfondissement, ou du simple exercice de la liberté de choix des individus ? Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ce point, à l'occasion de comparaisons avec d'autres métropoles.

8) Une société ouverte et optimiste, mais insatisfaite et inquiète face à l'insécurité

a) Générosité, ouverture et optimisme

Une étude du CREDOC de 2005 nous permet de cerner quelques traits globaux de la société francilienne dans ses attitudes face à la vie. On notera d'abord un optimisme de fond, beaucoup plus marqué que dans les autres régions : 38% des Franciliens pensent que « les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie » contre 27% pour la France entière, et 19% contre 13% se déclarent très attirés par les produits innovants (technologiques).

Optimiste, la société francilienne est également assez généreuse dans ses opinions : 57% des Franciliens pensent que le RMI aide ses titulaires à s'en sortir (contre 47% des Français), 18 et 19% pensent que la pauvreté dans le monde ou en France sont les sujets les plus préoccupants (contre 12 et 14%), 27% pensent qu'il faut aider en priorité les enfants en bas âge (contre 20%)...

Une autre approche de la générosité francilienne serait la place de l'engagement social ou associatif en Ile-de-France. A partir de différents travaux au niveau national de l'INSEE, du Centre d'Etudes et de Recherches sur la Philanthropie et de quelques extrapolations au niveau régional, on peut estimer à environ 250 000 le nombre d'associations vivantes dans la région, sachant qu'il s'en crée entre 13 000 et 15 000 chaque année. Cette mouvance, difficile à appréhender, est la contrepartie de la grande liberté qui préside à la création des associations, et au fait que les cessations d'activité *sont* mal repérées. On peut estimer qu'environ 25% à 30% de ces associations franciliennes sont à Paris, soit entre 62 000 et 75 000 et que la moitié de ces associations parisiennes ont une vocation nationale ou internationale. 75% de ces associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, mais les 25% d'autres, soit environ 65000, représentent 90% des employeurs de l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France. Leurs 500 000 emplois représentent environ 9% de l'emploi en Ile-de-France.

On peut estimer à 4,3 millions le nombre d'adhérents des associations en Ile-de-France, qui se répartissent en grandes familles : sportives, culturelles, etc... : 37% (1 590 000 adhérents) ; défense des droits et intérêts communs : 36% (1.548.000 adhérents) ; associations tournées vers la convivialité : 25%, (1 162 000 adhérents).

Les domaines précis d'action sont, au niveau national (pas d'étude précise en Ile-de-France) : sport, 26 % ; culture et loisirs : 14 % ; défense des droits : 18,5% ; éducation, 14 % ; action sociale, sanitaire et humanitaire : 15,5% ; religieux 7,5% autres : 7 %.

Les bénévoles actifs dans une ou plusieurs associations sont environ 2,5 millions : 75% sont bénévoles dans une seule association, 20% dans deux associations, et 5% dans plus de deux associations. On estime leur travail à 100 heures par an.

On aura noté également la spécificité des comportements politiques de la région, notamment lors du référendum sur la constitution européenne le 29 mai 2005. En effet, contrairement à l'ensemble du pays, qui a voté « non » à 54,7%, comme dans une majorité des régions métropolitaines (18/20), les électeurs franciliens ont placé notre région à la tête des « oui ». Ils l'ont fait avec un pourcentage (54%) très proche de celui obtenu en septembre 1992 lors du référendum sur le traité de Maastricht (54,4%). Ce vote peut sans doute s'expliquer en partie par les structures socio-professionnelles et économiques de la région, qui la mettent plus en contact avec l'extérieur, et par la grande diversité culturelle de ses habitants, mais son interprétation fait encore débat, aussi nous contenterons-nous de mentionner le fait, qui mérite certainement réflexion.

Quant on pense que ce vote positif était suivi, quelques mois après, par les émeutes qui ont soulevé une partie des banlieues, on pourrait se demander s'il n'y a pas là quelque contradiction. En fait, on peut trouver au moins deux explications à cette « contradiction » apparente : d'une part, les émeutes ont largement été le fait de personnes très jeunes, n'ayant pas la possibilité ou l'envie de voter, et qui n'ont sans doute pas participé au scrutin de mai 2005. D'autre part, même si, en Ile-de-France, le « oui » l'a emporté, il y a tout de même eu 46% de « non », dont une partie au moins s'explique sans doute par une certaine insatisfaction.

b) Des motifs d'insatisfaction :

L'insatisfaction des Franciliens, lorsqu'elle s'exprime, est d'abord liée à la qualité de leur cadre de vie : selon le CREDOC, 40% des Franciliens contre 24% de l'ensemble des Français pensent que leur cadre de vie est peu ou pas satisfaisant. Le logement, déjà évoqué plus haut, y participe largement : 32% contre 26% se déclarent obligés de se restreindre en matière de logement. Les deux ne doivent pas être confondus dans leurs conséquences : quand on observe les souhaits de déménagement, on se rend compte qu'une « simple » insatisfaction en matière de logement peut dans une partie des cas se traduire par un projet de déménagement dans la même commune ou la même couronne. Une insatisfaction plus profonde quant au cadre de vie, associée à une contrainte financière forte, peut au contraire nourrir le projet de quitter la région purement et simplement.

c) Inquiétude face à l'insécurité:

D'après le CREDOC, 22% des Franciliens, contre 16% de l'ensemble des Français sont préoccupés par l'insécurité dans la vie quotidienne. L'insécurité est également le problème n°1 des transports selon un sondage CSA pour l'AMIF : 43% des Franciliens le placent en tête, avant la ponctualité et le problème des liaisons de banlieue à banlieue.

Les enquêtes de « victimisation » et les études ne cessent de se multiplier sur ce point, et malheureusement le tableau qu'elles nous offrent, de plus en plus solide sur le plan scientifique malgré les difficultés du sujet, ne cesse de s'aggraver, comme en témoigne par exemple l'édition 2005 du « Que-Sais-Je ? » sur « Violences et insécurité urbaines » dû aux deux experts A.BAUER et X. RAUFER.

L'Enquête logement 2002 de l'INSEE et de l'IAURIF nous adresse à ce sujet des messages assez nuancés, non pas sur le sentiment d'insécurité à proprement parler, mais sur la perception de l'insécurité basée sur le fait que l'on a été victime ou témoin d'un vol ou d'une agression. Globalement, les pourcentages sont plus élevés en Ile-de-France que dans l'ensemble de la France métropolitaine : 12% de victimes ou témoins de vols en Ile-de-France contre 9% pour le reste du pays, 7,4% de victimes ou témoins d'agressions en Ile-de-France contre 4%. Dans les deux cas, la Ville de Paris bat des records (15,5% pour les vols, 12% pour les agressions), ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que ce soient toujours des Parisiens qui soient victimes de ces vols ou agressions, ou qui en soient le plus traumatisés.

En ce qui concerne les vols, le plus frappant est que les chiffres de l'Enquête Logement concernant les Franciliens sont assez homogènes, en dehors de l'exception parisienne déjà évoquée, quel que soit le type d'habitat, de situation familiale ou d'appartenance sociale. Il y aurait donc là un problème et une perception du problème communs aux franciliens, là où la province semble plus différenciée à la fois socialement et géographiquement ; mais les agglomérations de plus de 100 000 habitants se rapprochent beaucoup de l'Ile-de-France. On notera toutefois que globalement, les locataires HLM, les employés et ouvriers et les familles monoparentales subissent à peu près les mêmes inconvénients en Ile-de-France et en province, alors que les propriétaires et les locataires du secteur privé, les habitants de maisons individuelles, les cadres, les retraités et les familles « traditionnelles » sont plus exposés relativement en Ile-de-France.

On notera aussi que des enquêtes de victimisation citées par des chercheurs du CESDIP comme Renée ZAUBERMAN donnent des résultats différents, avec de sensibles différences selon les quartiers ou les groupes sociaux. Il reste donc toujours difficile de se faire une idée définitive sur ce sujet.

En ce qui concerne les agressions, le tableau est plus contrasté en Ile-de-France même, le niveau est supérieur à celui des autres grandes agglomérations, et les chiffres absolus et relatifs envoient des messages différents. Dans l'absolu, ce sont les locataires d'immeubles collectifs qui souffrent le plus, ainsi que les familles monoparentales. Ici, le type d'habitat semble plus important que la catégorie sociale. Mais, si l'on compare avec le reste de la France, on voit que la situation des propriétaires et des locataires du privé, des habitants de maisons individuelles, et surtout des retraités, est de nouveau beaucoup moins bonne.

L'enquête logement nous renseigne aussi sur les dégradations d'immeubles : ici, les chiffres d'Ile-de-France sont très proches de ceux des autres grandes villes, seules les communes rurales et les petites villes faisant baisser la moyenne française. Il n'y a donc pas ici de spécificité francilienne, Paris est même paradoxalement moins touchée que le reste de l'agglomération : c'est (peut-être) une ville dangereuse, mais au moins c'est une ville (relativement) propre ! Par contre, les contrastes liés à la société et à l'habitat sont très forts, en Ile-de-France comme en province : 49% des locataires HLM ont à se plaindre de dégradations contre 21% des propriétaires, 37% des employés et ouvriers contre 19% des cadres ou des retraités.

Au total, les nuances apportées par ces chiffres contribuent plutôt à aggraver le tableau : non seulement les chiffres d'Ile-de-France sont moins bons globalement que ceux des autres régions françaises, et même, dans une moindre mesure, que ceux des autres grandes villes, mais on peut observer que, selon les groupes, on a soit des problèmes élevés dans l'absolu, soit des problèmes supérieurs à ceux de la province en termes relatifs : pour simplifier, les habitants de Paris, les locataires HLM, et les familles monoparentales en ce qui concerne les agressions, souffrent d'un degré assez élevé d'insécurité dans l'absolu. Par contre, les propriétaires, les locataires du privé, les occupants de maisons individuelles, les cadres, les retraités et les familles « traditionnelles », avec des niveaux absolus d'insécurité variables selon les cas, connaissent de façon générale une situation beaucoup moins enviable que celle de leurs homologues des autres régions. Bref, tout le monde a de quoi se plaindre, à un titre ou à un autre. De quoi nourrir l'insatisfaction évoquée plus haut.

Globalement, le CREDOC déduisait de ses données un profil régional moyen du Francilien à la fois « plutôt moderniste » et « plutôt insatisfait ». Traditionnellement plus optimistes que les habitants du reste du pays, les Franciliens voyaient également leurs inquiétudes conjoncturelles remonter fortement depuis 2001, au point que les inquiets rejoignaient en 2005 les optimistes et les chiffres de l'Ile-de-France ceux des autres régions. En tendance de fond, on voyait aussi les autres régions devenir de plus en plus « modernistes », alors que leur niveau d'inquiétude « conjoncturelle » convergeait avec celui de l'Ile-de-France : signes d'une convergence plus profonde entre la région et le reste du pays ? Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

B- UNITE, DIVERSITE ET FRAGMENTATIONS DE LA SOCIETE FRANCILIENNE

Plus on regarde un objet de près, plus le regard est attiré par les différences de détail. C'est inévitable, et cela s'applique aussi à nous : en considérant la société francilienne, nous sommes frappés par sa diversité, voire sa fragmentation. Cela ne devrait pas nous empêcher de reconnaître son unité, car cette grande métropole vit de la complémentarité entre les groupes sociaux qui la peuplent, entre les espaces qui la constituent. Que ceux-ci aient tendance à se spécialiser est possible. Il n'en reste pas moins qu'ils n'ont de sens que les uns par rapport aux autres. Aussi n'oublions pas, en les étudiant, qu'ils sont tous des éléments d'une grande métropole, et que le tout est plus important que la somme des parties, la diversité de la société francilienne étant l'une de ses forces principales.

Cela étant dit, bien que statistiquement la région Ile-de-France offre des caractéristiques moyennes assez différentes sur certains points de celles des autres régions, il n'y a pas un mode de vie francilien, mais plusieurs, et même beaucoup, selon le degré de finesse auquel on veut parvenir. Leur analyse est d'autant plus complexe que la région présente à la fois des fragmentations sociales et spatiales, et une grande diversité. Nous distinguons ces deux termes (fragmentation et diversité) en fonction à la fois de la visibilité et de la force des coupures, et de la masse des personnes concernées. Bien sûr, l'un n'empêche pas l'autre.

Le terme « fragmentation » est assez fort. Dans le langage courant, il implique plus ou moins un éclatement en morceaux assez nombreux, rompant la solidarité d'un ensemble. Il renvoie aussi à un processus en cours, et à une dynamique. Certains reprochent d'ailleurs à ce concept de noyer des oppositions majeures (par exemple des oppositions de classes) sous une multiplicité apparente de « fragments » sociaux.

Concrètement, le phénomène est d'autant plus fort, et visible à la fois, qu'une dimension spatiale s'ajoute à la fragmentation sociale, chaque groupe tendant à se rassembler dans un même quartier et à prendre ses distances par rapport aux autres : on débouche alors sur le concept de « ségrégation socio-spatiale ». La portée de celle-ci est d'autant plus grande qu'elle implique non seulement des différences et des coupures dans la vie sociale (« entre-soi » versus mixité sociale), mais aussi dans l'accès à divers équipements, les communes et quartiers étant très inégalement pourvus en services ou équipements de toute nature, et bénéficiant d'une desserte en transports très inégale. Le concept de « ségrégation », plus fort encore que celui de fragmentation, insiste sur le caractère inexorable voire obligé, et parfois plus ou moins volontaire du processus, qui se traduit par une séparation très claire des lieux de résidence. En Ile-de-France, le seul facteur inexorable de ce type correspond au jeu des prix du foncier, qui exclut au fil du temps certains types de ménages de certains quartiers. Mais c'est un facteur de type très général, essentiellement négatif, laissant à une échelle plus fine une large place pour d'autres processus relevant plutôt de la fragmentation. C'est pourquoi nous insisterons plus sur ces derniers processus.

Pour certains auteurs anglo-saxons, comme S.SASSEN, la mondialisation et l'essor des grandes métropoles ou « villes mondiales », dont fait partie notre région, conduisent à la fois à une polarisation sociale, les deux extrêmes de la société, les plus riches et les plus pauvres, se développant aux dépens des classes moyennes, et à une fragmentation spatiale, chaque groupe tendant à s'enfermer sur lui-même, y compris les classes moyennes, pour lesquelles on a même parlé de « sécession » (un terme plus familier aux Américains qu'aux

Français), cette « sécession » se traduisant concrètement par la multiplication de quartiers « fermés » (« gated communities »), protégés par des murs ou grillages, un gardien et un règlement intérieur très précis. Qu'en est-il en Ile-de-France ? Nous dirigeons-nous vers un tel modèle ? Les travaux de divers auteurs français permettent d'en douter³.

1) Recompositions sociales

Il est de notoriété publique que l'Ile-de-France rassemble à la fois les Français les plus riches, et notamment une bonne partie des redevables de l'ISF, et une partie des plus pauvres ou des plus précaires. Est-ce la traduction du mouvement de « polarisation sociale » évoqué plus haut ?

Certains indices pourraient aller dans ce sens. On a ainsi pu observer entre 1990 et 1999 une tendance à la ségrégation croissante des cadres d'entreprises d'une part, et des ouvriers d'autre part ; ainsi qu'une tendance au renforcement de la « spécificité » sociale des quartiers les plus « extrêmes », qu'il s'agisse de ceux où se rassemblent les cadres d'entreprise, ou bien, à l'autre extrême, de certaines communes ouvrières où cette catégorie sociale en repli semble « se réfugier » ; on peut aussi observer, à une échelle plus fine, celle du quartier ou des « zones urbaines sensibles », des espaces où se rassemblent les populations cumulant tous les handicaps.

A une échelle plus régionale, on voit bien également l'opposition entre un « triangle d'or », où résident plus de 60% des cadres franciliens, triangle dont le sommet est à Paris et qui se développe vers l'ouest dans les départements des Hauts-de-Seine et les Yvelines, d'une part, et un espace moins favorisé, à cheval sur la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise, en partie aussi sur la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, plus quelques poches défavorisées dans d'autres départements, où se retrouvent à la fois les populations ouvrières et une partie des symptômes des problèmes sociaux.

Mais ces observations doivent être accompagnées de nombreuses remarques qui en limitent la portée.

D'une part, la forte présence des « cadres » (au sens large) et patrons en Ile-de-France, près d'un million, ne signifie pas qu'il y a autant de milliardaires en « stock-options » : une bonne partie d'entre eux appartiennent en fait aux classes moyennes. La catégorie des « personnels intermédiaires » est aussi assez hétérogène, certains personnels intermédiaires adoptant des comportements proches de celui des cadres, alors que d'autres restent proches des classes populaires. Le découpage de la population en catégories très agrégées risque donc de nous faire surestimer sa fragmentation.

D'autre part, l'essentiel de la population ne vit pas dans des communes ou quartiers « extrêmes » par leur spécificité sociale, mais dans des espaces « moyens » ou « mélangés ». Et l'essentiel de la croissance de la population se fait justement dans ces espaces « moyens-mélangés ». Ce qui est somme toute assez logique. En effet, nous avons d'une part une forte croissance de la population de cadres: cette croissance ne peut guère se faire par simple densification des espaces déjà occupés par cette catégorie, elle se fait donc largement par « conquête » ou infiltration progressive d'espaces moins huppés.

³ PRETECEILLE E. La ségrégation a-t-elle augmenté ? Sociétés contemporaines-2006-
PRETECEILLE E. Division sociale et inégalités urbaines – Paris Projet n° 34-35

On parlera selon les cas d'«embourgeoisement» d'espaces des classes moyennes, ou de «gentrification»⁴, mot anglais désignant l'investissement de quartiers ouvriers ou populaires par les classes supérieures. Les types en sont d'ailleurs assez variés, avec selon les cas une extension en surface de quartiers aisés aux dépens de quartiers populaires voisins, dans d'autres cas une mutation interne de ces quartiers par mobilité sociale ascendante, parfois enfin une conquête de ces quartiers par des populations rassemblant professions libérales, intellectuelles ou artistiques. Dans tous les cas, l'effet est dans un premier temps d'augmenter la mixité sociale (même si, à plus long terme, une catégorie « conquérante » peut devenir « dominante », et dans ce cas la mixité sociale diminue). Pour l'instant en tout cas, en Ile-de-France, la croissance de la population de cadres contribue plutôt à la mixité sociale. Ce mouvement est d'ailleurs porté par certaines catégories qui acceptent plus facilement de se « mélanger » aux autres, notamment les cadres du secteur public et les professions intellectuelles supérieures. D'un point de vue prospectif, cela veut peut-être dire qu'il y a un lien entre la mixité sociale et le «modèle français» ou l'«exception française», avec sa forte composante de «service public», et que si la France se rangeait à un modèle anglo-saxon privilégiant les logiques d'entreprise, d'autres logiques sociales et spatiales l'emporteraient peut-être.

De l'autre côté du spectre social, le caractère massif de la classe ouvrière du XIX^{ème} et d'une partie du XX^{ème} siècle a laissé place à un ensemble beaucoup plus varié de catégories modestes ou précaires, définies à partir d'une pluralité de critères.

Les ouvriers d'Ile-de-France eux-mêmes sont désormais plus nombreux à travailler dans le secteur tertiaire que dans l'industrie, ce qui change considérablement le cadre de leur travail et de leurs modes de vie. Beaucoup d'entre eux sont aussi d'origine immigrée, ce qui ajoute une dimension supplémentaire à la fois à leur identité et à leur réseau de relations sinon à leurs modes de vie. Parmi les catégories modestes, les employés sont plus nombreux que les ouvriers (29% des actifs franciliens en 2004 sont des employés, contre 16% pour les ouvriers), même si la répartition des rôles entre hommes et femmes fait que les ménages « ouvriers » définis par la profession du mari sont encore légèrement plus nombreux que les ménages d'« employés », le couple « classique » associant désormais un mari ouvrier et une épouse employée. Le caractère stable ou précaire de l'emploi est aussi un élément déterminant, et un élément de variété.

Les formes de pauvreté, telles que les travaux de l'IAURIF à partir des fichiers des CAF d'Ile-de-France nous permettent de les connaître, sont assez différentes selon les parties de la région : dans la zone centrale, où se concentre la majorité des bénéficiaires du RMI, ce sont surtout des hommes isolés qui sont concernés. En Grande couronne, ce sont plus souvent des familles, pour lesquelles même la présence d'un emploi à faible revenu ne suffit pas à couvrir les besoins. Si l'on prend l'ensemble des familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté (621 Euros mensuels par « unité de consommation » en 1999), il y en avait à cette date environ 430 000 en Ile-de-France, rassemblant une population d'environ 1 million d'habitants, soit 9% de la population régionale. Mais ce taux avoisinait 17% en Seine-Saint-Denis, où plus de 50% de la population reçoit l'une ou l'autre des allocations de solidarité, et où le revenu dépend pour beaucoup à plus de 80% de cette même solidarité.

⁴ PRETECEILLE E. «Is gentrification a useful paradigm to analyse social changes in the Paris Metropolis?» *Environment and Planning A* 2007, volume 39, pages 10-31

Au niveau national, on a d'ailleurs pu observer la corrélation entre le taux de pauvreté et la taille de la famille: de 5% dans les familles avec un ou deux enfants, elle passe à 27% avec 4 enfants ou plus, et approche de 40% lorsqu'il y a 6 enfants⁵.

On notera également que 35% des familles monoparentales se trouvent en-dessous du seuil de pauvreté. Il convient d'ailleurs de remarquer que ce concept de « seuil de pauvreté » est fortement critiqué⁶.

La véritable pauvreté est sans doute « multidimensionnelle », associant à la fois faible revenu, conditions de vie dégradées et pauvreté ressentie. Elle est souvent en corrélation avec des problèmes de santé, physique ou mentale, de pauvreté relationnelle et de difficulté à vivre en fonction de ses moyens. Réduire la question de la pauvreté à une catégorie statistique calculée sur une base monétaire est donc très mutilant.

En fait, comme le soulignait le Vice-président d'« ATD Quart Monde » lors d'une audition par notre Section en octobre 2002, il semble que chaque vague de la conjoncture économique crée ou mette en valeur une nouvelle forme de précarité ou de pauvreté, en partie déterminée par les formes spécifiques à chaque période de croissance économique, cette précarité étant plus ou moins occultée pendant les périodes de prospérité et se révélant lors de la crise suivante. La variété et l'évolution rapide de l'économie et de la société francilienne ont donc pour conséquence une variété supérieure des formes de précarité, qui se renouvellent sans cesse.

Que cette dernière débouche ou non sur des situations de véritable détresse dépend d'une multitude d'autres facteurs personnels ou sociaux, parmi lesquels l'habitat, la formation, l'attitude du milieu familial et celle des différents acteurs sociaux face aux personnes en difficulté. On comprend qu'il ne s'agit pas là d'un problème « simple », du type de l'éradication des bidonvilles, mais d'une tâche complexe et sans cesse à remettre en chantier.

L'un des éléments importants de la différenciation des genres de vie au sein des catégories populaires est la possibilité d'accéder ou non à la propriété, notamment d'une maison individuelle. Du propriétaire au « sans-logis » en passant par le locataire HLM, le spectre des statuts d'occupation des classes populaires est sans doute plus large encore que celui des catégories aisées, et les conséquences sur les modes de vie plus fortes en proportion. On observe d'ailleurs des géographies très différentes selon les catégories : ainsi, alors que les ménages d'employés ne représentent qu'environ 5% des propriétaires quelle que soit la distance à Paris, les ouvriers, qui n'en représentent que moins de 4% jusqu'à 10 km de Notre-Dame, voient leur pourcentage monter jusqu'à plus de 15% en périphérie de la région, où seuls les inactifs sont (nettement) plus nombreux qu'eux parmi les propriétaires, dont ils représentent 45% dans cette zone. Il n'en reste pas moins que les ouvriers propriétaires sont deux fois moins nombreux en Ile-de-France que dans les autres régions. Au niveau national, le chiffre des propriétaires parmi les « ménages pauvres » atteint 31%. On en est sans doute très loin en Ile-de-France.

Bien sûr, constater la pauvreté et les inégalités n'est qu'un premier pas et ne dispense pas de s'interroger sur leurs origines et leur lien avec l'organisation générale de la société et

⁵ M.Godet, Radioscopie de la pauvreté monétaire, 2006

⁶ M.Godet, La pauvreté de la mesure de la pauvreté, Le Figaro, rubrique opinions, 8 juin 2006

de l'économie, mais nous arrivons ici à un point qui dépasserait l'objet de ce rapport et les compétences de notre Section.

Au total, les fragmentations sociales, tout en étant très marquées à leurs extrêmes, au point de pouvoir faire douter de l'unité sociale de la région, laissent place à un très vaste espace de mélange et de mixité, qui renvoient à une analyse ne mettant pas seulement en œuvre les caractéristiques propres au niveau de revenu ou à la catégorie sociale, mais aussi les autres caractéristiques des ménages, ainsi que les espaces qu'ils partagent.

2) Evolution des structures démographiques

a) Le grand nombre des personnes seules en Ile-de-France est-il un élément de fragmentation sociale ?

Comme nous l'avons vu plus haut, la « solitude » est surreprésentée en Ile-de-France : 34,6% de ménages d'une personne contre 31% pour la France entière. Nous avons vu également à quel point il fallait être prudent dans l'usage de ce concept, le fait de vivre seul n'engendrant pas nécessairement un sentiment douloureux d'isolement.

Cela étant précisé, il nous semble que les origines de la « solitude » sont trop diverses pour déterminer à elles seules de véritables fragmentations sociales, sinon des modes de vie spécifiques : il y a la solitude des personnes âgées, que nous évoquerons ci-dessous, et qui est plus ou moins pesante selon la proximité géographique de l'entourage familial, les moyens financiers et la possibilité d'obtenir une aide privée ou publique. Il y a celle des étudiants, limitée en nombre par la cohabitation de plus en plus longue avec les parents, et en intensité par la vie sociale spécifique à ce groupe.

Il y a la solitude des adultes actifs, célibataires ou divorcés, plus ou moins volontaire ou subie selon les cas. Il y a celle des immigrés de fraîche date, légaux ou clandestins, dépendant de la solidarité des originaires du même pays et des problèmes d'obtention de papiers. Il y a enfin celle des SDF. Chacun de ces groupes étant lui-même varié socialement, moralement ou ethniquement, il n'est pas possible d'en parler comme un bloc. On le voit bien sur l'exemple des problèmes de mobilité, les personnes âgées privilégiant la sécurité et le confort, les étudiants le prix le plus bas possible, et les actifs la rapidité et la régularité.

Une seule logique d'ensemble semble prédominer : la logique géographique, qui est celle d'un modèle centre-périphérie, de Paris, où la « solitude » est à son maximum (52 % des ménages, mais de 44 à 60% selon les arrondissements), à la Grande couronne, où elle est à son minimum (24%), ce qui ne veut pas dire qu'elle y soit moins pénible. Paris est d'ailleurs un véritable caléidoscope de la solitude, où toutes les variantes sont représentées, de celle des personnes âgées plutôt fortunées dans l'ouest à celle des étudiants sur la rive gauche, des célibataires endurcis dans le centre et à celle des immigrés dans les quartiers Nord. Au total, les personnes seules sont loin de former un groupe, c'est presque une vérité de La Palisse, ou de contribuer à une véritable fragmentation de la région au sens fort, mais elles contribuent largement à la variété des modes de vie, en combinaison avec bien d'autres facteurs, et sans doute au besoin de se raccrocher à une identité à travers les types de solidarités les plus variables.

b) Les jeunes adultes (20-39 ans) :

Ils sont très nombreux en l'Ile-de-France, dont ils représentent 32% de la population contre 28% pour la France entière. Ici, de nouveau, nous retrouvons la préférence parisienne, car ils sont 36% à Paris, et même plus de 40% dans les arrondissements centraux (1er à 5^e, 10^e et 11^e). Bien entendu, ils trouvent à Paris un parc de logements leur convenant (60% de logements de 1 et 2 pièces), mais le plus important est sans doute l'adéquation de la vie urbaine parisienne avec leurs aspirations, qui leur donne un rôle moteur dans l'évolution d'une partie des modes de vie.

La question que l'on peut se poser en termes prospectifs à propos de cette génération, qui est celle des enfants dont les parents ont appartenu à la génération du « baby boom » et de mai 68, est de savoir dans quelle mesure ses modes de vie sont et seront différents, et comment elle se positionnera par rapport à la génération précédente. Parmi les évidences, il y a un départ dans la vie plus difficile, avec les expériences du chômage et de la précarité, et plus tardif (études plus longues, effet « Tanguy » de cohabitation prolongée avec les parents, qui touche 46% des hommes de 20 à 29 ans et 33% des femmes du même âge en Ile-de-France, surtout en Grande couronne) ; un éventail de revenus rapidement impressionnant selon le départ plus ou moins rapide des carrières ; une pratique de l'informatique, d'Internet et de tous les moyens de communication mobile très supérieure aux générations précédentes, avec une incertitude quant à leurs pratiques de mobilité stricto sensu, notamment automobile : seront-ils plus économes en termes de pleins d'essence ? Une paternité (et maternité tardive), concernant principalement les trentenaires, qui décalera toute leur vie familiale d'autant ; des attitudes associant aspirations à l'ordre dans le domaine public et à la liberté la plus totale dans le domaine privé.

Quant aux rapports avec la génération précédente, ils risquent de se situer sous le signe du conflit d'intérêt, le poids des retraites et des dépenses de santé de la génération du « baby-boom » devant peser principalement sur cette génération et la suivante, qui auront par ailleurs cotisé pour elles-mêmes moins longtemps et dans de moins bonnes conditions.

La dette publique laissée par les générations du « baby boom » paraîtra sans doute moins bénigne à ceux qui devront en assurer le remboursement sans avoir profité de son usage. Le conflit du CPE, qui a mobilisé surtout les plus jeunes, est peut-être un signe avant-coureur de la combativité des générations montantes face au sentiment d'« injustice » entre générations.

Il est particulièrement important que cette génération trouve en Ile-de-France les éléments de modes de vie ou d'identité lui donnant envie d'y rester : on a vu son rôle essentiel sur le plan démographique. Or, c'est la génération la plus tentée par le départ en province : un sondage IPSOs réalisé en 2005 pour la « Foire à l'installation en milieu rural » indiquait que 49% des jeunes Français de moins de 35 ans étaient tentés par une installation « au vert ».

c) Les familles

La taille moyenne des ménages franciliens, selon les estimations au 1er janvier 2004 de l'INSEE, est de 2,4 personnes, proche de la moyenne de la France métropolitaine (2,5). 41% des ménages franciliens sont des familles avec enfants.

Le parc immobilier et le niveau des loyers les obligent généralement à habiter en banlieue : 15% d'entre elles habitent Paris, 37,5% la Petite couronne et 47,5% la Grande couronne. Ce qui veut dire que leurs modes de vie recoupent assez largement ceux qui sont propres à ces deux espaces, et qui seront évoqués ci-dessous. Avec la circonstance aggravante d'une situation financière d'autant plus défavorable que le nombre des enfants est important, sans parler des contraintes sur le mode de vie, qui, localisation mise à part, empêcheraient probablement ces ménages de profiter pleinement des avantages des milieux « hyperurbains » spécifiques d'une grande métropole. S'y ajoute la complication supplémentaire de la recherche d'une « bonne école » pour les enfants, les stratégies de contournement de la carte scolaire étant également l'une des caractéristiques d'une partie des familles franciliennes, et pas exclusivement des classes supérieures. On comprend d'autant mieux que les jeunes adultes venant de fonder un foyer pensent spontanément à une migration vers la province.

Parmi les familles avec enfants, les familles monoparentales méritent sans doute une attention particulière, en raison de leurs spécificités et de leurs difficultés. Plus fréquentes dans notre région que dans les autres, elles sont a priori plus urbaines que les autres familles (elles représentent 29% des familles avec enfants à Paris, 24% en Petite couronne, 18% en Grande couronne), mais, comme la plupart des familles, on les trouve (en chiffres absolus) plus souvent en banlieue, et 43% vivent dans des logements HLM. On aura déjà noté que 35% d'entre elles vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Sur l'ensemble de la région, 16% des familles qui sont bénéficiaires de l'allocation de parent isolé élèvent trois enfants ou plus, ce sont souvent des femmes (source CAF Ile-de-France décembre 2005).

Le nombre important de divorces en Ile-de-France, les décisions de garde alternée des enfants ainsi que le nombre relativement important de familles recomposées demandent une prise en considération spécifique dans la mesure où ce phénomène relativement nouveau met en évidence, par exemple, des besoins de logement plus importants et une éventuelle nouvelle répartition des différentes allocations entre les deux parents.

Les familles de 3 enfants et plus représentent 13,2% des familles (source CAF 12/2005), mais l'essentiel d'entre elles (69%) consiste en familles de 3 enfants, et le reste consiste surtout en familles de 4 enfants (20%). Les autres familles sont extrêmement minoritaires, et en baisse constante, alors que le nombre de familles de 3 et 4 enfants s'est stabilisé. Ici encore et surtout, on retrouve une extrême dépendance par rapport à l'hébergement en HLM : 71% des familles locataires de 3 enfants et plus, 81% des 6 enfants et plus. L'Atlas des Franciliens met en évidence leur localisation préférentielle en Seine-Saint-Denis, dans les villes nouvelles et en Seine-et-Marne. Leur situation financière est extrêmement diverse, néanmoins l'éducation de plusieurs enfants est coûteuse, et occupe une part importante du budget familial. Malgré les aides sociales et les avantages fiscaux, un grand nombre de ces familles rencontre des difficultés. Les disparités territoriales sont nettes, c'est en Seine-Saint-Denis que le nombre des familles à bas revenu de 3 enfants et plus est le plus important (9,1% versus 7% pour l'ensemble de l'Ile-de-France).

Enfin, on ne saurait trop insister sur le lien entre la problématique démographique et celle de l'immigration. En 1999, 37% des enfants franciliens étaient nés de familles immigrées ou issues de l'immigration. C'est une spécificité francilienne. Cela veut dire que toutes les questions relatives à la démographie, à la famille, à l'enfance, à la scolarité doivent absolument prendre en compte cette dimension.

Cependant, quelque soit le niveau des revenus, si l'on exclut les extrêmes, avoir plusieurs enfants est un choix qui implique nécessairement un mode de vie moins individualiste. Ce choix impose directement ou indirectement à la collectivité des orientations politiques et des décisions d'aménagement qui concernent toute la population. A ce titre, on ne peut qu'être sensible à la contradiction entre l'importance stratégique, régionale et même nationale, du solde naturel positif de l'Ile-de-France, et le fait que les familles qui y contribuent le plus soient aussi celles qui souffrent le plus du rapport qualité/prix défavorable de l'immobilier, tout en étant obligées de se loger dans des zones où les avantages de la vie métropolitaine sont parfois les moins évidents.

d) Retraités et « personnes âgées ».

La dimension quantitative du « vieillissement » de la société commence à être bien prise en compte, quoique les effets du « vieillissement par le bas » lié au difficile renouvellement des générations et du « vieillissement par le haut » lié à l'allongement de l'espérance de vie ne soient pas toujours suffisamment différenciés. Ses conséquences qualitatives et spatiales, notamment en ce qui concerne les modes de vies, ont également fait l'objet de plusieurs colloques et rapports récents, qui permettent d'entrevoir l'importance, considérable, de cette question pour l'avenir des modes de vie en Ile-de-France. Nous ferons largement usage ici des travaux de l'IAURIF⁷, et des rapports dus à des membres de notre Section⁸ et de la DIACT.⁹

Il apparaît désormais clairement qu'il faut bien distinguer deux âges de la « vieillesse », et qu'en termes de prospective cette distinction aura pour conséquence de fortes différences entre le moyen terme et le long terme. L'âge « pivot » à partir duquel on s'éloigne des modes de vie des seniors « actifs » pour se rapprocher de ceux propres au « grand âge » semble actuellement se situer en moyenne vers 73 ans, même si pour beaucoup d'individus il se situe plutôt après 80 ans.

Avant cet âge, les progrès de l'état de santé, couplés au développement des systèmes de retraites et à celui de la bi-activité dans la génération qui a connu les trente glorieuses, créent pour beaucoup une situation très favorable, notamment sur le plan financier, qui permet de réaliser la plupart de leurs aspirations, et même des aspirations contradictoires, comme de conserver un logement en ville tout en profitant d'une maison de campagne, de refaire sa vie avec un nouveau conjoint tout en conservant chacun sa voiture, son logement et son réseau de relations familiales ou amicales.

En Ile-de-France, cette génération de « jeunes retraités » sera aussi celle qui aura investi le périurbain à partir des années 70 et qui sera plus que d'autres propriétaire d'une maison individuelle.

⁷ IAURIF, Le défi de l'âge, les conséquences du vieillissement de la population, in Les Cahiers de l'IAURIF n°121 et 122, 1998 et 1999, 2 vol

⁸ C.E.S.R. Ile-de-France, Vivre en Ile-de-France après 60 ans, rapport présenté par Madame Micheline BERNARD-HARLAUD pour la Commission de la santé, de la solidarité et des affaires sociales, Paris, C.E.S.R d'Ile-de-France, mai 2002

⁹ DIACT, Vieillesse et activités des territoires à l'horizon 2030, projet de rapport du groupe de prospective, sous la direction de Michel GODET et marc MOUSLI, juin 2006

Plus mobile, plus aisée financièrement, plus cultivée que les générations précédentes de retraités, cette génération sera semble-t-il moins encline à abandonner l'Ile-de-France au moment de la retraite, voulant profiter le plus longtemps possible à la fois de sa maison et des aménités, notamment sociales, associatives et culturelles, offertes par la région et la capitale. Ce qui ne l'empêchera pas le cas échéant de passer une partie de l'année à la campagne ou sur le littoral.

Il ne faut pas, toutefois, voir la vie de ces jeunes retraités tout en rose : du rapport sur « Les personnes âgées et leurs familles » établi pour l'Année internationale des personnes âgées », on retiendra le concept de « génération-pivot » qui risque d'avoir la double charge de « jeunes générations » ayant encore besoin d'aide familiale, et de la génération supérieure, connaissant elle les difficultés du grand âge. Les rêves de longues croisières et de séjours sous les tropiques risquent donc dans plus d'un cas de céder la place à une réalité faite de « baby-sitting » et de soins plus ou moins difficiles voire pénibles à apporter à des parents âgés en difficulté. Une raison de plus pour penser qu'il sera plus difficile à cette génération de s'éloigner de la région de domicile de ses enfants... et de ses parents. Il y aura également des « laissés-pour-compte », notamment dans les couples dont un seul membre aura cotisé, ou parmi les travailleurs migrants des années 60, « piégés » dans des foyers où ils n'avaient pas prévu de terminer leur vie...

La situation des personnes les plus âgées est tout autre, la mobilité quotidienne, notamment automobile, diminuant, et la dépendance augmentant, avec aussi la solitude, qui à cet âge touche surtout les femmes. Après les migrations de retraite, autour de 60 ans, qui sont plutôt en baisse, une deuxième vague de migrations touche les personnes plus âgées dont le maintien autonome au domicile ne semble plus possible. Il est difficile de prévoir l'importance de cette « deuxième vague » de migrations. Or, c'est cette catégorie qui va connaître la croissance la plus rapide dans les décennies qui viennent.

Pour l'Ile-de-France, les conséquences du développement successif de ces deux classes d'âge comptent parmi les principaux bouleversements qu'il est possible de prévoir.

En effet, nous sommes en train de passer d'un modèle « ancien » de localisation des personnes âgées à un modèle « moderne », qui risque à son tour de s'effondrer d'ici vingt ou trente ans. Le modèle « ancien », qui domine encore actuellement, est caractérisé par des personnes âgées vivant essentiellement en ville, dans des appartements parfois inconfortables, ou dans des pavillons de la proche banlieue, construits souvent pendant l'entre-deux-guerres et qui ont plus ou moins bien vieilli. Dans les deux cas, ces personnes, plus ou moins mobiles, bénéficient du niveau d'équipement parfois excellent, ou au moins convenable, de Paris et des communes de la proche banlieue. Ces communes devront certes adapter leurs services à cette demande spécifique (avec par exemple une préférence pour le bus plus que pour le métro), mais cela ne devrait pas leur poser de problèmes majeurs. Actuellement (au recensement de 1999), les personnes de plus de 60 ans représentent 19,6% de la population de Paris, 15 à 18% de celle de la Petite couronne, et 14 à 15% de celle de la Grande couronne.

Mais l'évolution en cours va dans un tout autre sens : sur les dix dernières années, la population âgée de Paris diminue en chiffres absolus, alors que sa croissance se concentre sur la Grande couronne, où elle correspond comme on l'a vu à celle de l'accession à la propriété de maisons individuelles. C'est le modèle « moderne » et périurbain de la vie des seniors.

A court et moyen terme, elle concilie tous les avantages, ceux d'une vie semi-rurale sinon quasi-provinciale, et ceux de l'accessibilité (en voiture principalement) aux aménités des villes de la Grande couronne et de la capitale.

A plus long terme, le piège de la dépendance risque de se refermer sur ces « seniors modernes » et sur les « communes grisonnantes » où ils s'installent de plus en plus. Piège de la dépendance automobile, bien sûr, le jour où ils ne pourront plus conduire. On peut penser que les communes de leur résidence devront à la fois gérer une forte demande de services personnels, avec une forte demande d'assistance à la mobilité. Piège immobilier et financier aussi, évoqué dans le rapport de la DIACT cité plus haut : dans un premier temps, la sédentarité et la longévité de cette génération risquent de « geler » le marché immobilier, poussant les prix immobiliers à la hausse. Les générations suivantes, faute d'hériter à temps, devront trouver à se loger autrement. D'où un risque, lorsque ces maisons se « libéreront » enfin, de voir le marché immobilier s'effondrer dans les communes les plus concernées, et les maisons vacantes se multiplier. On n'ose pas trop penser à l'état des finances communales dans de telles conditions... D'autant plus que cette évolution risque de tomber au moment où les équilibres financiers des régimes de retraite et de la sécurité sociale seront le plus menacés justement par la croissance du grand âge. Pour les seniors, les générations qui les suivent, et les communes qui les accueillent, les décennies qui viennent risquent donc d'être tout autre chose qu'un « long fleuve tranquille »... Face à des solidarités locales ou nationales débordées, les solidarités familiales risquent donc d'être largement sollicitées, et il n'est pas impossible que le thème du « regroupement familial », après avoir concerné exclusivement les populations immigrées, en vienne à devenir l'un des enjeux de la société du XXI^{ème} siècle, avec un sens et dans un contexte très différents, dans le cadre d'un « troisième modèle » de localisation des personnes âgées, sur lequel de nombreuses incertitudes subsistent.

e) étrangers et immigrés en Ile-de-France¹⁰

Etrangers et immigrés sont une composante importante de la population francilienne : 1,9 millions d'immigrés en 2004 (40% de la population immigrée résidant en France métropolitaine, et 17% de la population régionale, le chiffre correspondant étant de 6% pour la moyenne des autres régions). Le chiffre des immigrés en Ile-de-France est en augmentation, mais l'importance de cette augmentation fait débat même à l'INSEE, le recensement de 1999, marqué par de nombreuses difficultés, les ayant sans doute sous-estimés, ce qui fait paraître l'augmentation dans les années suivantes d'autant plus forte. D'un autre côté, les entrées sur le territoire français depuis 2000 évoquées par l'INSEE (environ 100 000 par an) sont tellement inférieures à celles enregistrées en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie ou en Espagne, que l'on est conduit à se poser des questions, soit sur la pertinence des statistiques, soit sur l'attractivité relative de notre territoire.

Y a-t-il une spécificité du ou des modes de vie des étrangers ? Poser la question peut sembler surprenant, car chacun a à l'esprit des spécificités d'origine ethnique ou religieuse, portant sur les coutumes alimentaires, les fêtes religieuses, le folklore spécifique à chacune

¹⁰ Définition INSEE - Atlas des populations immigrées en IDF – 2004 :

- La population immigrée est composée de personnes nées étrangères à l'étranger et résidentes en France. L'immigré est donc défini en fonction du double critère du lieu de naissance et de nationalité à la naissance.

- La population étrangère regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère, qu'elles soient nées à l'étranger ou non. Un étranger est donc défini en fonction du seul critère de sa nationalité actuelle.

d'elles, la place des femmes dans la société, la langue et la façon de parler... Il y a là sans aucun doute des éléments qui appartiennent aux modes de vie, mais sont-ils déterminants au regard de l'évolution globale de la société et des modes de vie en Ile-de-France ?

En fait, cette question ne relève pas de la seule curiosité « ethnologique » et de l'intérêt très légitime pour les modes de vie des uns et des autres : l'une des spécificités de l'Ile-de-France et l'un des éléments moteurs de sa dynamique consistant dans le nombre important des étrangers qui y viennent pour y résider, aussi bien que pour une simple visite de loisirs ou d'affaires, il est clair que le « laboratoire social » francilien, déjà évoqué, ne peut se concevoir sans la prise en compte de l'apport de ces populations si diverses aux modes de vie franciliens. Ils en sont peut-être même l'un des facteurs principaux d'évolution, car, en Ile-de-France plus qu'ailleurs, on se trouve dans une situation de société ouverte, et ouverte aux influences du monde entier, qui ne se résument pas à l'« américanisation » portée dans un premier temps par la mondialisation économique.

La première remarque, c'est que l'apport des modes de vie des étrangers est forcément marqué par une diversité aussi grande que celle de leurs origines, multipliée par celle de leurs appartenances professionnelles et sociales, et pondérée par leur durée de séjour. Cela fait beaucoup de diversité, même s'il existe quelques « blocs » assez bien définis.

Donner ici des chiffres qui de toute façon ne seraient pas de première main, n'aurait guère de sens, d'autant plus qu'ils sont affectés d'une assez grande incertitude. Non seulement à cause des séjours clandestins, ce qui est toujours évoqué, mais aussi et peut-être surtout à cause de problèmes de définition, qui, s'ils sont statistiquement plus ou moins solubles, posent des questions d'ordre sociologique plus délicates encore. L'INSEE a ainsi fait de très grands progrès ces dernières années en distinguant soigneusement étrangers et immigrés, et en prenant en compte le fait qu'un même foyer peut accueillir à la fois des immigrés étrangers, des étrangers non immigrés, et des Français de naissance ou par acquisition. Mais jusqu'où faut-il aller, parmi les étrangers d'origine de deuxième ou troisième génération, qui ne sont plus ni immigrés ni étrangers, pour apprécier le poids des « origines » étrangères ? Ce n'est pas ici le lieu d'en débattre. Selon les circonstances d'ailleurs, les mêmes personnes pourront se sentir « Français comme les autres », ou ressentir fortement la solidarité avec leur groupe d'origine.

Si les modes de vie en eux mêmes sont trop divers et complexes pour être décrits ici, plusieurs de leurs éléments, qui tiennent notamment à la localisation et au logement, sont assez bien connus et permettent certaines réflexions utiles. L'Atlas des Franciliens, complété par l'Atlas des populations immigrées en Ile-de-France, nous donne de précieuses indications sur ce point. Elles peuvent être abordées de deux façons, à partir d'une entrée par origine nationale ou d'une entrée par types d'espaces.

Si l'on prend les origines nationales, on va trouver aux deux extrêmes les groupes les plus dispersés et les groupes les plus concentrés. Les plus dispersés sont sans conteste les Portugais, qui constituent aussi la plus grande communauté étrangère (270 000 Portugais par la nationalité, mais 370 000 personnes vivant dans leurs ménages), et que l'on retrouve dans toute la région.

Ils se distinguent également par le nombre de propriétaires (42%), l'accession leur ayant été facilitée à la fois par l'ancienneté de leur établissement, leur fréquente appartenance aux milieux du bâtiment, et la généralisation de l'activité féminine (75%). Ils partagent cette

prépondérance de la propriété de maisons individuelles avec les Italiens. Les Portugais sont suivis d'assez loin, en termes de dispersion, par les Italiens, les Belges, les Congolais, les Zaïrois et les Néerlandais.

A l'autre extrémité, on trouve des nationalités très concentrées, qui cultivent visiblement l'« entre-soi ». Le cas le plus extrême est celui des Chinois, dont le quart habite le X^{ème}, le XIII^{ème} ou le XIX^{ème} arrondissement de Paris, mais les Américains, les Japonais, les Cambodgiens et les ressortissants de l'ex-Yougoslavie sont également très concentrés. Il faut toutefois prendre garde à l'interprétation de ces données, la concentration pouvant aller jusqu'à l'échelle de la rue et de l'immeuble pour les Chinois et les Japonais, ce qui n'est pas forcément le cas des autres et implique des significations différentes.

La plupart des autres groupes sont moyennement concentrés, mais ici ce n'est plus le niveau de concentration qui est important mais la localisation d'ensemble : pour presque tous, et notamment les plus importants (Maghrébins, Turcs et Africains), le centre de gravité est en Seine-Saint-Denis, avec des extensions d'une part vers les quartiers Nord de Paris, d'autre part vers le Val d'Oise. Dans presque tous les cas, le parc locatif HLM abrite entre 40 et 50% des ménages. Ce qui nous conduit à une autre approche, partant des espaces eux-mêmes et du parc de logements. Au sein de ces espaces, Paris et la Seine-Saint-Denis occupent une place à part.

Paris joue à la fois un rôle majeur de « porte d'entrée en Ile-de-France » (35% des étrangers arrivés dans la région entre deux recensements), et de résidence (308 000 étrangers représentant 14,5% des Parisiens en 1999). La ville offre le caléidoscope le plus complet des nationalités, avec une répartition où l'on trouve à la fois concentration à différentes échelles pour certains groupes, dispersion pour d'autres, et en même temps mixité globale de la ville et même de la plupart de ses quartiers, ce qui fait que Paris offre à la fois la possibilité de mener des modes de vie spécifiques à certaines nationalités ou ethnies, tout en leur donnant une dimension « hyper urbaine », et en les teintant d'un certain cosmopolitisme lié à la densité et à la mixité fonctionnelle et sociale de la ville. Comme pour les Français, ce sont les célibataires et les ménages sans enfants qui sont majoritaires parmi les étrangers vivant à Paris (56% des ménages).

Le cas de la Seine-Saint-Denis est quelque peu différent. Ce département ne se distingue pas tant des autres départements de la banlieue par la structure de sa population étrangère ou immigrée, plus « familiale » que celle de Paris, mais par le poids de celle-ci : 300 000 immigrés en 1999 là où les autres départements en ont 100 à 200 000, 26% de la population vivant dans des ménages « étrangers » là où les autres départements sont entre 11 et 15%. Même si le pourcentage d'étrangers peut être localement supérieur à Paris, c'est ce poids général, couplé à une densité et à une mixité des fonctions inférieures à celles de Paris, qui fait l'originalité du département, avec les problèmes liés aux difficultés sociales liées notamment à la diminution de l'emploi ouvrier peu qualifié, qui était le mode le plus fréquent d'insertion dans le monde du travail des nouveaux migrants.

A une échelle plus fine, les « zones urbaines sensibles » (ZUS) sont un lieu où les populations étrangères sont surreprésentées : 20% des ménages étrangers y habitent (contre 10,5% de l'ensemble des ménages), et ils représentent 23% des ménages vivant dans ces zones. Le chiffre en lui-même ne dit pas grand-chose, et d'une « ZUS » à l'autre le pourcentage passe de 5% à 60%. Rarement on atteint la concentration qui peut être celle des Chinois ou des Japonais dans certaines rues ou immeubles parisiens. Mais la problématique

n'est pas la même : ici, il ne s'agit pas tant de la volonté de certaines nationalités de vivre « entre soi » (d'autant plus que les attributions obéissent généralement à des règles qui leur échappent), mais de l'importance de populations étrangères dans des espaces marqués par ailleurs par une multiplicité de difficultés.

Conséquence logique des difficultés objectives « classiques » (chômage, pauvreté, services et desserte souvent insuffisants, difficultés scolaires liées à la langue ou au milieu) on voit dans une partie des cas se multiplier des difficultés liées à la dissolution du lien social ou des repères moraux, notamment chez les plus jeunes, la succession ou la concomitance du chômage des parents et du chômage ou de la marginalisation des enfants ne pouvant qu'avoir un effet dévastateur. Bien qu'il ne s'agisse pas de problèmes exclusivement réservés aux zones urbaines sensibles ou aux cités HLM, qui abritent 62% des ménages dans ces zones, c'est dans ces espaces qu'ils sont les plus fréquents et les plus concentrés, notamment parce que le chômage y est à son maximum (19,6 % en 1999), et notamment le chômage des jeunes et des étrangers ; il s'agit de l'un des problèmes les plus graves de la société française actuelle, et de l'un des cas où la notion de « perte de repères » est la plus justifiée, avec le risque d'une dérive en conflits à composante ethnique sinon communautaire.

On notera aussi un espoir, qui tient aux progrès de la scolarisation, malgré l'absentéisme de certains, et de la socialisation des garçons et plus encore des jeunes filles d'origine étrangère, qui réussissent souvent mieux à l'école que les garçons, et marquent leur volonté de s'intégrer le plus vite et le mieux possible. Toutefois, comme on le sait, une bonne scolarité n'est plus une garantie absolue d'insertion facile sur le marché de l'emploi. A un autre niveau, le succès du mouvement « Ni putes, ni soumises » est un témoignage d'une dynamique spécifiquement féminine.

Des modes de vie marqués pour certains par le provisoire. Ils sont particulièrement importants dans ces groupes, avec les formes les plus diverses. On pense bien sûr aux immigrés venant d'arriver, et devant s'« organiser » dans tous les domaines de la vie quotidienne, de l'obtention des papiers à celle d'un logement et d'un emploi, avec les circonstances aggravantes de toutes ces difficultés pour ceux qui sont en situation irrégulière. Cette phase qui peut durer plusieurs années a été assez bien étudiée par sociologues et géographes, elle est notamment marquée par des parcours spécifiques en termes de localisation et de types d'habitat. Vu l'effet de « porte d'entrée » de l'Ile-de-France pour l'immigration nationale, ce phénomène, que l'on peut espérer provisoire au niveau de la plupart des individus, doit être considéré comme permanent au niveau collectif et régional, et donc géré comme tel.

Mais il y a aussi un provisoire prévu comme tel, celui des séjours de courte ou moyenne durée : étudiants venant faire leurs études en France, cadres expatriés des multinationales, riches étrangers séjournant à Paris comme jadis le Brésilien de la chanson d'Offenbach. Leurs modes de vie sont sans doute plus marqués encore que les autres par leur statut social et les raisons spécifiques de leurs séjours, mais il y a sans doute deux remarques que l'on peut faire.

La première est de type prospectif : dans un univers mondialisé, ces types de séjours devraient se multiplier, et avec eux les formes d'hébergement les mieux adaptées (cités universitaires, locations meublées, résidences hôtelières ou « appartohotels », etc...), sinon ces personnes se retourneront faute de mieux sur le marché du logement « courant » (locations vides ou accession), où elles viendront en concurrence avec les Franciliens, avec le risque supplémentaire de laisser une partie de ce parc vacante pendant de longues durées.

La deuxième remarque est géographique : pour toutes ces catégories, le centre d'intérêt premier est Paris, et non l'Ile-de-France en tant que telle. Paris a accueilli 35% des étrangers arrivés en Ile-de-France entre 1990 et 1999, et 50% des étrangers d'origine européenne. Mais ces chiffres sous-estiment de toute évidence la réalité des séjours de courte ou moyenne durée, puisque les personnes concernées ont eu le temps d'arriver et de repartir entre les deux recensements, séparés par neuf ans ! La réalité est donc plus impressionnante encore, et souligne le rôle décisif de la ville de Paris dans l'attraction et l'accueil des populations étrangères.

Une évolution qui mériterait des études prospectives approfondies : le vieillissement des populations étrangères. La population étrangère et immigrée dépend encore largement de flux migratoires plus ou moins récents, qui se traduisent encore fortement sur leur pyramide des âges, et donc sur leur avenir démographique. Le vieillissement de ces populations est par exemple un phénomène actuel et rapide, mais il se présente dans des conditions beaucoup plus différenciées selon les vagues migratoires propres aux différentes nationalités, et son étude est rendue très complexe par la prise en compte des différences entre immigrés, étrangers, et ménages étrangers comportant des membres de nationalité française. Les membres des vagues d'immigration ancienne (Polonais, Italiens, Espagnols) sont parmi les plus âgés, les Turcs et les originaires d'Afrique noire parmi les plus jeunes, et même parmi les originaires du Maghreb de fortes différences opposent par exemple Algériens, dont l'âge moyen avoisine 44 ans pour ceux qui ont gardé leur nationalité, et les Tunisiens dont l'âge moyen est de 34 ans. Les moins de 20 ans immigrés ne sont que 120 000 environ, soit 7,5% de la population immigrée, mais les enfants de personnes immigrées sont 1 150 000, ils sont français à 83%, et représentent 37% des enfants franciliens. D'un point de vue prospectif, il est clair que le tableau de la population étrangère et immigrée dans 20 ans sera très différent du tableau actuel, et qu'il serait temps d'envisager des problématiques propres à ces groupes aux pyramides des âges si différentes ; dans un pays où l'on a longtemps hésité, pour des raisons de principe, à traiter de façon différente les problèmes des étrangers et ceux des Français, il va falloir très rapidement se faire à l'idée que ce sont les problèmes des étrangers qu'il va falloir traiter de façon différenciée selon les nationalités, car certains auront toujours des problèmes graves de scolarisation, au moment où pour d'autres la question cruciale sera celle des places dans les maisons de retraite. D'ailleurs, dans la question de l'évolution des retraites et des inégalités face à cette évolution, il faudra aussi s'intéresser au sort des étrangers ayant cotisé (ou non) en France, qui seront sans doute les plus touchés par ces inégalités.

Un autre aspect très important pour les modes de vie est celui du chômage et du statut de l'emploi. L'accent est mis généralement sur le taux de chômage plus élevé et la précarité plus grande des statuts. Avec raison en ce qui concerne le chômage : en Ile-de-France en 1999, le taux de chômage était de 10% chez les Franciliens de nationalité française, et de 21% pour les étrangers.

Les taux étant de nouveau très variables, allant de 10% pour les étrangers originaires de l'Union européenne à 30% pour la plupart des autres et 38% pour les Turcs. Mais le chômage des Portugais serait inférieur à celui des Français, ce qui laisse à réfléchir, notamment sur les résultats liés aux accords de réciprocité entre pays.

En ce qui concerne les statuts, l'accent mis sur les statuts les plus précaires masque un autre phénomène : ce qui différencie peut-être le plus les Français des étrangers, c'est la place des emplois dans la Fonction publique.

Là où 20% de l'ensemble des salariés franciliens appartient à la Fonction publique, seuls 12,5% des immigrés y ont accès, encore s'agit-il certainement pour l'essentiel de ceux qui ont acquis la nationalité française, de nombreux postes étant réservés aux Français. Par contre, on notera la surreprésentation des étrangers dans les professions d'artisan et de commerçant, et dans la plupart des statuts du secteur privé, y compris les CDI. Au fond, pourvu qu'ils ne soient pas au chômage, les étrangers et les immigrés sont plus insérés dans l'économie marchande que ne le sont les Français. Ici, la prospective doit reprendre ses droits : en effet, même si l'on prévoit ou espère une résistance du « modèle français », qui accorde une large place à la Fonction publique, les chances de voir les effectifs de celle-ci croître substantiellement sont relativement faibles compte tenu des contraintes budgétaires, le plus probable étant une stagnation ou un léger recul. Or, avec 37% des enfants franciliens issus de l'immigration et ayant pour presque tous la nationalité française, il est possible que nous assistions à une sorte de « normalisation », les enfants d'étrangers accédant eux aussi, même si c'est de façon limitée quantitativement, à la Fonction publique, au moment même où les Français d'origine plus ancienne, en raison de la même logique quantitative, devront pour beaucoup de résigner malgré eux à envisager une carrière dans le secteur privé. Nous devons donc nous attendre à une forte évolution dans la position professionnelle relative des différents groupes, qui ne sera peut-être pas sans conséquence sur leur attitude vis-à-vis de la société.

En fait, l'un des risques, compte tenu du grand nombre d'étrangers en situation modeste ou difficile, est d'avoir sur eux un regard uniquement misérabiliste. La contribution des étrangers de toutes les origines à l'évolution des modes de vie et à la construction des identités, même en dehors de leurs milieux, ne doit pas être sous-estimée. On peut distinguer plusieurs types d'effets, la liste n'étant pas exhaustive. Effets de « cosmopolitisme », lié de façon inextricable tant à la mondialisation qu'à la présence d'étrangers sur notre sol, et qui affecte aussi bien la mode que la cuisine (« world food », restaurants, traiteurs et commerces d'alimentation étrangers, produits « ethniques » de toutes sortes...). Effet de mimétisme, que l'on a pu observer par exemple chez les jeunes à travers le langage (accent « beur »), les musiques (on sait le rôle essentiel que la musique joue pour la plupart d'entre eux) ou l'habillement (les jeunes africains noirs ou maghrébins servant un peu paradoxalement la diffusion des grandes marques de vêtements ou chaussures de sport américaines ou européennes !). Effet d'innovation enfin, plus difficile à apprécier sauf pour les spécialistes dont c'est la profession que de détecter des tendances nouvelles.

Ces différents effets sont d'autant plus difficiles à prendre en compte que par d'autres aspects les populations étrangères, ou certaines d'entre elles, peuvent être beaucoup plus « traditionnelles » que les populations franciliennes de nationalité française, comme on le voit sur l'exemple des naissances hors mariage : 44% dans les familles françaises d'Ile-de-France contre 23% dans les familles étrangères. Une fois de plus, on se rend compte que la présence d'étrangers et immigrés nombreux et d'origine variée complique de façon considérable le tableau social de la région.

Elle le complique d'autant plus qu'elle contribue à la diversité religieuse, qui peut aussi bien créer un lien commun entre nationalités différentes (par exemple l'Islam) que créer des divisions supplémentaires, de même que tous les autres regroupements sur la base d'affinités.

La dimension spatiale de ce tableau de la société francilienne et de ses modes de vie permettra peut-être de la rendre un peu plus facile à déchiffrer.

3) Métropole¹¹ et fragmentations spatiales

Ici, plus que partout ailleurs, se retrouve cette dialectique de l'unité et de la diversité évoquée au début de ce chapitre : la vie de la banlieue telle qu'elle est ne serait pas possible si Paris n'existait pas, tout comme celle de Paris serait inconcevable sans la banlieue. Notre vocabulaire ne doit donc pas abuser : s'il y a diversité, voire fragmentation, parfois même « divergence » comme nous le dirons à la suite du rapport SEGAUD, c'est à l'intérieur d'un ensemble qui rend ces différences possibles, peut-être même souhaitables dans la mesure où elles permettent à des ménages très différents d'exercer leur « liberté de choix », sinon de trouver vraiment leur « niche écologique ». Cela ne veut pas dire que tout soit au mieux dans la meilleure des métropoles possibles, et certains choix sont sans doute des choix forcés, mais ce sont des choix au sein d'un ensemble, et non entre des espaces indépendants.

a) Les Parisiens

Paris présente à la fois la population et les modes de vie les plus originaux, avec une offre de services surdimensionnée, à l'échelle de toute la région et même parfois du monde, mais dont les Parisiens profitent aussi, au moins en partie.

Sur le plan social, le fait marquant est l'embourgeoisement ou « gentrification » de Paris, ce que Michel PINÇON et Monique PINÇON-CHARLOT appellent aussi le « renversement sociologique de Paris » : entre 1954 et 1999, l'ensemble constitué par les chefs d'entreprises, cadres et personnels intermédiaires passe de 35 à 65% de la population parisienne, alors que l'ensemble employés-ouvriers tombe de 65% à 35%. Certes les définitions ont quelque peu évolué sur la période, mais l'évolution est claire, et elle est majeure : le Paris « populaire », même s'il n'a pas tout à fait disparu, est désormais minoritaire voire résiduel. Avec la disparition progressive du « parc social de fait » et la rénovation des quartiers les plus dégradés, il est désormais tributaire pour l'essentiel de la politique de logement social de la Ville de Paris.

La structure démographique est aussi profondément originale. Si la population de Paris est plus âgée en moyenne que celle de la région (39,5 ans contre 36,5), elle est caractérisée par le poids des jeunes adultes (25-34 ans) et des 45-59 ans. Etudiants mais aussi jeunes actifs plébiscitent Paris comme le montrent les chiffres de migration vers l'Ile-de-France de cette catégorie. Les modes de vie sont bien entendu affectés par cette jeunesse de la population.

La solitude y est également surreprésentée, avec plus de 50% des ménages, dans ses formes les plus variées, traditionnelles (étudiants, personnes âgées) ou plus récentes

¹¹ Métropole : vaste région urbaine qui peut se définir approximativement par la sphère d'influence économique d'une grande agglomération (par exemple les « régions urbaines fonctionnelles » se définissent par l'ensemble des communes dont plus de 10% de la population active travaille dans le cœur économique de la métropole, i.e l'agglomération centrale.)

La région urbaine fonctionnelle de Paris s'étend ainsi au-delà des limites administratives de la Région IDF. [Cf. *Atlas des franciliens – INSEE – IAURIF volume 4 – 2003 – p 11(cartes)*]

(célibataires plus ou moins « endurci(e)s », divorcé(e)s). Les familles monoparentales sont nombreuses (29% des familles contre 22% en moyenne régionale et 20% pour la France entière).

Enfin, Paris est pratiquement seule à offrir l'ensemble des visages « résidentiels » du cosmopolitisme : celui des « riches » (originaires surtout de l'Union Européenne et des Etats-Unis, et habitant surtout les beaux quartiers), et celui des « pauvres » (originaires principalement d'Afrique, du Maghreb ou d'Asie, et résidant plutôt dans les arrondissements du « croissant Est »). S'y ajoutent les autres visages du cosmopolitisme : voyages d'affaires, tourisme, et résidences secondaires urbaines.

Riches étrangers à la recherche d'une résidence secondaire urbaine, qu'ils n'utiliseront que quelques semaines par an. Paris détient 46% du parc de résidences secondaires et occasionnelles de la région, et ces résidences, un peu difficiles à cerner statistiquement, représentent 6 % de son parc de logements en 1999, contre 2 % en 1962. Italiens, Britanniques et Suisses comptaient récemment parmi les acheteurs les plus assidus. Durant leur bref séjour, ils ont un mode de vie en partie proche de celui des touristes, autocar en moins, et en partie proche de celui des classes supérieures auxquels ils appartiennent généralement. A Londres, où ce type de résidence est déjà très développé, l'un des effets positifs de leur présence est une moindre pression sur le stationnement, ces étrangers ne laissant généralement pas de voiture en stationnement durant leur absence. Ils contribuent bien sûr pendant leur présence à la prospérité des activités culturelles et de luxe, mais leur investissement immobilier a aussi un effet d'éviction sur les ménages moins fortunés au cœur de l'espace le plus convoité de la région, et cet effet d'éviction, lui, est permanent.

Ces populations si diverses partagent quelques avantages et inconvénients propres à Paris : un habitat presque exclusivement collectif, des prix élevés de l'immobilier, une forte densité urbaine. Une forte accessibilité, lié à la fois à la densité et à un équipement important, permettant le choix entre marche à pied, vélo et transports en commun, et dispensant éventuellement de posséder une voiture ou en tous cas de l'utiliser : avec 49% de déplacements à pied ou en vélo, 32% en transports en commun et seulement 18% en voiture, Paris aurait pu recevoir la palme de la ville «écologique» dès 2001, avant même que le changement d'équipe municipale ait pu produire un effet, ce qui n'est tout de même pas sans paradoxe pour une ville si densément urbaine, fruit de réflexions et d'actions urbanistiques anciennes accordant relativement peu de place à la « durabilité » environnementale .

Peu adeptes de l'automobile, les Parisiens bénéficient aussi d'une offre de culture élevée et même exceptionnelle, les dispensant éventuellement de regarder la télévision. Au fond, la ville qui a longtemps été la ville-phare de la modernité est celle qui dans ses modes de vie accorde le moins de place aux deux icônes de celle-ci : la voiture, et la télévision. Les Parisiens ont aussi assez largement échappé à la révolution du grand commerce et des hypermarchés, mais ils profitent désormais, outre du petit commerce ou de ce qu'il en reste, avec toute sa variété de plus en plus ethnique, des formes « urbaines » et de proximité du commerce de discount. Toutefois, certains quartiers ont marqués par une telle mono-activité que les habitants n'ont plus guère d'offre commerciale quotidienne à proximité.

En fait, la variété des modes de vie liée à la structure des ménages et au cosmopolitisme est sans doute ce qui limitera le mieux l'effet uniformisateur de l'embourgeoisement de Paris lié au jeu des prix de l'immobilier. Pour investir Paris, un groupe social n'a d'ailleurs même pas nécessairement besoin d'y résider : ainsi, par exemple,

le Nord du Boulevard de Strasbourg, près de la gare de l'Est, est-il le lieu principal de concentration des salons de coiffure « afro ». La plupart des clients n'habitent pas le quartier, et beaucoup viennent de la banlieue Nord, mais durant toute la journée on voit les trottoirs devenir l'annexe animée et parfois bruyante de ces salons de coiffure africains.

Si de tels exemples sont plutôt sympathiques, il ne faut pas perdre de vue toutefois que l'un des principaux « problèmes » de Paris, c'est que Paris n'appartient pas aux seuls Parisiens : à terme, le jeu combiné des achats immobiliers de non-résidents fortunés et de la croissance du tourisme peut avoir le double effet de vider ses logements tout en remplissant ses hôtels, ses restaurants et ses boutiques.

b) Les habitants de la banlieue dense partagent, inégalement et sur un mode mineur, certains des avantages d'équipement ou d'accessibilité de la Ville de Paris, tout en reproduisant sur un mode majeur les contrastes sociaux. Le résultat est qu'il est encore plus difficile de parler d'eux « en moyenne ». Même l'échelle départementale est peu pertinente : certes les Hauts-de-Seine tendent à se rapprocher d'un modèle « parisien », qui serait plutôt celui des beaux quartiers, alors que la Seine-Saint-Denis prolonge les quartiers plus populaires du Nord et de l'Est parisien, et que le Val-de-Marne occupe une position moyenne, mais ces départements présentent une trop forte hétérogénéité à l'échelle locale pour que leur image soit décisive, sauf peut-être la Seine-Saint-Denis ou « 93 », voire « 9-3 », et dans un sens parfois négatif et synonyme de « problèmes », quoique de nombreux jeunes se soient approprié cette appellation dans un sens positif et même identitaire, au point d'être imités dans les autres départements (« 9.5 », et même « 9.2 »...).

Cette proche banlieue, après une phase d'industrialisation puis de construction intensive de logements dans les années 60 et 70, a connu une crise profonde tenant aussi bien à la désindustrialisation qu'à la remise en cause du modèle des « grands ensembles » et de ses logiques de peuplement. Certaines communes, notamment proches de Paris, ont joué assez tôt la carte de la tertiarisation et de la montée en gamme. D'autres, notamment les communes les plus ouvrières et celles situées dans le croissant oriental, ont « résisté » le plus longtemps possible à une évolution qu'elles considéraient comme néfaste tant sur le plan des principes que sur celui des intérêts de leur population. Peu à peu, elles tentent de concilier leurs idéaux avec les mouvements de fond liés à la mondialisation.

En fait, on peut penser que la banlieue proche est la partie de la région qui va connaître dans les décennies à venir les changements les plus importants dans son aménagement, sa population et ses modes de vie. Mais ces changements, selon les choix des habitants et des autorités, risquent d'en accentuer les contrastes.

Ces contrastes peuvent être très forts à l'intérieur d'une même commune, en fonction de la localisation par rapport aux gares ou au centre, de la desserte en transports en commun, et du type d'habitat et de population des quartiers. Selon les choix politiques et urbanistiques, les évolutions pourront donc aller soit vers l'intégration soit vers l'approfondissement des disparités, aussi bien à l'échelle intra-communale qu'à l'échelle inter-communale.

c) Les périurbains

Nous prenons ici le terme dans un sens proche de celui d'« habitants de la Grande couronne ».

Le terme de « périurbain » évoque volontiers des paysages laissant une assez grande place aux espaces verts, et un habitat à base de maisons individuelles, le tout en périphérie d'une agglomération offrant emplois et services. C'est en partie le cas en Grande couronne, dont l'utilisation du sol est rurale à 85%, et où les maisons individuelles représentent plus de 51% du parc de logements global, mais 78% du parc de logements hors des communes urbaines. En fait, cet espace est beaucoup plus complexe qu'il ne paraît.

L'IAURIF et l'INSEE distinguent d'ailleurs entre « banlieue extérieure urbanisée, franges de l'agglomération, villes nouvelles, agglomérations bien desservies par les transports en commun, agglomérations secondaires isolées, et espace rural ». Il conviendrait d'y ajouter les « franges franciliennes » en-dehors de la région.

Sur ces espaces, des logiques différentes sont à l'œuvre : une logique de type « centre-périphérie », opposant les espaces denses et urbanisés en bordure de l'agglomération aux espaces ruraux de la périphérie régionale et des franges extérieures ; une logique d'accessibilité liée aux axes de transport ; des logiques à base urbanistique, opposant les villes nouvelles, planifiées par l'Etat, aux projets plus modestes, « grands ensembles » des années 60 ou 70, lotissements ou « nouveaux villages » des années 70 à 90.

A ces espaces correspondent aussi des groupes sociaux et des modes de vie plus différenciés que ne le laisserait penser le règne incontesté de l'automobile et de la maison individuelle. Dans ses travaux sur les périurbains, Martine BERGER a montré qu'une ségrégation très fine était à l'œuvre aux différentes échelles, les cadres investissant surtout une première auréole ne dépassant guère 20 km autour de Notre-Dame, ainsi qu'un triangle occidental pénétrant plus profondément dans les Yvelines, alors que les ouvriers construisaient leur maison dans une couronne plus lointaine. A une échelle plus fine, chaque opération de lotissement est destinée, en fonction de son prix et de sa localisation, à un segment assez précis de la société.

Sur cette base se déterminent une desserte en équipements et une accessibilité extrêmement différentes. La Grande couronne, tout en offrant globalement l'équipement et les services les moins fournis de la région, est extrêmement différenciée en fonction de la proximité des pôles urbains anciens ou des villes nouvelles¹². Pour simplifier, trois types de situations coexistent, qui offrent des possibilités très différentes en matière de modes de vie : des situations de proximité des pôles urbains, offrant des équipements de bon niveau plus une desserte de transports permettant de profiter d'une offre de services élargie jusqu'à Paris, qui renvoient plus ou moins à la logique de la Première couronne ; des situations d'isolement périurbain compensées, pour des ménages d'âge actif et multi motorisés, par une mobilité élevée. Ici, le prix à payer pour un mode de vie conciliant l'urbain et le rural est celui du temps passé dans sa voiture, ou, pour ceux qui utilisent les transports en commun, le temps perdu dans les changements de mode de transports. Enfin, les situations de véritable isolement, sont celles soit de ménages modestes non motorisés soit de personnes âgées « assignées à résidence » et souffrant d'un réel déficit de services, de nature à compromettre gravement leur vie sociale.

Dans le cadre assez clairement établi de l'habitat et de l'organisation spatiale de la Grande couronne, les évolutions viendront sans doute de la succession des générations sur un

¹² PRETECEILLE E. Division sociale et inégalités urbaines, Paris projet, N°34-35

espace urbanisé récemment, où des quartiers entiers risquent de vieillir (ou de rajeunir) d'un bloc. La pyramide des âges sera sans doute la variable déterminante de l'évolution des communes et des quartiers.

L'autre variable, complémentaire, sera l'effort des autorités, locales aussi bien que régionales, pour offrir à ces populations assez dispersées un maillage de services et de transports lui permettant de survivre un jour sans automobile.

Le pari est loin d'être gagné. Il est pourtant essentiel : la Grande couronne rassemble aujourd'hui environ 45% des Franciliens, et en y ajoutant les habitants des franges à l'extérieur de la région on arrive presque à 50%. Or le risque est que cet espace soit perçu, comme cela apparaît parfois au travers de certains documents d'aménagement, comme étant d'abord une réserve agricole ou écologique, ce qu'il est effectivement en termes de surface. Mais n'oublions jamais que presque la moitié des Franciliens vivent dans cet espace périurbain, et qu'il est essentiel qu'ils puissent accéder à un niveau convenable de services, même si les politiques d'aménagement devaient décider de le faire sur un mode plus concentré !

C- L'ILE-DE-FRANCE, LABORATOIRE SOCIAL ?

Longtemps, l'Ile-de-France a été un « laboratoire social », où s'élaboraient les nouveaux modes de vie. Elle l'est sans doute encore. Mais comment saisir ces nouveaux modes de vie, qui par définition ne rentrent pas dans les catégories établies et décrites par les statistiques ? En fait, nous saisissons surtout ceux qui sont innovants depuis assez longtemps pour être presque « établis », sinon majoritaires, ainsi les « anciens » modes de vie innovants, comme la bi-activité liée à la place des femmes au travail : sur ce point, nous sommes sans doute parvenus à un quasi-aboutissement du processus en Ile-de-France. Ou bien la recomposition couples et familles : ici aussi, le processus est très avancé.

Il y a aussi des modes de vie « presque nouveaux » :

- communautés « NTIC » liées à l'usage des nouvelles technologies et notamment d'Internet : ce sont des communautés floues, extrêmement diverses, parfois locales et parfois très étendues dans l'espace. Elles sont en partie sociales (en 1998, 76% des cadres faisaient un usage régulier de l'Internet contre 13% des ouvriers), elles sont aussi et même plus encore générationnelles (90% des adolescents contre 7% des plus de 70 ans), mais ces chiffres sont déjà très anciens pour un phénomène qui évolue extrêmement vite. Un rapport déjà un peu ancien au CESR notait également une disparité territoriale, les zones les plus denses et les mieux équipées en haut débit profitant des tous les avantages, notamment en termes de tarifs, d'une concurrence acharnée, alors que les territoires moins denses restaient « otages » de France Telecom. Comme tous les commerces, les « cybercafés » trouvent également plus vite leur clientèle en zone dense que dans le périurbain. En fait, outre sa dimension technologique et donc sociale nouvelle, cette activité a pour conséquence de démultiplier les possibilités de contacts de groupes basés sur des affinités, comme les collectionneurs de toute nature ou les admirateurs de telle ou telle personnalité. Ils ajoutent donc sans doute une dimension, non seulement aux modes de vie, mais peut-être aussi aux phénomènes identitaires. Paradoxalement, certains chercheurs comme F. MANCEBO ont montré que ces technologies nouvelles à portée en principe mondiale pouvaient aussi contribuer à revitaliser la vie locale,

en faisant se découvrir des affinités électives à des voisins qui les auraient sans doute toujours ignorées en l'absence de ces nouveaux réseaux.

- communautés à base diverse, notamment sexuelle : si l'existence de minorités sexuelles est sans doute vieille comme le monde, leur affirmation comme groupe social, avec éventuellement un ancrage territorial dans certains quartiers, autour de commerces ou services qui leur sont destinés, est un phénomène nouveau.

Avec l'existence de fêtes ou manifestations quasi-officielles, comme la « gay pride », on dépasse même à nouveau le cadre des « modes de vie » pour passer à celui de l'affirmation d'« identités », ce qui nous renvoie au chapitre suivant.

- développement d'une vie nocturne dans un certain nombre de quartiers, sur l'essentiel de la nuit. Il est illustré par la croissance rapide de la demande de transports en commun après minuit, et les efforts récents d'adaptation de la RATP face à cette évolution des modes de vie. Ainsi le STIF a-t-il décidé le renforcement progressif des services en fin de soirée et de nuit. Cela concerne bien sûr d'abord les jeunes, mais pas eux uniquement, et contribue à accroître la divergence des modes de vie, certaines générations se réveillant au moment où d'autres songent à aller se coucher... Ce développement de la vie nocturne a également une forte dimension spatiale, les milieux « hyper urbains » comme le centre de Paris y jouant un rôle disproportionné, même si quelques « annexes » peuvent être dispersées dans l'ensemble de la région. Il n'est pas exclu que ce phénomène ait aussi une dimension « identitaire », sous plusieurs formes : soit au niveau des groupes, qui peuvent utiliser la nuit pour se retrouver « entre eux » dans des lieux de réunion (bars, boîtes de nuit) qui leurs sont propres, soit au niveau des individus, la nuit leur fournissant les quelques heures de plus où ils peuvent être eux-mêmes, loin des contraintes professionnelles ou sociales de la journée. Dans les deux cas, le développement d'une vie nocturne serait le témoin d'un besoin identitaire plus ou moins « refoulé » dans la vie quotidienne « diurne »...

- modes de vie des « nouveaux seniors », remariés ou non, vivant une nouvelle vie avec une nouvelle compagne, deux ou plusieurs domiciles (celui ou ceux de Monsieur et celui ou ceux de Madame), deux voitures, éventuellement une nouvelle activité annexe, associative ou marchande. Le fait sera marquant en Ile-de-France, avec le remplacement d'une génération de retraités d'origine souvent ouvrière nés et formés avant la deuxième guerre mondiale et ayant mené vie active des années 50 aux années 80, par une génération de retraités souvent cadres ou professions intermédiaires, ayant mené leur vie active des années 80 aux années 2000. On peut penser que leurs modes de vie et de consommation seront totalement différents, et que ceux des retraités actifs à partir de 2000 le seront à son tour.

- y aura-t-il un « retour vers la sédentarité » dû à la hausse des coûts de l'énergie, conduisant à remettre en cause le modèle de « mobilité généralisée » caractérisant les grandes métropoles et notamment l'Ile-de-France ? Pour l'instant, même si chaque hausse du prix de l'essence se traduit par une légère baisse de la consommation, généralement provisoire, les ajustements en termes de modes de vie restent marginaux. S'ils devaient être plus importants, ils seraient probablement très différenciés selon les couronnes et les milieux. Les Parisiens, adeptes de la marche à pied et des transports en commun, seraient peu affectés dans leur vie quotidienne ; ils le seraient plus dans leurs vacances et surtout leurs week-ends, mais ici le niveau de revenu serait déterminant, et ni les plus riches ni les plus pauvres ne seraient vraiment touchés, ces derniers partant peu en vacances et utilisant surtout les transports en commun. En proche banlieue, l'effet serait sans doute plus macro-économique, avec une

baisse du pouvoir d'achat, et micro-local, les parties les moins bien desservies de cette zone étant nettement défavorisées par rapport aux autres. En Grande couronne, l'aménagement risquerait d'être remis en cause dans sa logique...Et à plus long terme, dans une perspective de pénurie de pétrole, la question de la durabilité et de la viabilité de cette couronne telle qu'elle est aménagée actuellement serait clairement posée.

Il y a d'ailleurs un paradoxe à poser cette question d'un « retour à la sédentarité » au moment où certains sociologues se demandent si l'homme moderne n'était pas en train de revenir à son « nomadisme » originel sous une forme revisitée, et parlent de « culture de la mobilité » voire d'« absence rituelle »¹³.

On pourrait certes se demander si les modes de vie « innovants » sont des éléments d'unité ou de fragmentation. A première vue, comme ils introduisent des nouveautés au sein de groupes d'abord limités, ils sont plutôt porteurs de diversité. Réciproquement d'ailleurs, ils voient leur émergence facilitée par la variété de la population et le grand nombre de minorités, qui accroissent la probabilité de leur adoption au sein d'un groupe plus réceptif que d'autres. Au-delà, toutefois, les modes de vie innovants peuvent devenir majoritaires, et la simple existence de ces foyers d'innovation peut devenir une caractéristique tant sociale qu'identitaire d'une région, comme on le voit par exemple aux Etats-Unis avec la Californie.

Mais cette approche est sans doute trop timide : cette question de l'Ile-de-France comme « laboratoire social », nous l'avons en fait déjà en partie traitée dans les pages qui précèdent, sans trop nous en rendre compte, un peu comme Monsieur JOURDAIN faisait de la prose : comme les innovations dans les modes de vie se font progressivement et relèvent du long terme, nous sommes surtout sensibles aux aspects partiels les plus spectaculaires ou les plus choquants par rapport à nos habitudes, et nous voyons à peine les changements de fond qui se déroulent sous nos yeux. Ainsi, le Paris du début du XXI^{ème} siècle que nous avons décrit au fil des paragraphes de cette première partie est-il, malgré le maintien de l'essentiel de son patrimoine bâti, un organisme social profondément nouveau, que nous n'avions jamais connu dans l'histoire. Il en va de même pour les grands ensembles, qui ne sont plus les mêmes que ceux des années 60 où ils ont été conçus.

En fait, l'Ile-de-France est prise dans un grand mouvement d'évolution que nous sommes sans cesse tentés de sous-estimer, ceci étant vrai d'ailleurs des autres régions et des autres métropoles, ce qui veut dire que l'approche la plus pertinente serait peut-être de voir dans quelle mesure nous changeons de façon semblable ou différente des autres. D'où l'intérêt d'une démarche comparative.

D- COMPARAISONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Bien sûr, l'Ile-de-France est unique, comme le sont toutes les régions et rien ne peut dispenser de s'interroger sur son cas spécifique. Toutefois, elle appartient à un ensemble européen et d'abord français, avec lequel elle entretient de profondes relations d'appartenance et tout à la fois de complémentarité. Nous avons vu que son solde migratoire, notamment en ce qui concerne les jeunes adultes, lui fait partager pour partie la même population que celle de la province, population susceptible de comparer les modes de vie dans et hors de l'Ile-de-

¹³ Jean VIARD, Modes de vie et usages du temps en France, Futuribles N°319, mai 2006

France, et de faire des choix en conséquence. Notre région appartient également au groupe des grandes métropoles, qui subissent toutes les mêmes forces économiques, et notamment celles de la mondialisation, avec des conséquences qui peuvent être communes. Ces métropoles échangent d'ailleurs beaucoup d'expériences entre elles. Quelques éléments de comparaison ne sauraient donc être inutiles.

1) Sur le plan national : une comparaison avec la Bretagne

Sur le plan national, des réflexions sur l'avenir des modes de vie, sinon des identités régionales, ont déjà commencé d'être menés. La Section de Prospective du Conseil Economique et Social de Bretagne, sous la signature de son président Monsieur EVEN, a présenté en 2004 un rapport intitulé « Quels modes de vie demain en Bretagne ? ». Notre Section a accordé toute son attention à ce rapport et auditionné Monsieur EVEN. De nombreux points du plus haut intérêt en ressortent.

a) une idée générale : la convergence des modes de vie bretons avec la moyenne nationale, sur la quasi-totalité des thèmes relevant des modes de vie et des comportements. On pense notamment au développement de la mobilité, au souci de la qualité de la vie, à l'évolution de la vie des couples, à la fécondité, aux pratiques religieuses. C'est évidemment important pour la Bretagne, qui a longtemps été considérée comme une région « en retard » sur le plan économique et social. Mais c'est important aussi pour nous, car l'un des éléments de l'identité parisienne pendant plusieurs siècles a tenu à ce qu'elle était, se croyait, et était perçue comme « en avance » sur le reste du pays, voire du monde, dans tous les domaines de la vie sociale. Si ce « privilège » en termes de modes de vie est perdu, c'est un pan de notre identité qui s'effondre, et cela pourrait aussi expliquer que le « prix à payer » pour vivre en Ile-de-France (coût du logement, pollution, durée des transports...) soit désormais perçu comme trop élevé pour une région devenue à certains égards « comme les autres ». Serait-ce une explication du solde migratoire intérieur négatif ?

b) l'impact du vieillissement de la société : cet impact ne se fait pas sentir exclusivement sur les générations concernées, mais sur l'ensemble de la société. Sont relevés notamment l'importance croissante des échanges intergénérationnels, les besoins de proximité géographique entre générations (ce qui n'exclut pas la poursuite de la décohabitation). Cela touche aussi l'Ile-de-France: pour beaucoup de personnes âgées, « leur » région, c'est désormais celle où vivent leurs enfants ou petits-enfants, même si elles n'y ont pas d'autres attaches.

c) les risques de conflits d'usage dans les zones à valeur touristique (« littoral spectacle » breton, résidences secondaires et bi-résidentialité, afflux de résidents anglais en Bretagne...) : en Ile-de-France, c'est la ville de Paris qui est déjà concernée et pourrait l'être plus encore à l'avenir (achats d'appartements par des étrangers fortunés, contribuant ainsi à rejeter les « indigènes » en périphérie) : l'image « mythique » de certains lieux y attire en effet les étrangers les plus fortunés du monde entier, et ceux-ci sont de plus en plus nombreux avec le développement des « pays émergents ». En Bretagne, les résidences secondaires peuvent, avec le vieillissement, devenir les résidences principales de « Parisiens » retraités ou

de bretons revenus au pays. En sera-t-il de même à Paris ? L'exemple des beaux quartiers de Londres (Belgravia...) laisse plutôt pressentir des immeubles vides les trois quart de l'année, comme dans certaines stations touristiques qui se plaignent des « volets clos » ou des « lits froids », mais à Londres les « indigènes » ne se plaignent pas trop car de toute façon ils préfèrent habiter en périphérie. Ce qui n'est pas le cas chez nous...

d) une évolution du rapport au travail, notamment de la part des jeunes :

Précarisation, accroissement de la mobilité professionnelle, hausse du travail féminin... : s'agit-il ici d'un « rattrapage » par rapport à l'Ile-de-France ? Ou reste-il des différences et d'autres évolutions à prévoir ? Dans son rapport, Monsieur EVEN évoque également la baisse des engagements syndicaux et politiques traditionnels, mais la montée de « nouveaux mouvements sociaux » à base « micro-sociale identitaire » : est-ce transposable en Ile-de-France ? Nous aborderons ce sujet dans la deuxième partie du rapport.

e) vie publique et collective :

Monsieur EVEN pose la question de ce qu'il en sera dans 20 ans quand les « nouveaux jeunes » de Bretagne ne viendront plus des mouvements d'action catholique. L'Ile-de-France est moins concernée. Mais il serait intéressant de s'interroger sur le cadre dans lequel auront été élevés les jeunes des générations qui auront 20 ans et 40 ans en 2025 ou 2030, notamment pour :

-Les enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants de l'immigration : ceux qui ont brûlé des voitures en 2005 auront 40 ou 45 ans, et les jeunes de 20 ans de l'époque seront ... leurs enfants.

-Les « petits-enfants » de la génération qui a fait mai 1968, à une époque où leurs grands-parents « soixante-huitards » seront retraités et approcheront du grand-âge, et où la génération intermédiaire sera aux commandes ?

(NB : le rapprochement des deux points est involontaire, mais il pourrait ouvrir des perspectives, les gens au pouvoir en 2005 étant pour certains... ceux qui brûlaient des voitures en 1968... Comme on oublie vite !)

Dans l'ensemble du rapport, on remarque l'importance accordée à des thèmes comme l'évolution des structures familiales, le travail féminin, l'emploi public, la qualité du cadre de vie. Ces thèmes ne sauraient être indifférents à notre région.

En conclusion de son intervention orale devant notre Section, et en réponse à une question portant sur les liens entre modes de vie et identité régionale en Bretagne, Monsieur EVEN nous dit que la Bretagne est très diverse, mais que le sentiment d'appartenance commune à la Bretagne est un atout permettant de travailler ensemble. Il n'est pas certain que nous puissions être aussi optimistes pour l'Ile-de-France, mais justement c'est la question que nous posons dans ce rapport.

Bien sûr, les conclusions d'une comparaison entre la Bretagne et l'Ile-de-France peuvent être relativisées et même discutées : les deux régions sont sans doute plus complémentaires que comparables stricto sensu. On peut aussi se demander si des comparaisons basées sur des moyennes régionales ne gommant pas une variété de détail qui, en tout cas en ce qui concerne l'Ile-de-France, est considérable, du fait de sa taille, et du fait

de la présence de nombreuses nationalités. On peut également se demander si les véritables disparités aujourd'hui au sein de l'Europe se trouvent entre les régions, ou plutôt au sein d'entre elles, à une échelle beaucoup plus locale. C'est d'ailleurs ce que soutiennent, dans le cadre britannique, les autorités de Londres, dont nous allons évoquer le cas dans les lignes qui viennent. Cela fait beaucoup de réserves sans aucun doute, mais peut-être pas encore assez pour ôter tout intérêt à cette comparaison entre deux régions qui partagent de plus en plus les modes de vie de la France contemporaine, et reçoivent aussi de plus en plus, à travers les médias, une image commune de la société et de leur pays.

2) Les enseignements de quelques comparaisons internationales

La puissance des phénomènes économiques liés à la mondialisation, de même que la diffusion des techniques et des modes à l'échelle de la planète, font qu'une partie croissante des modes de vie obéit à des logiques communes, notamment dans les grandes métropoles mondiales. La question est de savoir dans quelle mesure l'héritage culturel, social, et les structures différentes des unes et des autres font pencher la balance vers une uniformisation générale, ou vers le maintien de leurs caractères originaux.

Dans le cadre d'une enquête réalisée par le BIPE à la demande du groupe SCIC, Monsieur B. PREEL a eu l'occasion d'interroger 2 800 personnes appartenant à 7 métropoles européennes dont Lyon, Lille et Marseille. La problématique était centrée sur les choix de localisation et la question de l'« exode urbain », mais le questionnaire très large permet d'aborder des sujets très divers, et reste digne de commentaires malgré sa date déjà un peu ancienne (1991).

L'une des premières remarques, c'est l'attachement des « eurométropolitains », comme les nomme Monsieur PREEL, à la liberté de choix comme l'une des valeurs fondatrices de la grande ville. Ce n'est pas nouveau, mais c'est une constante et peut se traduire dans les politiques actuelles de façon très concrète : par exemple, beaucoup d'habitants des métropoles sont prêts à accepter des politiques donnant la priorité aux transports en commun... à condition qu'ils gardent la liberté d'utiliser leur voiture. Dans une économie de l'abondance, cela se traduit par des situations d'« hyper choix » et une culture privilégiant l'autonomie individuelle de façon parfois paroxystique. Cette volonté d'autonomie se traduit très concrètement par une course à l'espace vital, que ce soit en termes de m² à l'intérieur du logement ou d'espace extérieur disponible, voire de disposition de plusieurs logements (résidences secondaires ou occasionnelles).

La deuxième remarque, c'est que les ressemblances l'emportent sur les différences, et que l'explication s'en trouve probablement dans la taille et la variété interne des organismes métropolitains, qui offrent tous une variété de sites et de possibilités finalement assez semblables, seulement pondérée par des dosages, des combinaisons de forme et de localisation qui font la « personnalité » de chaque ville autant que l'existence de véritables « originalités ».

Quand il s'agit de localisation, la proximité du travail n'est clairement plus un élément déterminant, mais simplement une contrainte définissant, en combinaison avec le système de transports, l'aire des possibles. Le choix se faisant en fonction des trois « proximités » recherchées, autres que celle du travail : la proximité de la nature et de l'environnement (du jardin à la forêt), la proximité sociale (et notamment le « cocon » de la famille et des amis), et la proximité des commerces et services divers. Sur ces bases, Monsieur PREEL a pu observer des choix très différents en fonction d'une « géographie culturelle » des villes : dans celles du

« Nord » (dans son échantillon Rotterdam ou Düsseldorf) les habitants privilégient clairement l'axe « nature », d'où le choix en faveur du périurbain. Ceux du « Sud » (Barcelone ou Milan) mettent en avant la dimension sociale et familiale, tout en réservant un sort varié à la centralité (commerces et services), ceux-ci pouvant être offerts aussi bien dans les centres traditionnels que dans de nouvelles « centralités périphériques ». Les villes françaises étudiées se situent en position plus ou moins intermédiaires, Marseille privilégiant la proximité sociale typique du Sud, alors que Lyon est en pointe pour la proximité des services, tout en ne négligeant pas la recherche de la nature.

En pratique, ces préférences affichées dans l'enquête du BIPE se traduisent dans les choix de localisation et donc les formes de la croissance urbaine, mais à travers deux filtres qui en modifient quelque peu l'impact : d'une part, la recherche d'un maximum d'espace, évoquée plus haut, peut conduire à des choix en faveur du périurbain de la part de citadins qui restent attachés aux valeurs et modes de vie typiques du centre-ville : c'est un choix « par défaut ». La situation inverse est d'ailleurs concevable, notamment par impossibilité d'accéder à une maison individuelle, renvoyant vers un habitat collectif en zone centrale. D'autre part, la mobilité permet de tenter la conciliation des contraires, et l'étude des motifs de déplacements en témoigne clairement : face à la stagnation des mouvements pendulaires liés au travail, ce sont les déplacements pour motifs personnels qui explosent, notamment en Ile-de-France, ce qui conduit à remodeler sans cesse les systèmes de transports.

On retiendra que la problématique liée aux grands choix de modes de vie évoquée plus haut n'est pas propre à l'Ile-de-France, mais que bien sûr, comme chaque grande métropole, elle y apporte une réponse spécifique, liée à son histoire et aux préférences de ses habitants, ces dernières ne pouvant peut-être pas d'ailleurs s'exprimer aussi librement qu'ils le souhaiteraient du fait des contraintes du parc immobilier. On retiendra aussi que cette « liberté », valeur essentielle et unanimement reconnue, peut prendre des formes différentes quand il s'agit de la concrétiser dans la vie urbaine, et que la mobilité exaspérée peut dans certains cas être la conséquence de l'impossibilité d'accéder à la forme idéale d'habitat.

Une grande ville est absente de l'enquête du BIPE, et justement celle qui sert le plus souvent de point de référence à Paris : il s'agit de Londres. Certes, son histoire urbaine est trop différente de celle de Paris pour qu'il soit possible de raisonner de façon simpliste ou en termes de « transférabilité » des modèles. Mais sur un point au moins nous devons regarder ce qui se passe à Londres : c'est la question du cosmopolitisme. Elle se présente en termes différents, mais le défi est général et concerne toutes les grandes métropoles occidentales. La population étrangère est nettement plus importante à Londres qu'en Ile-de-France. La population issue des différentes minorités ethniques ou raciales (qui sont recensées très officiellement en Grande-Bretagne) atteint même environ le tiers de la population londonienne. Son organisation est plus communautaire, pour le meilleur comme pour le pire. Ainsi, Londres a connu dans le passé des émeutes (par exemple à Brixton, dans sa banlieue Sud, au début des années 80) aussi ou plus violentes que celles que nous avons connues en 2005, mais elles étaient plus localisées et avaient un caractère plus purement ethnique qu'en banlieue parisienne, où elles avaient un caractère plus « social » et générationnel. Un point commun toutefois, c'est que dans plus d'une émeute britannique on a pu reconnaître la main de trafiquants de drogue dérangés dans leur trafic et souhaitant décourager la police d'intervenir dans leur quartier, et le problème des relations entre la police et les minorités.. On notera aussi qu'à la suite des émeutes évoquées plus haut, un véritable effort de lutte contre les discriminations et de mise en valeur des collectivités locales les plus touchées a été réalisé, avec un certain succès. L'autre leçon, valable également chez nous, c'est que des membres

apparemment bien intégrés de communautés ethniques ou religieuses, ici en l'occurrence musulmanes, ont pu ressentir un « fossé identitaire » tel avec leur pays d'accueil qu'ils ont fini par verser dans le terrorisme le plus extrême. Mais ce n'est pas entièrement nouveau pour Londres, qui a longtemps vécu avec le terrorisme irlandais.

Une leçon plus optimiste est celle du rôle des étrangers à la fois dans la dynamique économique (on publie en Grande-Bretagne un « hit-parade » annuel des milliardaires originaires de l'immigration, et l'un d'entre eux s'est fait bien connaître en France récemment en rachetant...Arcelor !), et dans la dynamique urbaine : pour la première fois depuis un siècle, le centre de l'agglomération londonienne (Inner London) a connu une remontée démographique contredisant les théories du déclin des centres-villes, et ce renouveau est essentiellement dû à la population étrangère, de la plus huppée à la plus pauvre : celle qui préférerait s'entasser à Sangatte plutôt ... que d'essayer de trouver une place en France !

Dans un registre plus surprenant peut-être, nous nous permettrons d'évoquer une comparaison insolite entre Los Angeles et Amsterdam, due au professeur américain Edouard SOJA. Celui ci montre qu'au delà de la dissemblance évidente des deux métropoles, quelques points communs ou quelques divergences significatives peuvent être dégagés, qui relèvent notamment de leur insertion commune dans l'économie mondialisée.

E. SOJA évoque en conclusion le rôle des grandes métropoles dans ce qu'il appelle la « régulation post-moderne néo-conservatrice », appellation un peu étonnante et qui fleure bon le « marxisme californien », mais qui a le mérite d'attirer l'attention sur les aspects les plus modernes de la façon de gérer l'économie, la politique et même la société, et notamment sur la manipulation des images et des médias . On sait que Los Angeles, avec Hollywood, en est un des hauts lieux mondiaux. A partir de là, il compare Los Angeles et Amsterdam non plus en termes de différences qualitatives de paysages ou de structures sociales, mais d'avance ou de retard et de positionnement par rapport à ce phénomène mondialisé, qui excelle à jouer des bons sentiments, de l' « identité », de l'authenticité », de l' « innovation », dans une optique d'abord commerciale.

Une métropole mondiale comme l'Ile-de-France ne saurait échapper à des tendances lourdes de ce type, elle est le lieu de rencontre des consultants en communication, des spécialistes du marketing commercial ou politique, des journalistes du plus haut niveau. Nous devons donc nous rendre compte que les images médiatiques des modes de vie pratiqués dans notre région, comme celle de l'identité régionale, ne sont pas de simples résultantes de l'évolution économique et sociale de fait, mais qu'elles sont également des instruments de communication fabriqués, utilisés ou manipulés par les médias les plus divers dans le cadre de stratégies variées, aussi bien publiques que privées.

La couverture des émeutes de l'automne 2005 par les médias internationaux en a été l'un des témoignages les plus frappants, ces derniers ayant pu faire à la fois preuve d'un professionnalisme impressionnant pour certains, et parfois aussi d'une partialité telle que les Franciliens n'avaient plus l'impression d'y retrouver leur région, dont on avait le sentiment qu'il s'agissait avant tout de la déconsidérer. Il faut savoir en tout cas que l'innocence n'est plus de mise lorsqu'il s'agit d'évoquer ces sujets, que modes de vie, images et identités font désormais l'objet d'approches professionnelles et intéressées dans le cadre d'un marché mondial basé sur la compétition, et que nous devons en tenir compte dans la suite de nos travaux.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Si notre région présente statistiquement un certain nombre de caractères distinctifs, force est de constater la variété des modes de vie de ses populations, qui limite la portée de toute réflexion sur le « Francilien moyen ». Ce serait sans doute vrai de chaque région française, ne serait-ce qu'en raison de l'opposition urbain-rural, mais ici la multiplication des modes de vie atteint de véritables sommets, avec à la fois des cas « classiques » que l'on retrouverait ailleurs, en province ou à l'étranger, et une multiplicité de cas originaux, liés à la fois à la taille de la région, à sa complexité et à son ouverture internationale. A elles seules, les populations d'origine étrangère ou immigrée pèsent sur certains aspects d'un tel poids qu'elles affectent significativement les moyennes, et obligent à raisonner de façon différenciée. Mais, même en dehors de ces cas, les modes de vie sont tellement différenciés du fait des fragmentations sociales et géographiques qu'une telle approche est de toute façon indispensable.

Ces modes de vie vont continuer d'évoluer, comme l'espace dans lequel ils se déroulent et s'expriment. Paris nous fournira certainement son lot d'anecdotes et de cas nouveaux ou exceptionnels, et ces modes de vie innovants trouveront sans difficulté à Paris leur « niche écologique » naturelle.

Mais c'est sans doute dans la banlieue de la zone dense que les principales évolutions se produiront, ce qu'elles ont déjà commencé de faire, avec la plus forte dynamique et le plus fort renouvellement, pour le meilleur souvent et pour le pire parfois, avec de très forts contrastes locaux ou communaux, et les conflits les plus sérieux. La Grande couronne, aux modes de vie plus « encadrés » par les contraintes liées à l'habitat individuel et l'automobile, offrira sans doute des évolutions plus prévisibles, ce qui ne veut pas dire qu'elle ne connaîtra pas de sérieux problèmes, on peut même penser que c'est dans cette zone que se concentreront les problèmes les plus graves liés à l'articulation entre vieillissement de la population, dépendance automobile et coût de l'énergie.

On comprendra donc que le thème de la « modernité » des modes de vie en Ile-de-France se présente sous un jour différent que celui auquel nous avons été habitués. Pendant plusieurs siècles, l'Ile-de-France, en fait surtout Paris et l'agglomération parisienne, ont pu représenter globalement la « modernité » face au reste du pays et parfois même du monde, et incorporer cette donnée à leur image au point d'en faire sans doute un élément fort de leur identité. Qu'en est-il aujourd'hui ? En fait, la modernité est toujours présente en Ile-de-France, ne serait-ce que parce que la taille de la population, sa variété, son ouverture internationale créent un terreau favorable à l'apparition d'innovations de toute nature. Mais la variété des populations et des modes de vie, couplée à l'évolution connue par les autres régions et les autres pays, ne permet plus d'offrir une image globale et massive de « modernité francilienne » à opposer au « retard » des autres. L'identité francilienne ne peut plus à l'heure actuelle s'appuyer principalement sur cette dimension, même si l'Ile-de-France et Paris représentent encore pour certains un modèle et un espoir, notamment dans le monde francophone, ce qui crée des devoirs auxquels il n'est pas possible d'échapper.

Toutefois, il ne faudrait pas que la notion de diversité soit caricaturée au point de se réduire à l'opposition des cas les plus extrêmes, par exemple entre les familles de cadres habitant en maison individuelle, multi motorisés, très mobiles, et multipliant les appartenances sociales et géographiques, que l'on opposerait à des familles immigrées « assignées à résidence » dans des cités HLM de la proche ou moyenne banlieue.

L'essentiel de la population francilienne reste composé de ménages plus ou moins « moyens » vivant dans des espaces plus ou moins mélangés. Mais cela ne signifie pas que cette masse « moyenne » soit homogène, que ce soit en termes de modes de vie ou, nous le verrons, d'identité : elle est parcourue par d'innombrables nuances liées à ses origines sociales ou géographiques, à la composition et à l'âge des familles, à ses choix de localisation.

Par exemple, le thème essentiel du vieillissement de la population va se traduire, à milieu social comparable, de façon extrêmement différente pour les personnes vivant en zone dense et celle vivant dans le périurbain, et parmi celles pouvant ou non bénéficier d'un entourage familial dans la région ; parmi les populations immigrées, dont la pyramide des âges est la plus variée de toute, les problèmes vont se poser avec des décalages pouvant aller jusqu'à une génération entière, et dans des conditions différentes, même entre populations aussi proches que par exemple les Algériens et les Marocains.

Pour en revenir à notre interrogation première sur l'existence de « repères » dans la société francilienne, il apparaît à la fin de ce chapitre que, si les Franciliens ont en commun le fait de partager la vie d'une grande métropole à laquelle ils apportent tous leur contribution, leurs modes de vie, si variés, ne sont susceptible de leur offrir que des repères partiels, de nature et de force ou intensité variable, et surtout des repères partiellement partagés, rares étant ceux dont on pourrait dire que toute la population se retrouve autour d'eux.

Dès lors, notre tâche semble tracée : l'identité régionale ne ressortant pas spontanément de modes de vie trop divers pour être fédérateurs, et en évolution trop rapide pour servir de point de repère, nous devons voir comment elle peut émerger à la fois malgré cette diversité, et éventuellement en s'appuyant sur cette diversité.

DEUXIEME PARTIE : IDENTITE ET IDENTITES FRANCILIENNES

Lorsque notre Section s'est penchée sur le thème de l'identité francilienne, il lui est apparu presque immédiatement qu'elle devait accoler au terme d'« identité » (au singulier) celui d'« identités » (au pluriel). Certes, on voit bien ce qu'est l'« identité francilienne » au singulier : c'est une identité régionale, comme il en existe dans les autres régions françaises, identité parfois ancienne et très forte, comme en Alsace, en Bretagne ou en Corse, parfois plus récente et fragile comme dans la région Centre ou la région Rhône-Alpes. Il s'agit donc d'une forme d'identité collective propre à un territoire et à ses habitants, la région Ile-de-France ayant bien sûr des particularités sur lesquelles nous aurons à revenir. Alors pourquoi parler d'« identités » au pluriel ?

Parler d'« identités » au pluriel, c'est d'une part se demander si cette identité régionale a une définition unique et valable pour tous, si elle se définit de la même façon pour tous ses habitants, tous ceux qui la fréquentent ou même en rêvent depuis les pays les plus lointains, ou bien si elle est multiple et varie selon le regard que l'on porte sur elle. L'Ile-de-France du Parisien est-elle la même que celle de l'habitant de Seine-et Marne ou de Seine-Saint-Denis, ou de l'homme d'affaires international partageant son temps entre Roissy, la Défense et le Palais des Congrès ? L'Ile-de-France rêvée par l'Africain prêt au grand voyage est-elle la même que celle vécue par les occupants du squat de Cachan expulsés puis relogés à l'automne 2006 ?

Parler d'« identités » au pluriel, c'est aussi replacer ce cas particulier d'identité dans l'ensemble des différents types d'identités collectives, par exemple sociales, religieuses, ethniques ou territoriales, concernant la région et ses habitants. Nous ne sommes pas définis seulement par notre identité régionale, mais par tout un ensemble d'appartenances au sein desquelles l'appartenance régionale peut occuper une place plus ou moins importante selon les cas, en concurrence ou en complémentarité avec les autres formes d'identité. En pratique, les identités sont toujours plurielles.

C'est enfin reconnaître que l'« identité » ne prend tout son sens sur le plan humain que dans le cadre d'un processus de construction identitaire, dans lequel le « sentiment d'appartenance » à tel ou tel groupe ou territoire est le fruit d'une histoire à la fois personnelle, familiale et collective au cours de laquelle les différentes facettes de l'identité se composent, se complètent, se succèdent dans le temps et même parfois se contredisent entre elles.

On aura compris que derrière cette notion apparemment simple d'identité régionale se cache une grande complexité, que nous ne prétendons certes pas déchiffrer en totalité dans ce rapport, mais qu'il nous semble nécessaire de prendre en compte, si nous voulons parvenir à des recommandations ayant un minimum de solidité. C'est pourquoi nous commencerons par quelques remarques générales sur la façon dont se définissent et se construisent les identités

A- DEFINITION ET CARACTERES DES IDENTITES

Il ne s'agit pas ici évidemment de faire œuvre de sociologue, mais tout d'abord de rappeler quelques éléments de définition. Si l'on suit par exemple H. CHAUCHAT¹⁴, « l'identité est une construction dont le sujet tire permanence et singularité » (les deux termes sont soulignés par nous). Elle est aussi « ...un rapport au monde, une certaine manière d'être et de se situer par rapport à l'environnement, et particulièrement par rapport aux autres ». L'identité n'est donc pas uniquement personnelle, elle est aussi une identité sociale, bâtie à partir de la représentation de l'environnement social de chacun, c'est-à-dire « des différents groupes auxquels il se réfère, groupes d'appartenance mais aussi de non-appartenance (opposition) ». L'identité ne se crée donc pas dans l'indifférence à ce qui l'entoure, mais dans le lien, qu'il soit fort, faible, ou même conflictuel.

« Lien forts, liens faibles, identités floues » : lorsque nous essayons de déterminer l'identité d'une personne ou d'un groupe, nous sommes facilement tentés de la limiter à quelques grands traits correspondant aux éléments « forts » des identités, du type « origine, profession, religion ». En allant à la caricature, cela peut donner des identités comme « Pêcheur/Breton/Catholique », ou « Ouvrier/Algérien/Musulman » ou « Tailleur/Juif/du Sentier », à peine nuancées par quelques traits de caractère personnel. Il en va de même pour les villes ou les régions.

Cette approche par les éléments forts et « publics » de l'identité est souvent insuffisante voire caricaturale, parfois même dangereuse. Elle peut d'abord être incomplète voire erronée, en surestimant ou sous-estimant l'une ou l'autre dimension. On soulignera par exemple que l'un des éléments les plus forts de l'identité personnelle, celui de l'identité familiale, est souvent passé sous silence chez nous, alors que dans de nombreuses cultures l'appartenance familiale est mise en premier, parfois jusqu'à l'excès. Nous avons entendu en Irlande ou en Ecosse des réflexions du type « Si c'est un Mc Donald, il doit avoir un sacré caractère » (bien sûr, le nom de Mc Donald est pris ici au hasard). Dans de nombreux pays, on est d'abord défini par son appartenance familiale. Bien entendu, cela est plus facile et logique dans les régions rurales où tout le monde se connaît et où les populations sont plus ou moins stables, alors que dans les régions urbaines, marquées par la mobilité, comme l'Ile-de-France, cette dimension perd de sa force ou au moins de sa visibilité.

Surtout, on a tendance à sous-estimer la multiplicité des « liens faibles », dont certains sociologues tendent à souligner de plus en plus l'importance. Ces « liens faibles » peuvent être ceux qui nous lient soit à des lieux ou des personnes éloignés dans le temps (dans notre passé) ou dans l'espace (parents ou amis habitant au loin et que l'on voit rarement), ils peuvent correspondre également à des « affinités électives » d'intensité plus ou moins fortes liées à des communautés de goût, de pratiques sportives, de la vie associative...

Constitutifs d'une « identité floue », dont les contours sont beaucoup moins nets que ceux issus des liens forts, les liens faibles ont également l'énorme avantage, en termes de construction sociale, d'être moins exclusifs l'un de l'autre : s'il est difficile d'être à la fois chrétien et musulman, ou cadre supérieur et ouvrier, rien n'empêche d'être membre d'un club de bridge tout en appartenant aux anciens de telle ou telle école.

¹⁴ CHAUCHAT H. et DURAND-DELVIGNE A. (dir.), De l'identité du sujet au lien social, Paris, P.U.F. 1999

La « non-exclusivité » de certains liens, notamment ceux qui sont relatifs au passé, peut aller jusqu'à défier le réel : on a pu voir, lors de questionnaires d'enquête, des retraités répondre à la question sur la localisation de leur travail et préciser même le moyen de transport employé pour s'y rendre, comme s'ils « y étaient » encore.... De même, des habitants de la banlieue ayant antérieurement résidé à Paris se considèrent encore fréquemment comme « Parisiens »... Ce qui nous conduit à une autre dimension des identités, celle de la possible « dissociation » de leurs éléments.

Dissociation et contradictions : notre hypothèse spontanée est que les différents aspects d'une identité s'emboîtent ou se complètent logiquement voire harmonieusement, probablement du fait de l'histoire, notamment collective, dont ils sont le produit (par exemple dans le cas du « pêcheur breton et catholique ») . L'hypothèse psychologique sous-jacente est celle de l'homogénéité de toute personnalité, qui serait « normalement » exempte de contradictions, sauf cas pathologique, qui renverraient alors à des maladies mentales comme la schizophrénie. Cette hypothèse est aujourd'hui fortement contestée par certains anthropologues ou psychologues, par exemple MM BOUMARD, LAPASSADE et LOBROT, qui ont publié en 2006 un ouvrage au titre quelque peu provocant : « Le mythe de l'identité, Apologie de la dissociation ». Ils y affirment le caractère normal de la dissociation des pensées et même des différentes facettes de la personnalité. Il est clair que nous avons tous fait l'expérience de penser à deux choses à la fois, comme de conduire une voiture en pensant à autre chose, et que les contradictions font partie de la vie : on voit bien des catholiques pratiquer la contraception, alors qu'une enquête sur les « sans-religion » montrait qu'une partie non négligeable d'entre eux croyait à l'enfer ou à la réincarnation, le diagnostic d' « hypocrisie » étant dans de tels cas une solution un peu facile.

Sans être forcément d'accord avec les conclusions de ces auteurs, on soulignera leur application à un sujet précis de la plus haute importance pour notre propos et pour l'Ile-de-France : celui de l'échec scolaire et de la violence chez les jeunes des écoles et collèges en zone sensible, attribué par ces auteurs à un malentendu entre l'institution scolaire et ses méthodes, d'une part, et la psychologie de ces jeunes, d'autre part. Plus généralement, la question des différentes facettes, parfois contradictoires, de l'identité, se pose certainement de façon plus aiguë dans une région dont la population vient d'horizons très variés, et qui doit composer avec plusieurs appartenances, tout en conciliant une partie de ses traditions avec une modernité parfois voulue mais parfois aussi imposée. Une « synthèse » sans doute plus difficile à réaliser pour les populations issues de l'immigration, mais, si l'on s'en réfère à ces théories, une situation qui n'a rien de « pathologique » en soi, et dont la solution ne relève pas en théorie de la « mission impossible ».

L'identité se construit aussi par opposition, celle –ci pouvant aller de la simple non-appartenance jusqu'au conflit. Le conflit ne doit donc pas être vu comme exclusivement négatif, il peut être stimulant tant sur le plan culturel que social ou économique, mais il peut aussi avoir des conséquences graves. L'une des plus graves est celle où le conflit dégénère et devient incontrôlable, soit sous l'influence d'une idéologie, soit dans le cadre d'un délire identitaire où la seule façon d'affirmer son identité devient le meurtre de l'Autre. Des études sur les événements récents de l'ex-Yougoslavie ou d'Afrique ont montré que le passage de la simple antipathie au génocide n'est pas nécessairement inscrit dans les tables de l'histoire, mais qu'il peut suffire de quelques mois pour transformer de "braves gens" en tortionnaires et en assassins.

Pour certains auteurs comme Arjun APARURAI, la violence aveugle de masse est même un instrument de construction de l'identité pour des groupes ayant besoin de se « rassurer » sur leur propre identité. Cette rapidité potentielle des dérives identitaires est de nature à inquiéter tout particulièrement le prospectiviste, le basculement du « trop peu d'identité » au « trop d'identité » pouvant se faire dans un temps très court, et parfois malheureusement trop court pour qu'il soit possible de réagir à temps.

Le rôle des médias dans de telles évolutions, et notamment de la diffusion massive d'images de violences urbaines, ne doit pas être sous-estimé, notamment lorsqu'il s'agit de populations jeunes, à l'identité encore en cours de construction, et particulièrement sensibles à de telles images.

Toutes ces réflexions nous conduisent donc à nous intéresser aux processus de construction des identités tout autant et même avant de nous intéresser à leur « contenu » comme on le fait habituellement. Ceci nous semble d'autant plus nécessaire que certains indices laissent penser que justement, les identités ne se construisent pas en Ile-de-France tout à fait de la même façon que dans d'autres régions.

B- LES CARACTERES ORIGINAUX DE LA CONSTRUCTION DES IDENTITES EN ILE-DE-FRANCE

Classiquement, on voit la formation des identités se faire « par le haut », notamment en ce qui concerne les liens forts, à travers l'histoire, les institutions et l'éducation, bref l'autorité et l'héritage. La stabilité géographique comme la mono-appartenance régionale conduisent notamment à s'approprier sans trop de difficulté les principaux caractères identitaires communs à la population au sein de laquelle on vit, qu'il s'agisse de religion, de culture, d'attachement à des symboles, des paysages ou des monuments, de comportements... Les institutions de différentes natures sont les garants de cette permanence identitaire.

Il n'est pas évident qu'il en aille de même en Ile-de-France. Peut-être parce qu'une bonne partie de la population est constituée de migrants ou de fils de migrants, qui n'ont pas complètement substitué à la légitimité des institutions de leur région ou de leur pays d'origine une « légitimité » francilienne ou parisienne. Peut-être parce que l'échelle métropolitaine est trop vaste, comparée à celle d'un village ou d'une petite ville, pour que les échelons supérieurs y soient pleinement appropriés par les citoyens.

Peut-être aussi, de façon plus spécifique encore, parce que l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France est particulièrement marquée par les révoltes, les révolutions et l'aspiration à la liberté. Après tout, Louis XIV lui-même préférait Versailles à Paris parce qu'il n'avait jamais pu oublier les émeutes de la Fronde. Même si la Fronde ou la Commune sont loin, cette liaison profonde entre Paris et l'idée de liberté ne peut s'effacer si rapidement de l'inconscient collectif. Avec les risques de déception que cela comporte : on croit venir à Paris pour trouver la liberté, mais en fait on cherche la liberté et on trouve Paris, et plus souvent encore la banlieue. Ce n'est pas forcément une catastrophe, et on peut sans aucun doute construire quelque chose à partir de là, y compris une identité, mais cette identité, ainsi construite, ne peut pas être exactement de même nature que les autres.

Elle est probablement beaucoup plus construite autour de l'individu et de ses aspirations que dans d'autres régions. La proximité par rapport à l'individu y est plus importante qu'ailleurs. Nous essaierons donc de présenter les composantes des identités franciliennes non selon leur nature, comme on le fait habituellement, mais par cercles concentriques de proximité par rapport à l'individu, qui est le centre de la construction sociale et identitaire francilienne.

C- LE PREMIER CERCLE, CELUI DES PROXIMITES : FAMILLES, VIE ASSOCIATIVE ET VIE LOCALE

Dans une construction de l'identité se faisant par cercles concentriques autour de l'individu, on pourrait penser que le « premier cercle », celui des proximités, est naturellement privilégié. C'est partiellement vrai, mais, nous le verrons, les choses ne sont pas toujours aussi simples, ne serait-ce qu'avec le « premier cercle » classique, celui de la famille.

1) Familles, modes de vie et formation des identités

Dans ce rapport, nous avons déjà trouvé, et nous retrouverons la famille, et les familles, dans toute leur diversité, à tous les carrefours du raisonnement. Elle est à la fois discrète, parce qu'elle relève de la vie privée et que ce sont des individus et non des familles qui s'expriment, mais d'une importance considérable, parce qu'elle conditionne en partie la psychologie de ces mêmes individus, et leurs rapports au reste de la société, et la formation de leur identité (et même de leurs identités).

Le chapitre sur les « modes de vie » nous a d'ailleurs fourni des indications essentielles à ce sujet, avec deux ou trois problématiques différentes : d'une part, la question de la vie solitaire, versus la vie en couple ; clairement, les modes de vie en Ile-de-France semblent plus en adéquation avec le célibat que dans d'autres parties du territoire. D'autre part, la situation des familles avec enfants : si elles ne semblent pas moins fréquentes qu'ailleurs, elles connaissent en Ile-de-France des difficultés matérielles plus grandes, qui les conduisent à des arbitrages entre logement et localisation parfois douloureux, elles connaissent aussi parfois des difficultés morales ou sociales particulières, notamment les familles monoparentales, plus fréquentes dans notre région. Enfin, la question du vieillissement et des personnes âgées ne peut être traitée indépendamment de celle des familles, la question du lien familial et social étant aussi importante que celle du niveau des retraites.

Le premier thème est celui de la difficulté apparente, si l'on en croit les statistiques, de vivre en couple en Ile-de-France, évoquée dans la première partie, puisque la région a nettement plus de personnes seules que ne le supposerait sa structure par âge. Le mot « difficulté » est d'ailleurs peut-être erroné, car il peut tout à fait s'agir d'un choix délibéré, voire d'une adéquation entre ce choix et les conditions de vie offertes par la région. Toujours est-il que ce choix n'est pas sans conséquences, que ce soit sur le plan pratique (localisation et type du logement, modes de vie...) ou sur le plan identitaire. Il suppose en effet que l'investissement identitaire se fera (par définition) en dehors du couple sinon de la famille, donc dans le reste du champ social. Il est d'ailleurs par là même tout à fait compatible avec une grande richesse et une grande diversité de la vie sociale et de l'investissement identitaire.

La vie en famille avec enfants soulève d'autres questions. Celles d'ordre matériel ont été évoquées dans la première partie. Mais il en est d'autres qui sont plus en rapport avec le thème des identités. On peut tout d'abord s'interroger sur l'organisation de la vie familiale et individuelle dans le cadre des familles recomposées, et la concurrence éventuelle entre « plusieurs identités familiales ». Plus profondément, se pose la question de la transmission des identités et des valeurs entre générations. Il semble que globalement elle soit plus difficile dans le monde moderne. Le principe d'autorité fonctionnant moins bien que par le passé, la confiance entre parents et enfants devient le pivot de cette transmission. La question est de savoir si elle fonctionne d'une façon spécifique, et plus ou moins bien, en Ile-de-France. Nous ne prétendons pas avoir la réponse à cette question. Mais on ne peut manquer de se la poser en voyant la profondeur de la crise dont ont témoigné successivement les violences dans les banlieues en 2005 et les manifestations anti-CPE en 2006. Que ces crises aient des motivations objectives, politiques ou sociales est certain. Mais elles ont aussi très probablement une autre dimension, qui relève de la confiance entre générations.

Certes, le jeu action/réaction entre enfants et parents dans lequel se forme la personnalité, y compris dans le rejet (« familles, je vous hais »), est assez classique. Il conduit parfois à des choix identitaires surprenant en apparence, mais assez faciles à interpréter en termes de conflit. (On pense par exemple à l'affaire qui fit grand bruit, du « voile islamique », arboré à l'école par les filles d'un avocat d'origine israélienne, peut-être plus pour provoquer leur papa que pour remettre en cause le principe de la laïcité). Dans une région où les divorces et les familles recomposées sont en grand nombre, il est clair que la dimension familiale des identités peut être à la fois très forte et très complexe psychologiquement, avec la conséquence que l'observateur est à la fois contraint de la prendre en compte, tout en se voyant interdire toute généralisation, vu le caractère unique de chaque situation familiale voire individuelle.

Les conflits liés à la famille peuvent même prendre une dimension plus large lorsqu'ils sont par exemple teintés d'une opposition entre traditions (surtout venues d'ailleurs) et modernité (par exemple française), notamment dans les familles d'origine immigrée. Le rejet de l'autorité peut dans certains cas présenter des caractères plus profonds voire traumatisants, pour les deux parties, que le simple rejet de l'autorité caractéristique de la « crise d'adolescence ».

Mais si la famille peut être au cœur des problèmes, elle peut être aussi au cœur des solutions, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'activité, et de l'intégration sociale. Lors de l'une des auditions par la Section a été évoqué l'exemple de la baisse significative de l'échec scolaire dans les familles africaines lorsque la mère travaille, et fait donc le choix d'une « intégration » à l'occidentale. Le cas des familles nombreuses et même « larges » issues de l'immigration déborde même sur la question des types de solidarités dans la société, en créant un cas de figure sensiblement différent des familles « nucléaires » ou « recomposées » de plus en plus fréquentes dans les sociétés occidentales et notamment en France.

Enfin, on ne saurait clore un chapitre sur « famille et identité » sans penser au groupe croissant des personnes âgées. Dans de grandes métropoles comme l'Ile-de-France où de nombreux habitants ont une origine extérieure à la région, provinciale ou étrangère, cette problématique était jusqu'ici surtout celle d'un éventuel « retour au pays » lors de la retraite. Bien que cette problématique reste présente, il apparaît que, de plus en plus, la question d'un déménagement se pose plutôt en fonction du lieu de résidence actuel des enfants et petits-enfants, notamment lorsque, le grand âge venant, les solutions de compromis supposant une mobilité entre plusieurs domiciles se font moins praticables.

A ce moment, pour beaucoup de personnes âgées, « leur » région, c'est celle où résident les membres de la famille les plus proches et ceux qui sont susceptibles de maintenir le lien familial et donc social.

Bien qu'il soit trop tôt pour porter ici un diagnostic, nous devons donc garder à l'esprit, en étudiant les composantes de la « crise d'identité » que certains croient percevoir dans notre région, que l'une des interprétations possibles se situe à une échelle « micro-sociale » bien éloignée du « choc des civilisations », et qui est tout simplement celle d'une crise, ou tout au moins d'une évolution, de la famille.

2) La vie associative

Relevant des identités « choisies », elle est d'autant plus importante en Ile-de-France, où l'individu choisit plus qu'ailleurs le cercle de ses affinités, et où d'autres éléments identitaires sont plus faibles. De plus, la vie associative n'est pas seulement importante par la satisfaction qu'elle donne à ses membres, mais aussi et peut-être surtout par le lien social qu'elle permet de développer, et l'utilité concrète qui est la sienne pour tous ceux qui en sont les bénéficiaires.

Nous renvoyons ici aux développements de la première partie consacrés à la vie associative en Ile-de-France (page 19).

3) La vie locale

L'appartenance locale est l'un des autres points communs des Franciliens avec les autres Français. La commune y occupe une position centrale, notamment en banlieue, mais partout le quartier représente un autre point fort de l'identité. Avec des conséquences différentes, la commune permettant de faire rimer identité avec citoyenneté, alors que le quartier, malgré les tentatives récentes de démocratie participative, représente plutôt une identité « par opposition », ou en tout cas par « différenciation » (sous entendu : par rapport aux quartiers voisins). Le Maire reste un personnage essentiel, et l'attachement à sa personne symbolise à la fois l'attachement aux institutions, et l'appartenance privilégiée à un espace auquel on s'identifie.

Une étude sur les « villes nouvelles » apporte une contre-épreuve très instructive à ces affirmations. Particulièrement développées en Ile-de-France, dont elles accueillent 7 % de la population, les villes nouvelles offrent un cas de figure doublement intéressant, d'une part parce qu'elles offrent un cadre marqué plus que d'autres par la modernité et l'intercommunalité, avec une population plus mobile que la moyenne, d'autre part parce qu'elles ont la particularité d'avoir fait l'objet d'une étude récente comportant des questions sur le sentiment d'appartenance. Il faut noter d'abord que, quarante ans après la fondation des villes nouvelles, leur population n'est plus composée seulement de migrants récents : en 1999, la moitié des habitants avaient plus de dix ans de résidence et, en 2002, 38% des « arrivés récents » dans leur logement venaient d'un autre logement dans la même ville nouvelle, où le marché de l'occasion, d'après l'IAURIF, a dépassé le marché du neuf depuis 1995.

Or, malgré cet « enracinement » très progressif, malgré le caractère « exceptionnel » et fortement médiatisé de l'originalité des villes nouvelles, et une satisfaction globalement comparable à celle des autres zones de la Grande couronne, l'attachement territorial obéit ici aux mêmes lois que dans le reste de la Grande couronne. Si 90% des enquêtés avaient conscience du fait d'appartenir à une ville nouvelle, 38% se sentaient avant tout habitants de leur commune et 20% de leur quartier (souvent structuré autour de l'école ou des îlots créés par l'urbanisme), seuls 18% se sentant avant tout habitants de la ville nouvelle. Cela laisse mal augurer de la capacité intégratrice des autres formes d'intercommunalité plus « banales », mais surtout cela confirme l'attachement toujours très fort à la commune, même dans un cas « extrême » de modernité urbanistique, institutionnelle et sociale comme celui des villes nouvelles.

Dans une région où les autres échelles du local (département, Région) sont plus récentes, moins visibles et plus faiblement perçues qu'ailleurs, il convient donc de ne pas perdre de vue l'échelle communale, qui est d'autant plus forte et essentielle que les autres sont moins visibles, même si, par rapport à d'autres régions, l'enracinement communal des Franciliens n'a rien d'exceptionnel, vu leur mobilité résidentielle et leurs pratiques « multicommunales » dans bien des domaines.

La commune, comme le quartier, centralise certains services et commerces, qui sont des facteurs importants de création de lien social et d'identité. Elle est, comme le quartier, le lieu où l'on se sent ou non en sécurité, mais elle intervient spécifiquement à des moments essentiels de la vie, comme le mariage ou les déclarations de naissance ou de décès, et elle a le mérite d'être à la fois un échelon fort en termes d'identité et en termes de citoyenneté, coïncidence dont on ne peut que souligner l'importance.

Si l'on veut éviter une perte de repères plus accentuée des populations d'Ile-de-France, la première leçon est qu'il faut maintenir la force de la seule institution locale francilienne vraiment indiscutée : la commune. Ce qui n'empêche pas de développer les institutions intercommunales, pourvu qu'elles soient bien adaptées. Comme on le sait, l'identité territoriale ne se conjugue pas à une seule échelle, mais comporte toujours une combinaison d'échelles variées, depuis le quartier jusqu'aux échelles les plus vastes.

D) LE DEUXIEME CERCLE, OU CERCLE DES « RESEAUX » : IDENTITES PROFESSIONNELLES, IDENTITES SOCIALES, IDENTITES ETHNIQUES

Ces identités mettent en œuvre des cercles plus larges, à la fois en nombre de personnes potentiellement concernées, et en portée géographique. Surtout, elles se structurent différemment, à travers des réseaux de relations dont la nature peut être très variée (hiérarchie, intérêts commun, connivence, sympathie, solidarité...). Elles sont particulièrement importantes en Ile-de-France, dont le rôle de région-capitale fait aussi la capitale des réseaux professionnels et sociaux, et dont le rôle de porte d'entrée de l'immigration, évoqué dans la première partie, fait aussi le centre des réseaux à base ethnique ou communautaire.

Les identités professionnelles ne doivent pas être étudiées de façon isolée. Notre région est depuis de nombreuses années le lieu de destination d'importantes migrations, qui ont été longtemps d'origine essentiellement professionnelle, et le restent encore en partie. Les identités professionnelles sont donc indissociables de la variété culturelle et de la problématique d'intégration propres à notre région.

1) Force et évolution du lien professionnel en Ile-de-France

L'Ile-de-France est une région où traditionnellement l'on est venu pour travailler, et réussir, plutôt que par le simple hasard de la naissance. Le travail fait partie de l'identité francilienne, sans doute plus que dans toute autre région. Mais l'évolution économique a profondément modifié le cadre dans lequel se crée le lien professionnel.

Longtemps, le monde professionnel s'est identifié à travers les professions, les métiers ou les secteurs d'activité, mais il se regroupait aussi selon des affinités ou en fonction d'intérêts communs. Ce qui permettait à ses membres de participer collectivement à la vie de la cité ou du territoire.

Dans les entreprises de structure familiale, l'activité professionnelle était souvent un élément fort des identités. Les syndicats jouaient également un rôle structurant à travers des démarches où le bénévolat était souvent la règle. Une très forte solidarité, dépassant la seule dimension du travail, rassemblait les uns et les autres, au-delà même du milieu de l'entreprise. A côté de l'origine des salariés, l'appartenance à une entreprise était souvent au premier plan des éléments de rassemblement. Cette solidarité était d'autant plus précieuse que les conditions de travail étaient souvent pénibles.

Sur un plan plus individuel, au-delà des dimensions identitaires et du niveau intellectuel ou socio-économique, le parcours professionnel a longtemps accompagné le parcours familial et social. Le travail, l'exercice d'un certain métier étant valorisés et constituant souvent l'élément fort de l'évolution personnelle.

Toutefois, la structure de la région, la répartition de sa population, de ses activités et de ses richesses, n'ont jamais été homogènes, et ses territoires se sont toujours organisés en bassins de vie où une partie plus ou moins importante des habitants se regroupaient autour des lieux de travail, ajoutant ainsi une dimension locale à la dimension professionnelle.

Les politiques menées au XX^{ème} siècle et leur accentuation dans le cadre de la mondialisation, avec l'internationalisation des échanges et le poids croissant des logiques financières, ont conduit les entreprises à se restructurer, d'où des logiques de désindustrialisation et de délocalisation, qui ont bousculé une grande partie des équilibres et des fondamentaux de la vie économique. Les entreprises ont été conduites à repenser l'organisation du processus de production, ce qui a entraîné des modifications des règles du travail. La précarisation des statuts et une certaine instabilité des emplois ne favorisent pas le rapprochement des salariés. Certes, le recul de la précarité au fil du XX^{ème} siècle et notamment au cours des « trente glorieuses » pourrait passer pour un phénomène historique exceptionnel, mais cela n'ôte rien au trouble créé par un retour à la précarisation.

L'appel assez généralisé à la sous-traitance et l'externalisation d'une partie des fonctions dans le secteur tertiaire ont aussi contribué à brouiller le paysage organisationnel des entreprises et font ainsi disparaître de nombreux repères. D'où l'émergence d'un nouveau modèle, au sein duquel la recherche de l'efficacité maximale et l'individualisation des rapports de travail comportent des aspects positifs mais également des revers. Le poids de la hiérarchie s'est fait souvent plus discret et les relations dans le travail semblent plus décontractées, mais le développement de la compétition et des missions par objectifs ont conduit à mettre les salariés en situation de concurrence entre eux, dégradant ainsi leurs rapports de solidarité.

En Ile-de-France plus particulièrement, la progression du secteur tertiaire dans ce nouveau contexte concurrentiel a eu comme effet l'augmentation des demandeurs d'emploi avec peu ou pas de qualification. La dévalorisation progressive du travail manuel s'accompagne aussi d'un désintérêt croissant vis-à-vis des liens de type corporatif, particulièrement importants dans le monde des petites et très petites entreprises, où ils pouvaient se substituer au sentiment d'appartenance propre aux grandes entreprises.

La nature des emplois a évolué. La pénibilité physique a reculé, et les avancées de la réglementation du travail ont permis de mieux protéger les salariés. Mais le stress est aujourd'hui devenu un facteur important de cette pénibilité, et perturbe la vie de nombreux salariés et de nombreuses entreprises.

Dans un tel contexte, il est clair que l'organisation en structures de proximité où le monde ouvrier, ou plus largement celui des salariés partageant des conditions similaires, pouvaient se retrouver autour de mêmes intérêts, n'a plus la même signification ni la même portée.

Actuellement, une part croissante des parcours professionnels (plus de 40%) ne se fait plus dans une même entreprise ni même dans un même domaine d'activité. Les enquêtes sur ce sujet donnent des résultats variés. Un sondage Ipsos réalisé récemment pour un colloque de l'association Jeune Entreprise montrait que 84% des jeunes actifs avaient une vision positive du monde de l'entreprise, mais que seuls 30% envisageaient de faire carrière dans leur entreprise actuelle. Ce qui veut dire que la plupart d'entre eux n'identifient pas leur avenir à celui de leur entreprise. Il y a aussi une véritable rupture dans la transmission familiale des identités professionnelles, les familles ouvrières étant particulièrement touchées, puisque les chances d'un enfant d'ouvrier d'exercer le même métier que ses parents sont devenues très faibles.

En outre, les temps de trajet domicile/travail consomment, comme on l'a vu dans la partie du rapport consacrée aux modes de vie, une partie du temps que les Franciliens, et surtout les banlieusards, auraient pu aimer consacrer à des activités extra-professionnelles créatrices de lien social. Le manque de fluidité du parc immobilier et l'insuffisance du parc de logements contribuent en effet à découpler la logique de localisation des résidences de celle des lieux de travail, en sus d'autres facteurs comme la bi-activité des couples et les préférences en matière d'habitat.

Au total, on note donc à la fois un affaiblissement de la dimension identitaire et culturelle du travail, et du lien entre position sociale et type de profession : certains ouvriers gagnant bien leur vie se sentent aujourd'hui appartenir aux classes moyennes, alors que certains salariés du tertiaire en situation précaire vivent dans la crainte de la prolétarianisation.

Enfin, le nombre d'exclus a pris une telle ampleur, notamment sur certains territoires, qu'une partie de la population ne semble plus concernée par les questions liées à la vie professionnelle et au monde du travail. C'est donc en dehors de celui-ci que les nouveaux espaces identitaires vont se développer.

Le relatif affaiblissement des identités professionnelles a donc un retentissement sur l'ensemble des constructions identitaires, en créant un « vide » qui ne peut être comblé que par d'autres dimensions de l'identité. Cela veut dire aussi que les solidarités doivent s'exercer à d'autres niveaux, mais seront-elles susceptibles de créer des cadres aussi structurants pour les identités ?

Persistance de certains liens, émergence de nouveaux liens : bien que ne touchant pas la totalité des Franciliens, le lien professionnel peut être renforcé par l'importance des réseaux (clubs ou associations amicales) qui peuvent être aussi bien d'origine sociale ou culturelle que professionnelle, mais qui sont d'autant plus puissants en Ile-de-France qu'il s'agit d'une terre de pouvoir et de migrations, deux conditions favorables à leur épanouissement. Nous sommes clairement ici au croisement de différentes identités, et de l'originalité de la construction des identités en Ile-de-France. D'une part, une grande complexité, liée à ces croisements, qui pourrait faire penser certains à une faiblesse des identités franciliennes. Mais, d'autre part, non seulement une grande richesse, mais aussi une exceptionnelle solidité, due justement à ces croisements qui contribuent à conforter la position sociale de ceux, puissants ou modestes, qui peuvent jouer sur ces appartenances variées, en trouvant l'appui qu'il faut au moment où il le faut. Avec à la clé des dimensions identitaires variées, mais aussi une dimension sociale « utilitaire », et en tous cas utile, évidente.

Par ailleurs, les sciences et les techniques évoluent, et avec eux les métiers. De nouveaux moyens de communication sont maintenant utilisés professionnellement et individuellement. Internet est un moyen utilisé par de nombreux groupes afin de dialoguer et de se retrouver. D'abord professionnel, ce moyen de communication a permis le développement de nouveaux liens aussi bien professionnels que privés, avec une dimension identitaire encore à évaluer.

2) Des identités sociales en recomposition

Les identités sociales, qui se définissent par l'appartenance à un groupe, plus ou moins consciente et perçue, trouvent en Ile-de-France un terrain particulier pour leur développement. Tout d'abord en raison de la taille de la population régionale, qui permet à des groupes peu nombreux ailleurs d'accéder à une « taille critique » le différenciant d'un simple rassemblement de quelques individus possédant des caractéristiques communes.

Cet effet de taille joue plus particulièrement au profit de certains groupes, et d'abord au profit de ce que l'on pourrait appeler globalement les « classes dirigeantes ». Leur importance dans la région, due à son rôle de capitale politique, économique et culturelle, leur permet de disposer de vastes espaces qui leurs sont plus ou moins réservés (beaux quartiers de Paris et Ouest de la région, et de disposer des institutions (cercles, clubs, académies, lieux de rencontre) et des équipements nécessaires à leur vie sociale, et notamment au fonctionnement de leurs réseaux.

Par ailleurs, en raison de leur importance comme de la variété des domaines d'excellence de la région, ces identités sociales des classes supérieures ont la possibilité de se subdiviser en sous-ensembles ayant eux-mêmes la « taille critique », d'où la vitalité de la vie sociale des élites franciliennes.

Fort heureusement, le même raisonnement peut s'appliquer en dehors des classes supérieures, à de nombreux groupes de ressemblance ou d'affinité. Toutefois, l'effet se dilue progressivement au sein des classes moyennes ou populaires, parmi lesquelles les va-et-vient de l'ascenseur social permettent sans doute moins facilement une identification sociale, ce qui n'est d'ailleurs pas catastrophique en soi pourvu que d'autres éléments identitaires soient présents. D'immenses changements sont à l'œuvre dans la vaste catégorie des classes moyennes et populaires, dont nous mesurons difficilement la portée.

On retrouve la problématique des identités sociales en milieu ouvrier, mais sur un mode plus problématique vu le recul de l'emploi ouvrier.

La force identitaire liée à la concomitance de la résidence dans des « communes ouvrières », au travail en usine dans les mêmes communes, et aux engagements syndicaux ou politiques, fait place progressivement à un éclatement, les mêmes communes ouvrières voyant leurs résidents chercher du travail à l'extérieur, de plus en plus loin, alors que les emplois nouveaux ne sont pas toujours ouvriers et que ceux qui les pourvoient viennent parfois de très loin. Si un type traditionnel d'identité sociale est actuellement menacé en Ile-de-France, c'est clairement celui-là.

3) Identités ethniques et culturelles

La variété des origines ethniques en Ile-de-France n'est pas un phénomène nouveau. Elle lui est presque consubstantielle. Venue du fond des temps, elle prend toutefois une signification nouvelle à l'époque de la mondialisation. D'une part, elle représente de façon plus évidente encore que par le passé une richesse et un atout dans un monde cosmopolite. De l'autre, elle cristallise les inquiétudes liées à l'évolution du monde : celles qui sont liées à l'évolution de l'emploi, celles qui sont liées à la coexistence de groupes aux coutumes différentes, celles qui sont liées à l'évolution des cultures nationales. D'où un risque de confusion des genres, qui ne facilite pas le raisonnement sur ce sujet.

De quoi s'agit-il ? Dans le contexte actuel, marqué par les tensions géopolitiques entre Islam et Occident, et par les problèmes posés par l'immigration, on peut être tenté d'assimiler identités ethniques, communautaires et religieuses, dans la mesure où elles relèvent toutes de ce qu'on peut appeler la « culture ». Toutefois, il ne faut pas confondre nationalité ou ethnie et religion : des logiques différentes sont à l'œuvre, l'une universaliste, en ce qui concerne la plupart des religions, l'autre conduisant à la fragmentation ou au cloisonnement, en ce qui concerne les identités ethniques, culturelles ou nationales.

Il y a certes des liens incontestables : d'une part, certaines populations sont majoritairement ou totalement de telle ou telle religion ; d'autre part, en ce qui concerne l'Islam, il y a un lien quasi-officiel des principaux mouvements musulmans de France avec des Etats étrangers qui leur apportent soutien et financement : Algérie pour les uns, Maroc pour les autres, Arabie Saoudite pour les derniers.

Malgré tout, nous avons choisi de traiter séparément des aspects ethniques et des aspects religieux, l'Ile-de-France offrant un cadre très différent au développement des uns et des autres. Les identités ethniques sont donc traitées ici au titre du « deuxième cercle », celui des « réseaux », alors que les identités religieuses seront traitées plus loin, au titre du dernier cercle, celui des « grandes appartenances ». C'est un peu un pari, et sans doute une matière à débat, mais un rapport est aussi là pour entretenir le débat.

Pour la plupart des cas, on pourrait être tenté de parler de « multiappartenance », thème évoqué dès les premières lignes du rapport. Ces identités, plus ou moins fortes, viennent en effet en superposition, peut-être parfois en concurrence, avec d'autres formes d'identité, y compris l'identité francilienne, ou même l'identité nationale française, pour les étrangers naturalisés. On rappellera à ce sujet que plus d'un million de personnes ont acquis la nationalité française de 1999 à 2005.

En fait, compte tenu du progrès de nos réflexions au fil de l'élaboration de ce rapport, le thème de la multiappartenance, même s'il est réel, nous paraît moins « exceptionnel » qu'il ne nous semblait au départ, nous accorderons donc aux identités ethniques ou culturelles toute la place qu'elles méritent, mais sans leur accorder une place « à part » dans les identités, qu'elles contribuent à construire, à côté d'autres dimensions identitaires.

Ce qui frappe d'abord, comme nous l'avons vu dans la première partie du rapport, c'est la variété des groupes, de leur implantation géographique et de leurs modes de vie. Par elle-même, cette variété ne pose pas de problème, elle est même l'un des éléments d'identité commun aux plus grandes métropoles mondiales (Londres, New-York... mais pas Tokyo, ce qui renvoie à la culture et à la place particulière du Japon dans la mondialisation).

A cette variété des cultures se superpose une variété des rapports à la question identitaire et à l'« intégration », tenant à la nationalité (par exemple les Portugais sont les plus réticents à l'acquisition de la nationalité française, ce qui ne les empêche pas de se sentir plutôt bien en France, ils sont dispersés géographiquement mais solidaires socialement), à la durée du séjour, l'apprentissage de la langue, la taille des familles (cas des familles polygames), le réseau de connaissances (cf. enquête « Entourages »). On ne saurait donc en aucun cas se contenter d'un simple « recensement » des nationalités ou origines présentes en Ile-de-France, et c'est d'une variété beaucoup plus complexe qu'il s'agit, une variété à la « puissance deux » en quelque sorte. On ne manquera pas d'y ajouter des caractéristiques plus générales, mais aussi importantes pour tous, comme la situation des individus et des groupes vis-à-vis du travail, du chômage et de l'intégration.

Il convient sans doute toutefois de signaler une différence entre les types d'identités : les origines « provinciales » françaises, de même que les origines européennes ou une partie des origines méditerranéennes, sont souvent des identités non visibles, qui peuvent être vécues plus ou moins fortement mais ne le sont qu'autant que chaque individu le veut bien. Elles diffèrent donc des identités visibles, liées au physique ou au nom que l'on porte, et qui peuvent être des identités vécues en fonction d'une logique personnelle, mais aussi des identités subies et imposées par « le regard de l'autre ». A ce titre, elles comportent donc le risque d'être mal vécues, et peuvent poser le problème des discriminations sinon du racisme. Cette question retient actuellement l'attention des autorités à tous les niveaux, y compris le niveau régional.

Quelle est la portée, autre que purement psychologique et personnelle, de cette dimension ethnique ou « communautaire » ? Jusqu'ici, les chercheurs avaient posé un diagnostic d'absence de véritables « ghettos » ethniques en France (cf. VIEILLARD-BARON, *Les banlieues françaises ou le ghetto impossible*, 1994), en raison du mélange des nationalités dans les cités et même au sein des zones plus larges (93, banlieue Nord), mais aussi du modèle républicain assurant la neutralité des institutions et surtout l'aide de l'Etat-providence, aide hautement appréciée. Mais ce diagnostic est désormais moins sûr (audition du Professeur VIEILLARD-BARON) notamment là où la délinquance s'est développée: des ghettos ne sont-ils pas en cours de formation ? L'une des interprétations des violences urbaines est la volonté de « caïds » locaux de « fermer » leur quartier à la police et aux institutions afin d'en garder le contrôle exclusif. Un certain manque de vigilance des organismes bailleurs et des responsables des attributions de logements sociaux peut également laisser se constituer des regroupements à dimension purement ethnique.

Si l'on en revient au tissu social lui-même, un problème majeur se pose : comment maintenir sa solidité, éviter qu'il ne se déchire du fait de sa variété. Un ouvrage récent (« *Myth of the melting pot* ») d'un célèbre universitaire américain de l'Université d'Harvard, le Professeur Robert PUTMAN, met le doigt, à partir d'un certain nombre d'enquêtes, sur un fait qui serait inquiétant s'il était avéré : à court terme, le multiculturalisme accroîtrait systématiquement la défiance, non seulement entre les groupes de culture différente, ce qui ne serait pas nouveau, mais aussi au sein des groupes eux-mêmes, et entre les individus, les groupes et les institutions. Aux Etats-Unis, Los Angeles, la ville la plus multiculturelle, serait aussi celle où la méfiance sous toutes ses formes serait au niveau le plus élevé. A plus long terme toutefois, le multiculturalisme aurait un effet de « déconstruction/reconstruction » des identités, chacun sortant modifié d'un processus de construction d'une société différente et nouvelle.

Ceci concerne particulièrement les générations postérieures à l'immigration. Celles-ci sont engagées dans une dynamique complexe, évolutive et de long terme, qui peut comprendre à la fois des difficultés psychologiques et morales plus importantes que celles de la génération précédente, dont la situation pouvait être socialement difficile mais psychologiquement simple, et des modifications culturelles et comportementales préfigurant un avenir différent. En Ile-de-France, l'importance des migrations est telle que cette question de la situation morale des deuxième et troisième générations est tout à fait essentielle. De façon évidente, elle touche à la fois les questions d'identité et les questions de confiance dans la société.

Les théories du Pr. PUTMAN peuvent être discutées, et des contre-exemples peuvent certainement être trouvés. Mais le contexte français récent, notamment de 2005 et 2006, ne peut que pointer vers ce problème de confiance : non seulement les jeunes, souvent issus de l'immigration, qui ont brûlé écoles, bus ou voitures, ont manifesté de façon spectaculaire leur défiance vis-à-vis de la société française, mais les jeunes « futurs étudiants », souvent d'origine française, qui ont manifesté peu de temps après contre le CPE, mesure en principe faite pour les aider, ont aussi manifesté une défiance impressionnante vis-à-vis des autorités, alors même que la confiance globale des Français dans leur classe politique est en berne. Clairement, nous avons un problème de confiance, et, s'il touche tout le monde, il touche particulièrement les jeunes, qu'ils soient ou non d'origine immigrée.

A l'étranger on notera des expériences très intéressantes. Londres a connu à la fois des émeutes plus violentes que les nôtres, un racisme « primaire » beaucoup plus répandu dans tous les milieux, et une intégration économique des immigrés particulièrement réussie. Le traitement des zones ayant connu les troubles les plus graves a comporté une action de rétablissement de la confiance, la lutte contre les attitudes racistes notamment de la police, et une attention particulière des collectivités locales.

Au total, nous retiendrons la grande variété ethnique des populations franciliennes, notamment des populations immigrées, le fait que les principaux problèmes, qu'ils soient sociaux (délinquance) ou identitaires, sont posés par les « jeunes », et que très naturellement la situation de ceux-ci évolue très vite vu leur âge. Avec plus de 37% de jeunes franciliens issus de l'immigration et les évolutions en cours, notamment sur le plan religieux, dans un contexte international de conflit, on ne peut donc que redouter les effets de « dérives » identitaires comme celles évoquées plus haut, dont on sait qu'elles ne sont pas inéluctables. Elles peuvent toutefois conduire au pires excès en cas de perte de contrôle, et ne peuvent être évitées que par un travail très profond de rétablissement de la confiance.

A l'issue d'une réunion informelle, tenue avant les émeutes de l'automne 2005, le maire d'une commune de la banlieue parisienne répondait à une dernière question : « Comment tout cela se terminera-t-il ? ». Sa réponse a laissé les participants sans voix : « Dans la rue, et les armes à la main ». Il n'est pas sûr que nous en venions là, mais il serait criminel de ne pas se poser la question.

En fait, la question qui mérite d'être posée à l'issue de ce chapitre est sans doute la suivante: plus que d'une crise d'identité d'une partie de la jeunesse, d'origine notamment immigrée, ne s'agirait-il pas aussi d'une crise de confiance, beaucoup plus généralisée, au sein de notre société ? Certes, l'un n'exclut pas l'autre. Mais, selon le diagnostic, il conviendrait peut-être d'adopter des remèdes en partie différents.

E- PARIS OU LE PIVOT DES IDENTITES FRANCILIENNES

Paris représente un cas tout à fait exceptionnel de rayonnement, d'attractivité et de potentiel d'identification. C'est peut-être la ville la plus emblématique du monde, avant même Londres ou New-York. Elle ne saurait donc être traitée de façon accessoire dans une étude sur les identités franciliennes. En effet, Paris possède un certain nombre de caractères qui en font un élément « fédérateur » de l'identité francilienne.

Tout d'abord sur le plan géographique : nous avons pu constater, dans le chapitre sur les modes de vie, une tendance à la « divergence » entre les modes de vie de Paris, de la petite et de la Grande couronne. Mais ce qui maintient une unité entre ces espaces si différents, ce qui fait qu'ils appartiennent à une même métropole, ce qu'ils ont en commun, c'est justement Paris. Paris est à la fois le centre de l'agglomération, le principal pôle de services et de loisirs, le carrefour et la plaque tournante des transports et le lieu le plus facilement accessible depuis l'ensemble de la région. Paris appartient à l'ensemble des Franciliens.

Sur le plan historique ensuite. Certes, l'histoire régionale et rurale de l'Ile-de-France est extrêmement riche et passionnante. Mais comment la comprendre, même dans sa dimension rurale, sans l'impulsion économique, sociale et politique de Paris ?

Sans parler bien sûr des grands événements de portée nationale, dont une partie démesurée s'est déroulée à l'intérieur de la ville de Paris.

Sur le plan symbolique, Paris est également unique, et ceci est particulièrement important lorsqu'il s'agit d'identités. Certes, Versailles, Saint-Denis, La Défense ou Roissy sont fortement porteurs de symboles, liés surtout au passé pour les premières, à la modernité pour les secondes. Mais seule la ville de Paris bénéficie d'une symbolique traversant les siècles pour atteindre l'universalité et l'intemporalité, porteuse de messages pour l'humanité entière. « Etre Parisien », pour reprendre le titre d'une publication citée dans la bibliographie, c'est infiniment plus que de résider dans une très grande ville ; c'est vivre au milieu des symboles, et avoir la fierté de savoir que ces symboles concernent le monde entier.

On notera enfin que Paris est à l'articulation des identités vécues par les Franciliens et de l'identité perçue de l'extérieur, dans le monde entier, par ceux qui rêvent de Paris ou viennent la visiter. Dans un univers mondialisé, où les échanges ne cessent de se multiplier et où les images sont des moteurs de l'action, cette dimension ne cesse de prendre de l'importance.

Même s'il est naturel que les habitants d'une région n'en aient pas la même image que ses visiteurs, il serait certainement dangereux qu'un décalage excessif s'instaure entre l'Ile-de-France telle qu'elle est perçue par ses habitants et ses autorités, et l'Ile-de-France telle qu'elle est perçue de l'extérieur, c'est-à-dire à travers le filtre de Paris.

On ne saurait donc sous-estimer la place de l'identité « parisienne » au sein de l'identité « francilienne ». En fait, c'est une identité dominante, et qui passe souvent avant l'identité francilienne, non seulement pour les résidents de la Ville de Paris, mais aussi pour bien d'autres. C'est une identité « invasive » et contagieuse, qui touche nombre de personnes ne résidant pas à Paris : des banlieusards se sentent parisiens, soit qu'ils aient habité à Paris, soit qu'ils y travaillent, soit qu'ils y aillent pour le plaisir, parfois même sans y avoir jamais habité... Des étrangers ayant quitté Paris il y a des dizaines d'années se sentent encore « parisiens de cœur ». Paris est la « patrie » de millions de gens, mais bien sûr d'abord des Parisiens et des Franciliens. Nous ne devons en aucun cas l'oublier.

F- LE « CERCLE EXTERIEUR » DES « GRANDES APPARTENANCES »

Dans un contexte francilien de construction des identités par cercles concentriques autour de l'individu, les « grandes appartenances », qu'elles soient religieuses, nationales ou régionales, ne s'imposent sans doute pas avec un caractère aussi impératif que dans d'autres régions. Cela ne veut pas forcément dire qu'elles y sont moins importantes. Mais peut-être plutôt qu'elles s'insèrent de façon différente dans la construction de l'identité des Franciliens.

1) Les identités religieuses

Deux questions se sont posées à nous en abordant ce chapitre. La première était de savoir s'il était légitime de traiter de la religion séparément des appartenances ethniques, culturelles ou communautaires, évoquées plus haut. La seconde question était de savoir si les identités religieuses ne se situaient pas à un niveau trop général pour un rapport consacré à l'Ile-de-France.

Tout cela est sans doute vrai, mais il nous a semblé qu'une évocation spécifique des religions était indispensable, non seulement parce que les religions sont une composantes des identités, mais aussi parce que le contexte francilien dans ce domaine est particulier, d'une part du fait de la singularité du paysage religieux ou philosophique francilien, d'autre part du fait de sa forte composante géographique locale, la religion étant très peu visible dans beaucoup quartiers, où sa dimension est purement individuelle, alors que dans d'autres quartiers ou territoires de la région la pratique de telle ou telle religion est forte, parfois très visible, et constitue un élément important des identités collectives, ce qui relativise les moyennes statistiques.

Commençons par donner quelques chiffres, issus d'une enquête du CREDOC de 2005. Ils sont frappants. En Ile-de-France, les «sans religion», partant d'un niveau beaucoup plus élevé en 1988 que dans le reste du pays (27% contre 14%), continuent de croître mais plus lentement (30% en 2005), et sont désormais clairement le groupe majoritaire. Les catholiques pratiquants réguliers ne sont plus que 7% en 2005. Enfin, les musulmans passent de 2 % à 10 %, et cessent donc d'appartenir à une catégorie marginale, d'autant plus qu'ils sont désormais plus nombreux que les « catholiques pratiquants réguliers ». Bien sûr, cela suppose que les concepts de « pratiquants réguliers » aient la même signification dans les différentes religions, ce qui n'est pas du tout évident et relativise ces chiffres.

Ils n'en sont pas moins éloquentes ; ils le sont a fortiori dans certains territoires, comme la Seine-Saint-Denis, où, pour un nombre « moyen » de « sans religion » (31%), on trouve 19% de musulmans et seulement 5% de catholiques pratiquants.

Pour prendre tout leur sens, ces chiffres doivent être replacés dans leur contexte. Pour dire les choses un peu brutalement, l'Ile-de-France, prise globalement, ne nous semble pas être fortement marquée par sa religiosité collective. Cela n'empêche pas bien sûr la présence de lieux de culte majeurs de la religion catholique, comme des autres religions. Cela n'empêche pas non plus l'existence d'individus ou de communautés à la piété profonde. Mais notre région n'est pas celle d'un consensus religieux massif et institutionnel. Nous serions tentés de dire « au contraire ».

En fait, l'Ile-de-France est d'abord un lieu de rencontre, de débat, où la multiplicité des religions et la réflexion sur la place de la religion et des religions dans la société ont pu s'épanouir plus qu'ailleurs, de même que les débats au sein même des différentes religions (on pensera par exemple au mouvement de Port-Royal au XVII^{ème} siècle). C'est aussi une région où la sphère privée est mieux protégée qu'ailleurs, notamment par l'anonymat urbain, ce qui permet aux identités religieuses de rester plus discrètes, et de relever d'abord du choix personnel plus que du conformisme social. On notera d'ailleurs qu'en Ile-de-France comme partout en France, l'enseignement accorde jusqu'ici peu de place aux religions, même d'un point de vue purement historique. C'est enfin une région où les élites ne reflètent pas seulement la religion majoritaire, mais la plupart des religions présentes dans le pays, notamment le protestantisme et le judaïsme, qui, bien que minoritaires, n'ont cessé de jouer un rôle important dans la vie intellectuelle, culturelle, politique et économique ; ce qui est vrai également pour les approches philosophiques non-religieuses, qui trouvent aussi dans notre région un terrain favorable à leur épanouissement. Seul l'Islam est encore relativement peu présent parmi les élites, même si une évolution est en cours.

Ces questions n'auraient guère retenu l'attention du public, si, depuis quelque temps, ne s'était affirmée la présence de plus en plus visible de l'Islam, évoquée par les chiffres présentés ci-dessus. On mentionnera par exemple le cas de Massy, évoqué dans un ouvrage récent sur les banlieues¹⁵ : 600 pratiquants « publics » musulmans pour 10% de la population, alors qu'il y a moins de 600 pratiquants catholiques dans les 3 églises de la commune...

Il y a donc au moins deux raisons spécifiquement françaises pour que la montée de l'Islam soit perçue par certains comme une menace potentielle : d'une part pour les fidèles des religions anciennement établies et plus ou moins touchées selon les cas par le mouvement de sécularisation, qui peuvent avoir le sentiment d'un « rapport de forces », ne serait-ce que démographique, évoluant à leur détriment ; d'autre part pour ceux qui s'inquiètent d'une éventuelle incompatibilité entre les principes de l'Islam strictement appliqués et la laïcité républicaine, qui semblait pourtant bien établie et ne plus faire débat dans notre société.

Mais il y a aussi le contexte géopolitique (Israël, Palestine et Liban, 11 septembre, Irak, etc...), qui peut conduire, en France comme ailleurs, à la contamination « classique » de problèmes intérieurs par la politique internationale, et peut inquiéter certaines communautés, comme la communauté israélite.

On notera toutefois que, malgré certains incidents très regrettables et parfois tragiques, il n'y a pas en France de confrontations ouvertes entre communautés, les autorités des unes comme des autres ayant compris qu'elles n'avaient rien à gagner à une confrontation.

On notera aussi que la Grande-Bretagne, où la communauté musulmane est importante, n'a pas connu pendant longtemps de problèmes spécifiques liés à l'Islam, mais a été « rattrapée » récemment par ces problèmes du fait du contexte international (guerre en Irak). Plus généralement, certains ont pu remarquer que les conflits religieux ont tendance à s'exacerber dans les situations de crise.

Ces évolutions sont-elles de nature à poser problème de cohésion sociale eu de menace pour l'identité collective de l'Ile-de-France ? On distinguera les faits, et leur interprétation possible.

En ce qui concerne les faits, les études menées sur cette question montrent une population musulmane adulte globalement raisonnable et plutôt bien intégrée, respectant souvent ses obligations religieuses privées (régime alimentaire, prière...) mais fréquentant la mosquée à peine plus que les Chrétiens ne fréquentent les églises ou les temples. On y trouve assez peu de préjugés forts contre les non-musulmans. La cohabitation entre les populations adultes musulmanes et celles des autres religions semble donc tout à fait possible, et apporter plus un élément de diversité qu'un élément de conflit ...pour l'instant.

Par contre, un développement rapide d'une islamisation radicale chez une petite minorité des plus jeunes, dans le sillage de l'influence de certains prédicateurs, peut conduire à se poser des questions sur ce qui se passera dans un avenir assez proche.

Les interprétations de l'évolution de l'Islam en France nous présentent des visions très opposées.

¹⁵ V. Delahaye et R. Rochefort, « Promesses de banlieue », Editions de l'Aube, 2006

D'une part, on pourrait penser à un « rattrapage historique », les identités ethniques ou religieuses d'une partie de la population immigrée ayant été occultées pendant une première période marquée par des migrations de travail, et revenant à la surface avec la fin de cette période et une installation plus définitive, marquée par le regroupement familial. Il s'agirait donc en quelque sorte d'un « retour à la normale » prenant acte de la modification de la population française et surtout francilienne.

Pour certains auteurs comme T.RAMADAN, l'essor de l'Islam ne constitue pas un problème, mais plutôt une solution. Il permet de résoudre non seulement les problèmes d'identité d'une partie de la jeunesse d'origine immigrée, mais aussi de leur donner des repères moraux forts. Dounia BOUZAR, dans l'« Islam des banlieues », cite des cas de jeunes délinquants ou tout simplement de mauvais élèves, reprenant le chemin de l'école et de l'honorabilité après leur « conversion » à un Islam pratiquant. Les Imams seraient donc plus efficaces ici que les travailleurs sociaux. D'autres, comme Rachid KACI, dénoncent dans cette islamisation des très jeunes un embrigadement de la jeunesse et le risque d'un « repli identitaire », vouant à l'échec toute tentative d'intégration.

Les interprétations sont donc assez diverses. Le choix de la bonne interprétation est rendu par ailleurs plus difficile encore par le caractère peu « monolithique » de l'Islam, peu organisé sur le plan religieux et varié par les origines ethniques de ses membres, qui ne deviendrait donc constitutif d'une « communauté » que dans un contexte de tension forte avec les autres religions.

Comme il a déjà été souligné plus haut, il faut dire également que la notion de « pratiquant » n'a pas le même sens selon les religions, et notamment entre chrétiens et musulmans. Le rapport entre religion et société n'est pas non plus le même selon les religions. Le risque est donc de confronter des pratiques dont la signification n'est pas la même.

Il convient également de ne pas confondre Islam et islamisme radical, de nombreux musulmans ne se reconnaissant pas dans ce dernier. Il ne faut pas non plus confondre islamisme et communautarisme, même si certaines mosquées ou mouvances sont liées à certains pays d'origine. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes tentés par un Islam radical, qui se positionnent justement contre l'Islam plus communautaire mais modéré de leurs parents.

L'évolution relative des « grandes religions » ne doit d'ailleurs pas occulter d'autres évolutions, comme la multiplication des sectes et de leurs adhérents. Si les sectes ne sont pas stricto sensu comparables aux religions, elles répondent en partie à des attentes de nature comparable, et surtout, en ce qui concerne l'objet de ce rapport, elles sont de nature à susciter des sentiments identitaires très forts, même s'ils sont objet de contestation.

On remarquera enfin que la thématique des identités religieuses n'est pas totalement déconnectée de celle des identités professionnelles. Ainsi, un certain recul des identités professionnelles peut être plus ou moins « compensé » par une montée des identités religieuses. On observe d'ailleurs de plus en plus fréquemment, par exemple au niveau du recrutement ou au niveau du fonctionnement des comités d'entreprises, une montée de la dimension, soit religieuse, soit communautaire, soit des deux réunies.

Quelles conclusions en tirer ? La première est qu'en Ile-de-France plus qu'ailleurs en France, la religion relève sans doute moins des « grandes appartenances » quasi-obligatoires, et plus des choix individuels et parfois, mais parfois seulement, communautaires : elle constitue un élément minoritaire de construction des identités individuelles, plutôt qu'un caractère obligatoire de l'identité collective. Le fait y est probablement assez ancien, l'évolution générale observée un peu partout n'a fait qu'accélérer le processus. L'Islam échappera-t-il à cette règle ? Son poids et sa visibilité croissant dans la région, dans un contexte géopolitique particulier, rendent la réponse à cette question difficile pour l'instant.

2) L'identité nationale française

Ici, comme pour l'appartenance communale, on trouve de nouveau une région française « comme les autres », ou presque : les Franciliens, comme les autres Français, se sentent d'abord Français, comme ils se sentent citoyens de leur commune, ce qui relativise l'« originalité identitaire » de notre région.

En ce qui concerne l'identité nationale, deux remarques sont à faire : la première est que, l'Ile-de-France étant la région capitale, située au cœur de la France et de son histoire, et prenant son sens de cette histoire, il serait étonnant que ses habitants ne se sentent pas au moins autant français que leurs autres compatriotes. Ils vivent au milieu des symboles de cette histoire, qui s'est faite largement chez eux. Il serait même normal qu'ils se sentent presque « plus français » que les autres.

Les médias jouent un rôle important dans le façonnement de ce sentiment national en Ile-de-France. Si l'on a pu regretter par ailleurs la relative faiblesse des médias purement régionaux dans notre région, l'importance des médias nationaux a au moins cet avantage, que les franciliens voient plus qu'ailleurs leur vie rythmée par les grands événements nationaux, et même internationaux. Comme on l'a vu par ailleurs à propos du référendum sur la constitution européenne, cette participation à la vie nationale n'implique par ailleurs aucun repli identitaire, et s'accompagne au contraire d'une ouverture sur l'extérieur, qui, toutes choses égales par ailleurs, devrait être de nature à faciliter l'intégration des nombreux Franciliens d'origine étrangère.

Une nuance est en effet à apporter à ce qui précède, compte tenu de l'importance de la population étrangère ou d'origine étrangère présente dans la région Ile-de-France. Si les étrangers conservent très légitimement une allégeance ou tout au moins un certain sentiment d'appartenance à leur patrie d'origine, tout en ayant a priori une opinion favorable du pays où ils sont venus trouver emploi, accueil et parfois refuge, qu'en sera-t-il de leurs enfants, devenus français par le droit du sol ? Si le passé a apporté des réponses rassurantes à cette question, il n'est pas forcément extrapolable pour l'avenir, surtout si le développement moral de la jeune génération se fait dans un contexte de crise, qu'elle soit identitaire ou de confiance. D'un point de vue prospectif, le fait que près de 40% des jeunes d'Ile-de-France soient désormais issus directement ou indirectement de l'immigration ne peut que souligner l'importance extrême d'une question à laquelle nous n'avons malheureusement de réponse.

D'un point de vue prospectif, on ne peut que constater la concomitance de deux crises gênantes pour la stabilité de l'identité nationale française : la crise identitaire d'une partie de la jeunesse française issue de l'immigration, et la crise des institutions européennes au sein de laquelle la France était en train de trouver sa place.

Il est probable qu'à court et moyen terme il ressortira de ces deux crises un certain trouble ou une certaine inquiétude. Ceci est d'autant plus normal que l'identité française est elle-même en cours d'évolution, et qu'il est donc difficile de demander à une population jeune et récemment intégrée de s'identifier à un objet lui-même mobile, en cours de diversification sur le plan ethnique, et parfois sujet à des interrogations de la part des meilleurs esprits, comme Braudel, voire à des remises en causes, comme en ont témoigné les débats sur la colonisation ou d'autres aspects de l'histoire nationale. Pour l'instant, on a le sentiment que beaucoup de jeunes se positionnent surtout en termes individuels ou en termes de « tribu » définie par l'âge ou les affinités plus qu'en termes nationaux. A plus long terme, tous les avènements sont concevables, mais on peut espérer qu'avec le temps, la maturité venant, et dans un contexte de développement des politiques anti-discriminatoires, les enfants issus de l'immigration comme les autres trouveront un contenu positif à leur nationalité, qui elle-même aura gagné en certitude dans son positionnement face à l'Europe.

Ce qui pose d'ailleurs la question de l'identité « européenne » des Franciliens. Nous avons vu qu'ils avaient de fortes raisons de se sentir particulièrement français, nous avons vu aussi qu'ils se sont montrés majoritairement ouverts à la construction européenne, notamment lors du référendum récent sur la constitution européenne. Cette double attitude est tout à fait intéressante, et conforte l'idée que le « creuset » francilien, mêlant français et étrangers de différentes origines provinciales ou nationales, contribue à forger à la fois une identité nationale plus ouverte sur un certain cosmopolitisme et une identité régionale tout à fait originale, au-delà du sens classique de l'identité régionale.

3) L'identité régionale francilienne au sens classique.

L'existence même de ce paragraphe peut sembler paradoxale : en effet, depuis le début de cette deuxième partie du rapport, nous ne cessons de parler de l'identité francilienne, à partir de la façon dont les Franciliens construisent leur propre identité. D'autre part, la décentralisation induite par les lois « Defferre » a consacré l'importance des identités régionales et locales, qui bénéficient désormais d'une quasi-évidence institutionnelle.

Nous pensons toutefois que cela ne doit pas nous empêcher de traiter de l'identité régionale francilienne de façon plus traditionnelle, comme entité collective, héritée de l'histoire, et marquée par certains caractères généralement bien connus et acceptés. Cela ne veut pas dire toutefois qu'il s'agisse d'une identité simple. Déjà, nous avons vu dès la partie introductive que les limites géographiques et administratives de la région ne sont pas évidentes. Mais l'histoire ajoute beaucoup à ce flou initié par la géographie.

a) une construction historique en évolution permanente

Comme toute identité régionale au sens classique du terme, l'identité francilienne est d'abord un fruit de l'histoire, et donc un héritage. Mais cet héritage ressemble plus à un palimpseste (ces vieux parchemins sur lesquels plusieurs textes successifs ont été écrits, effacés et superposés) qu'à un texte simple se prêtant à un résumé facile. C'est d'ailleurs vrai sans doute de la plupart des régions, dont l'identité est rarement un bloc monolithique, mais ici le phénomène est particulièrement marqué.

Quant on parle d'histoire, il faut d'abord souligner qu'ici encore il ne s'agit pas d'un « bloc » à prendre tel quel, mais plutôt d'une construction historique progressive, revue et corrigée avec les yeux des générations successives, dans laquelle les originalités des paysages et de la vie rurale et urbaine ont été progressivement influencés par les grandes mutations et les grands évènements politiques qui ont rythmé l'histoire de France. On notera d'ailleurs que l'histoire rurale, passionnante, de notre région, ne prend tout son sens, et très tôt, qu'en tenant compte de l'influence du centre de pouvoir parisien, qui explique par exemple une disparition du servage plus précoce que dans la plupart des régions. Il est difficile également de voir la Tour de Montlhéry ou le château de Vaux-Le-Vicomte sans penser aux relations mouvementées du souverain et de son entourage.

Cette histoire a connu un véritable tournant entre le XIX^{ème} siècle (où nous avons un Paris bourgeois et révolutionnaire à la fois) et le XXI^{ème} (où nous avons une grande métropole économique d'échelle régionale, où les cadres sont plus nombreux que les ouvriers).

Il en résulte peut-être un certain brouillage des repères, dans une capitale mêlant des souvenirs d'histoire nationale monarchique et révolutionnaire, dans un présent marqué par la mondialisation, le capitalisme libéral et la prédominance sociale des catégories comme les cadres.

Par ailleurs, la Région actuelle, malgré son ancienneté sous différentes dénominations dans le cadre de l'ancien régime, est une construction politique récente, dont la notoriété s'affirme mais lentement. A cette construction récente s'ajoute un changement de nom, de « région parisienne » à « région Ile-de-France », qui n'est pas neutre et sur lequel nous aurons à revenir. Dans sa forme et sous sa dénomination actuelle, la Région n'a que 30 ans, sa présence physique entre la rue de Babylone et la rue Barbet-de-Jouy est discrète, et il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle mette quelque temps à s'affirmer face à un Etat dont la continuité de la monarchie à la République se marque non seulement dans le Droit mais aussi dans les palais nationaux (avec l'Assemblée nationale installée dans le Palais Bourbon, le Sénat au Palais du Luxembourg et la Présidence de la république au Palais de l'Elysée) ; face également à une Ville de Paris chargée d'histoire et installée spectaculairement dans l'Hôtel de Ville au cœur de la capitale.

On a déjà noté une certaine difficulté de la région, à s'imposer dans les médias, à la fois en tant qu'entité géographique et en tant qu'institution régionale, et nous renvoyons sur ce point aux rapports du CESR qui ont déjà largement traité ce sujet.

Mais, au delà d'un héritage historique mêlant de façon quasi indissociable histoire et monuments nationaux et régionaux, et auquel nous ne pouvons rien, deux évolutions plus récentes conduisent à « brouiller » plus encore l'image de la région.

b) région parisienne ou région Ile-de-France ?

Nous avons déjà évoqué le changement de nom subi par la région en 1976. Quelle que soit la « petite histoire » de ce changement de nom, il ne relève pas du hasard, et s'insère dans un contexte bien particulier.

En effet, le développement de la politique d'aménagement du territoire après la 2^{ème} guerre mondiale et la reconstruction d'un cadre régional se sont faits dans un contexte plutôt « anti-parisien » (on rappellera le livre fondateur de J.F. GRAVIER, « Paris et le désert français » - 1947, l'action de la DATAR et les orientations anti-parisiennes des politiques d'aménagement du territoire, leurs conséquences sur les schémas directeurs). En conséquence, face à cette pression et ce « soupçon » permanent, l'Ile-de-France a été plus ou moins contrainte de garder un « profil bas » et de se présenter comme une région « presque comme les autres », essentiellement « hors Paris » (ce qu'exprime bien le vocable un peu désuet mais charmant d' »Ile-de-France », fleurant bon les anciennes provinces françaises) mais « avec Paris » tout de même, dont il était difficile de se « débarrasser ». Elle a plus ou moins consciemment essayé de se « dédouaner » de cette présence urbaine encombrante en insistant fortement sur ses aspects ruraux (espaces « verts et jaunes » qui fleurissent sur les cartes d'aménagement ...). On notera d'ailleurs que les mêmes chefs d'Etat qui menaient une politique décidée de « décentralisation » au profit des régions de province, notamment sur le plan économique et administratif, consacraient une part disproportionnée du budget d'investissement culturel aux grands musées et monuments de Paris...

Pour être compréhensible, cette attitude un peu « schizophrénique » n'en est pas moins gênante pour une affirmation claire de l'identité francilienne.

Avec le temps, on peut d'ailleurs se demander si c'est uniquement le double face-à-face région/ville de Paris et Ile-de-France/province qui est en cause.

c) région ou métropole ? Un dilemme non résolu

Lorsque l'institution régionale nouvelle s'est mise en place, la Région Ile-de-France a été conçue comme une région « presque comme les autres », avec simplement quelques compétences en moins, comme celle de l'élaboration de son schéma directeur. Elle a récupéré cette compétence et en a acquis d'autres, mais dans le cadre d'une construction institutionnelle classique comportant région, départements et communes, pour gérer un espace comprenant certes un cas particulier, la Ville/Département de Paris, mais pour le reste des départements et communes urbains ou ruraux de la proche et de la grande banlieue.

Or, l'organisation de l'espace régional ne peut plus depuis longtemps se résumer dans ces concepts classiques. L'INSEE et les chercheurs universitaires ont reconnu depuis longtemps l'existence d'une agglomération parisienne. Il apparaît d'ailleurs depuis quelque temps que le concept d'agglomération est lui-même dépassé, et que celui de « métropole », beaucoup plus large et étendu dans l'espace, devrait lui être substitué. L'une des différences entre agglomération et métropole étant que la première est essentiellement urbaine et continue alors que la seconde, du fait de sa taille, peut comprendre de vastes espaces ruraux intercalaires, et se caractérise généralement par une certaine polynucléarité. On rappellera pour mémoire qu'aussi bien le CESR dans ses avis que le Conseil régional dans son action ont toujours accordé la plus grande importance à cette dimension rurale, aussi bien qu'au principe de polynucléarité de la région.

Le résultat, c'est que nous avons une institution régionale somme toute « classique », en charge d'un espace tout à fait particulier car métropolitain, et d'une ampleur telle que son aire d'influence dépasse sans doute les frontières régionales, posant ainsi la question de son insertion dans le Bassin parisien.

Cette situation particulière d'une « région » classique en charge d'un espace métropolitain n'ayant jamais été vraiment reconnue comme telle institutionnellement, les initiatives se multiplient quelque peu dans le désordre, ainsi les communes de la zone dense essaient-elles actuellement de se rapprocher dans le cadre d'une « conférence métropolitaine » impulsée par la Ville de Paris, mais pour l'instant aucune instance n'est officiellement en charge de la métropole, alors que la Région, qui en assume dorénavant certaines tâches comme la préparation du Schéma directeur (SDRIF), du Schéma régional de développement économique (SRDE), du plan de déplacements urbains (PDU) de la région, ainsi que la direction du STIF, reste officiellement une région « comme les autres », ce qu'elle n'est clairement pas. Ce n'est pas ce qui peut clarifier son image, ni contribuer à préciser son identité.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Cette analyse des identités et de leur construction en Ile-de-France nous conduit à relativiser fortement les diagnostics d'« insuffisance identitaire » et même de « crise de confiance » évoqués au début et au fil du rapport.

Ce qui est le plus clair, c'est l'existence de potentialités humaines et même identitaires particulièrement riches et variées. Toutefois, la présence d'un foisonnement d'identités (au pluriel) ne suffit pas nécessairement à constituer une identité (au singulier), sauf à considérer le tout comme la simple somme des parties. En fait, on a l'impression que l'Ile-de-France se trouve en quelque sorte à un point d'équilibre, un peu inconfortable, entre d'une part une identité unitaire, marquée entre autres par le poids de son histoire, par celui de Paris, et par le fonctionnement de l'ensemble métropolitain, et d'autre part une identité plurielle, celle d'une mosaïque culturelle, sociale et géographique.

Nous sommes aussi dans un cadre psychologique où la confiance des Franciliens n'est pas acquise a priori aux institutions, sauf peut-être au niveau le plus local, mais doit se mériter et se conquérir à chaque instant. Dans un tel contexte, où les risques ne sont évidemment pas absents, le principal risque est de ne pas mobiliser les potentialités évoquées plus haut, et de laisser les franciliens se replier sur eux-mêmes en laissant prévaloir la défiance. Les recommandations qui suivent sont inspirées par l'idée de mobilisation de ces potentialités exceptionnelles et de rétablissement de la confiance.

TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS

Ces recommandations s'appuient sur les constats effectués au cours de la première et de la deuxième partie :

- d'une part, les modes de vie en Ile-de-France, quoique influencés par la même logique métropolitaine, sont plutôt en train de diverger que de se rapprocher, et ne fournissent pas par eux-mêmes des repères ou des éléments d'identité communs.

- d'autre part, le soupçon de « déficit identitaire » spécifique à l'Ile-de-France, présent à l'origine de ce rapport, a pu heureusement être levé compte tenu de l'extraordinaire richesse identitaire de notre région ; richesse faite de multiplicité et de pluralité, ce qui permet d'expliquer les interrogations qu'elle suscite, face à des « modèles identitaires » classiques trop simples pour s'appliquer à une grande métropole. Mais, justement, cette dimension identitaire n'est pas simple, et ne donne donc pas par elle-même de repère commun à l'ensemble de la population francilienne, ni d'indications aux autorités en charge de sa gestion.

- de façon plus préoccupante, un certain nombre de problèmes révélés par l'étude des modes de vie, par ailleurs bien connus pour certains, semblent de nature à perturber les mécanismes de construction identitaire. On mentionnera parmi eux la concentration de problèmes sociaux sur certaines zones de la région, les problèmes liés au chômage et à l'insuffisance du parc de logements, les difficultés spécifiques des familles avec enfants, les phénomènes de stress ou d'anxiété liés au travail... Le caractère parfois destructeur pour la construction des identités de certains de ces problèmes se perçoit à l'ampleur des souffrances psychologiques, notamment dépressives, mises en évidence par certaines études. La mise en danger du tissu social ne touche pas seulement les groupes, elle va jusqu'aux individus.

- dans une certaine mesure, on peut même se demander si certaines difficultés ne relèvent pas d'une crise de confiance plus que d'une crise d'identité. C'est peut-être le cas en ce qui concerne les relations entre les « jeunes » et les autres générations.

- enfin, des potentialités considérables semblent ouvertes par la richesse et la variété humaine de la région, par le dynamisme lié au phénomène métropolitain lui-même, et notamment par l'extraordinaire attractivité de la ville de Paris. Encore faut-il que ces potentiels soient mobilisés.

Il est apparu à notre Section que la sortie de ce dilemme ne pouvait se faire que par le haut, en montrant aux Franciliens qu'il est possible de mettre en valeur les *grandes* potentialités que recèle leur région. On répondrait ainsi par là à la fois aux problèmes concrets, aux problèmes éventuels d'identité, et à la crise de confiance, au moins dans sa dimension francilienne puisqu'il apparaîtrait qu'elle est aussi nationale.

Il ne s'agit donc pas d'essayer de promouvoir une « image » régionale qui viendrait en concurrence des autres images reflétant les autres identités présentes en Ile-de-France.

Cet exercice serait probablement voué à l'échec, car une identité ne se décrète pas, et face aux autres appartenances identitaires, et notamment à la puissance de l'identité parisienne, la promotion d'une « identité francilienne » plus ou moins artificielle n'aurait guère de chances.

Il s'agit au contraire d'afficher pour l'ensemble de la région, y compris Paris, une ambition plus haute, appuyée sur la richesse de ses ressources humaines, sur la dynamique de sa métropole, et sur l'atout exceptionnel qu'est Paris.

1) Ne pas hésiter à afficher une ambition plus haute dans tous les domaines

Dans la mesure où il s'agit d'impulser une dynamique résolvant ensemble au moins une partie des difficultés évoquées plus haut, il est clair qu'aucune limite a priori ne doit être fixée à cette ambition, qui doit viser les objectifs les plus hauts possibles.

Une telle affirmation ne relève pas de la mégalomanie. Le passé de l'Ile-de-France et de la France, avec tous les acquis qui leur sont liés, sont un premier garant du sérieux d'une telle ambition, avec une crédibilité qui serait même sans doute plus forte aux yeux des étrangers que des Franciliens eux-mêmes, qui seront peut-être les derniers à « y croire ». Certes la France n'est plus aussi puissante qu'elle l'a été, mais les exemples de métropoles un peu endormies et retrouvant une belle vigueur sont légion. Et il s'en faut que l'Ile-de-France puisse être considérée comme une région « endormie ».

Une telle ambition, pour prendre corps, ne saurait se limiter à l'un des domaines de la vie sociale, comme l'économie ou la culture. Elle doit être globale, convaincre les hommes et imprégner les politiques avant de s'appliquer à tel ou tel domaine particulier. Mais elle doit se traduire de façon visible dans chacun des domaines de la vie sociale, et se concrétiser par exemple par des bâtiments symboliques des différentes fonctions, économiques (bureaux), sociales (logements, équipements) ou culturelles, et par l'aménagement des espaces urbains, la valorisation des espaces naturels, la mise en place de festivités, de célébrations communes et d'évènements exceptionnels.

Une ambition plus haute suppose inévitablement une assise territoriale plus vaste, et non pas moins vaste. Le terme de « métropole » tel qu'il est utilisé depuis déjà assez longtemps par les scientifiques, par exemple dès 1973 par le Professeur Claude CHALINE dans son ouvrage de référence sur « La métropole londonienne », porte sur des espaces très vastes, d'échelle régionale voire supra-régionale, dépassant de très loin la simple agglomération. Toutes les initiatives doivent donc se traduire dans des cadres élargis. Dans le cas de l'Ile-de-France, par exemple, les éléments de coopération en cours de mise en place entre la Ville de Paris et les communes voire les départements voisins sont donc bienvenus, mais le terme de « conférence métropolitaine » peut induire en erreur, car il est ici appliqué à un espace sans doute trop restreint pour avoir toute sa portée même si le contenu et le sens de l'action sont en eux-mêmes positifs.

A ce niveau d'ailleurs, l'espace francilien lui-même est trop étroit, et la question du Bassin parisien se pose avec force. Non pas seulement sur les « franges » intérieures et extérieures de la région, mais dans le cadre d'une réflexion et d'une coopération plus vaste entre régions, en collaboration avec l'Etat.

Cette nécessité est déjà une évidence dans le domaine des transports, qu'il s'agisse des infrastructures routières, ferroviaires, ou d'un éventuel troisième aéroport (celui de Vatry est d'ailleurs en train de devenir « Paris-Vatry »). Dans le domaine de l'environnement, l'Agence de l'eau du Bassin Seine-Normandie est depuis longtemps une réalité. Mais la dimension politique de l'aménagement du Bassin reste trop discrète, malgré le travail patient de la Mission d'aménagement du Bassin parisien et des Présidents des Conseils économiques et sociaux régionaux, qui l'ont empêché de sombrer pendant la « traversée du désert » qui a suivi la fin du « Contrat de plan interrégional du Bassin parisien 1994-1999 ». La réunion le 22 mai 2006 d'une « Conférence interrégionale du Bassin parisien », rassemblant présidents de Régions, de Conseils économiques et sociaux régionaux et de Chambres consulaires des huit régions, est donc une véritable ouverture. La Région Nord-Pas-de-Calais y était associée, et d'ailleurs la Lorraine pourrait y être associée également, en conformité avec les indications de la géographie, tant physique qu'humaine et économique. Cet exemple de coopération mériterait d'être mieux connu et valorisé. Ainsi, on peut espérer que l'aménagement du Bassin parisien cessera d'être le « maillon faible » de l'aménagement du territoire français, et permettra d'afficher de véritables ambitions européennes pour un ensemble allant bien au-delà de la seule Ile-de-France.

2) S'appuyer au maximum sur les éléments d'identité existants les plus attractifs

Une identité ne se crée pas ou ne se développe pas du seul fait d'une volonté politique, sur des bases artificielles ou insuffisantes. En Ile-de-France, deux « leviers identitaires » s'imposent avec évidence, et doivent être au cœur de toute politique en ce domaine : Paris, d'une part, et la France elle-même, d'autre part, dont l'Ile-de-France est la région-capitale.

a) Paris.

Bien que l'existence d'institutions différentes dans la région soit par elle-même créatrice de rivalités, le potentiel identitaire et mobilisateur de Paris est d'une telle force qu'il est totalement incontournable dans le cadre d'une stratégie régionale. L'incorporer au premier plan de l'identité francilienne est donc inévitable et aurait également l'intérêt majeur de faire coïncider l'identité francilienne « vue de l'intérieur » avec l'identité francilienne « vue du dehors », qui est centrée sur Paris, que ce soit pour les touristes, pour les milieux d'affaires (même la Défense bénéficiant d'un code postal « Paris-la Défense !), et pour tous ceux qui, sans être jamais venus, rêvent de Paris, parfois même plus encore qu'ils ne rêvent de la France. L'alliance de Paris et de la Région doit donc être au cœur des stratégies d'identité et d'image en Ile-de-France. L'Ile-de-France, c'est l'échelon territorial qui met les atouts de Paris au service de toute la banlieue et des espaces ruraux ou semi-ruraux qui l'entourent, et qui, en réciproque, fait profiter la zone dense des atouts, notamment environnementaux, de la Grande couronne. Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux parler de « Région de Paris-Ile-de-France » ?

b) La France.

L'Ile-de-France doit mettre l'histoire de France au cœur de son identité, en utilisant au maximum l'extraordinaire patrimoine que cette histoire lui a légué. Toute région a besoin d'une histoire pour ancrer son identité dans la durée. L'originalité de l'histoire de l'Ile-de-France, c'est d'être aussi et peut-être d'abord celle de « la région où s'est faite la France ». Compte tenu des liens étroits de la Ville de Paris avec l'histoire de France, il y a une parfaite cohérence avec ce qui précède.

Cela étant dit, qu'on le regrette ou non, il est probable qu'aujourd'hui, entre ces deux « piliers » de l'identité francilienne, le plus fort est Paris, moins touché que la France par les vicissitudes de la géopolitique et des évolutions économiques. Cela n'implique pas qu'il faille délaisser la dimension française, d'autant plus que les deux ont beaucoup en commun et qu'une logique commune les relie.

Mais, dans un domaine qui est largement celui de la psychologie et de l'image sinon du marketing, il vaut mieux miser sur ce qui attire le plus. Clairement, c'est Paris.

En s'appuyant sur ses dimensions parisienne et française, l'identité francilienne s'appuierait également sur deux éléments qui fondent son rayonnement international. L'Ile-de-France ne saurait en effet être considérée comme une région « statique », vivant en elle-même et pour elle-même. Elle se définit par son ouverture et sa dynamique, ce qui veut dire que la problématique de son identité est étroitement liée à celle de son attractivité, et sur ce point nous nous permettons de renvoyer au dernier rapport de notre Section, présenté en 2004 par Claude Floret sur « L'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025 ».

3) Jouer résolument la carte de la dynamique économique et maintenir la dimension identitaire du travail

Il n'est pas d'ambition réaliste sans les bases économiques qui en assurent, non seulement le financement, mais aussi et peut-être surtout le contexte d'optimisme et de créativité qui en sont indissociables. Ceci est particulièrement vrai dans les pays démocratiques, où le financement de grandes ambitions ne peut se faire par des prélèvements forcés sur des populations non consentantes. Si la croissance économique ne dépend pas, bien évidemment, de la seule volonté des autorités, notamment régionales, il leur appartient donc d'afficher clairement cet objectif vis-à-vis tant des Franciliens que des acteurs économiques extérieurs, et d'assurer la crédibilité de cet affichage par des mesures montrant sans ambiguïté le niveau de priorité qui lui est accordée. La mise en place du nouveau SDRIF en est une occasion majeure et immédiate.

En effet, même si Paris et l'Ile-de-France disposent d'un patrimoine exceptionnel et d'un environnement digne d'être protégé et mis en valeur, leur vocation n'est ni celle d'une ville-musée, ni d'un conservatoire environnemental, mais celle d'une région économiquement active. Il importe donc que toutes ses composantes, de Paris à la Grande couronne en passant par la proche banlieue, participent de ce dynamisme économique, tout en préservant leur patrimoine et leur environnement propre, ce qui veut dire qu'il faut prévoir les mesures nécessaires à l'accueil de cette croissance dans le cadre du SDRIF.

Il ne s'agit pas ici uniquement de l'identité ou de l'intérêt de l'Ile-de-France : celle-ci a une véritable responsabilité envers un espace plus vaste que le sien, espace qui s'étend bien sûr au Bassin parisien, mais bien au-delà à la France et à de nombreux endroits dans le monde qui comptent sur sa solidarité et sur le dynamisme de ses entreprises. Une Ile-de-France se contentant de vivoter en se repliant sur elle-même ne serait plus elle-même. Cela ne se fait pas tout seul, et cela doit donc être pris en compte dans les stratégies des uns et des autres.

L'économie, c'est aussi tout simplement le travail. L'identité francilienne s'est largement constituée autour des valeurs du travail et même de la réussite. Comme nous l'avons vu dans la première partie, sa population est une population plus active que partout ailleurs. Même si la compétition mondiale est sévère, il importe de faire passer le message que l'Ile-de-France est d'abord une région où l'on travaille, et, si possible, où l'on réussit par le travail, et où le travail permet à chacun de s'accomplir. Un affichage très lisible de cette « priorité au travail », à la création d'entreprises, à la facilitation de toutes les démarches, ne peut que renforcer cette composante de l'identité régionale.

Il faut d'ailleurs sans doute aller plus loin dans cette « réhabilitation du travail », en favorisant toutes les initiatives qui sont de nature à le valoriser, dans l'amélioration de ses conditions, dans ses institutions, aussi bien que dans la mémoire de son passé. Le passé de l'Ile-de-France ne se limite pas au Louvre, à Versailles, à la Bastille et au Moulin de la Galette.

Le rôle des organisations syndicales dans la création des liens et des identités doit donc être souligné. Compte tenu des transformations évoquées ci-dessus, il est clair que les organisations syndicales ne peuvent plus exercer leur mission de la même manière qu'autrefois. Or celle-ci est plus importante que jamais.

Face à la financiarisation de l'économie et à la précarisation de l'emploi, les organisations syndicales sont à même, soit seules, soit dans un cadre paritaire, de rassembler les salariés sur le plan professionnel afin d'exiger ou de mener des négociations et de gérer les activités sociales (comités d'entreprises, tourisme social...). Soumises au scrutin des salariés, elles en tirent leur légitimité d'organisations fédératrices. Structurées afin de répondre aux besoins des salariés, elles permettent à ces derniers d'élargir leur champ de vision afin de mieux appréhender les sujets sociaux.

En lien avec le monde économique et social, mais aussi politique et associatif, elles sont un acteur incontournable de la société civile. Elles sont le lien qui rapproche les salariés et parfois les sans-emploi des lieux ou des organes où se pense et s'organise la vie sociale.

Il ne faut donc pas tirer un trait sur le rôle des organisations syndicales dans la création des identités, mais il est clair que ce rôle se déploie dans un contexte différent du passé, et qu'il ne peut être enfermé dans le seul cadre régional.

4) Associer l'identité francilienne aux thèmes qui font aussi le rayonnement de Paris

a) L'universalité.

Du fait de son histoire et de sa culture, la France est plus à l'aise dans l'universel que dans le communautaire. Cela n'exclut pas une certaine bienveillance vis-à-vis de la variété des communautés qui existent, notamment en son sein, mais, vu la différence des traditions, l'Ile-de-France a peu de chances d'égaliser le cosmopolitisme ou le « communautarisme décontracté » de Londres, et ne le souhaite d'ailleurs pas. Le « modèle britannique » en ce domaine commence d'ailleurs à poser problème face aux tensions géopolitiques récentes. Alors autant jouer la « spécificité française » de l'universalisme, qui peut être l'un des atouts du rayonnement de la France dans le monde, sans excès ni exclusive bien sûr. L'image de Paris et de la France à l'étranger sont liées à une certaine idée de l'universalité, il serait donc dommage que celle de la région soit en contradiction avec cette image.

Un positionnement dans ce domaine est d'autant plus important que la mondialisation économique suppose, pour les régions qui y sont le plus impliquées, dont la nôtre, un accompagnement culturel et social adéquat. Entre le cosmopolitisme à base communautaire et l'universalité, le choix n'est pas excessivement large. Mais l'enjeu économique est ici aussi important que l'enjeu philosophique et politique, même s'il est de nature différente.

b) La modernité

Il est certes possible de discuter le contenu du concept de « modernité ». Toutefois, ce qui est certain historiquement, c'est que Paris a longtemps été synonyme de modernité, c'est-à-dire d'avance sur les autres régions et les autres pays. Le phénomène a été si profond qu'il a fini par faire partie intégrante de l'identité parisienne et par extension francilienne, et qu'il a sans doute aussi contribué à l'« agacement » d'un certain nombre de « provinciaux » pour lesquels « parisien » était devenu plus ou moins synonyme de « prétentieux ». Quoiqu'il en soit, le fait est si profondément ancré qu'il est difficile de le passer par pertes et profits, même si notre région n'est plus aussi emblématique dans ce domaine qu'elle l'a été, et même si le thème de la « modernité » n'est plus aussi consensuel qu'il l'a été.

En effet, si la « modernité » haussmannienne avait déjà été contestée comme synonyme de destruction du patrimoine urbain parisien, la modernité des trente glorieuses, avec le recul, ne fait pas non plus l'unanimité, et celle du début du XXI^{ème} siècle, avec ses composantes alliant consommation outrancière, internationalisation mal contrôlée, inégalités sociales et règne de la communication, est également remise en cause. Bien sûr, tout dépend de ce que l'on inclut dans le concept de « modernité », et de longues et passionnantes discussions seraient possibles sur ce sujet. La question qui se pose à nous est plus simple : faut-il pour autant abandonner ce qui a fait longtemps à la fois un des éléments de l'identité et de l'attractivité parisienne et donc francilienne ?

Trois raisons nous conduisent à maintenir ce thème dans l'« agenda francilien » : le premier, incontestable, est l'argument historique évoqué plus haut. Le second, moins glorieux, est celui du réalisme : dans une société mondialisée et concurrentielle lancée dans une course à la modernité, il est dangereux d'être, ou d'être perçu, comme « en retard », même si c'est pour de bonnes raisons.

Quelques pays, comme la Suisse ou le Maroc, peuvent plus ou moins réussir dans le « double jeu » des traditions et de la modernité, mais ce n'est pas un jeu qui est fait pour tout le monde. Enfin, la troisième raison, la meilleure peut-être mais la plus difficile à traduire concrètement, est celle qui lie modernité et innovation : si la modernité est ce qui nous permet de trouver des réponses nouvelles et pertinentes, et en même temps originales et reflétant la personnalité de notre région, aux problèmes qui se posent à nous, mais aussi à beaucoup d'autres, alors, bien évidemment, il s'agit d'une modernité tout à fait bienvenue.

Certes, le Paris d'aujourd'hui n'est ni Barcelone ni Shanghai, mais notre région a trop longtemps été un porte-parole de la modernité pour pouvoir se permettre d'abandonner ce terrain aux autres sans combat. Ce combat n'est peut-être pas prioritaire, mais il nous semble indispensable. Après avoir été globalement moderne pour la dernière fois sous Haussmann et dans la période qui l'a suivi jusqu'en 1914, l'Ile-de-France n'a plus connu que des moments de modernité partielle (artistique ou littéraire, architecturale parfois). L'architecture est sans doute essentielle à la traduction visible de la modernité, mais elle ne saurait se limiter à de grands chantiers comme les musées, ou à des quartiers d'affaires comme La Défense : le logement doit y être partie, de même que les quartiers les plus nombreux possibles.

Le développement scientifique et technique, ainsi que ses applications, sont au nombre des composantes essentielles de la modernité. A titre d'exemple, les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) ont un rôle de plus en plus important par la rapidité de leur évolution et de leur pénétration dans tous les domaines de l'activité.

Une inquiétude était naguère exprimée quant à un retard de leur développement en France, malgré des atouts certains. Aux dernières nouvelles, notre pays est aujourd'hui mieux placé, les principaux indicateurs (nombre de micro-ordinateurs vendus, de connexions à Internet, croissance du commerce électronique et du nombre de « blogs ») placent la France en bonne place parmi les pays d'Europe, et l'Ile-de-France est certainement en pointe parmi les régions françaises. Mais dans ce domaine où l'évolution est extrêmement rapide et imprévisible, il convient d'être vigilant et de rester toujours à la pointe du progrès et en avance sur les autres en matière de recherche et de développement et en matière d'équipement. Il est très important pour l'image de la Région Ile-de-France qu'elle comporte une image positive sur ces techniques de pointe.

Les éléments de modes de vie porteurs de modernité doivent bien sûr être favorisés. C'est déjà le cas bien sûr dans plusieurs domaines (vie de nuit par exemple avec des expériences comme les « nuits blanches », imagination et humour comme « Paris-plage » en été..), mais il est nécessaire que de telles initiatives, à différentes échelles de responsabilité institutionnelle, soient suffisamment nombreuses pour marquer durablement d'abord l'image, puis dans un deuxième temps l'identité de la région.

Dans le domaine des transports, dont nous rappellerons plus loin le rôle essentiel pour l'unité et l'identité de la région, des événements porteurs de modernité se sont succédés en Ile-de-France depuis trois décennies. Après la création du RER et du métro automatique METEOR, l'arrivée des TGV reliant Paris et Roissy à de nombreuses destinations, la croissance de l'aéroport de Roissy, se préparent aujourd'hui le renouvellement massif des rames du Transilien, l'extension à la banlieue du réseau de tramways modernes, ainsi que l'automatisation progressive des lignes de métro.

En parallèle à ces importantes avancées techniques doivent aussi intervenir des améliorations en matière d'offre et de services, notamment par extension du service du métro, du RER et des autobus la nuit, au moins certains jours et à l'occasion d'évènements particuliers.

Une fois de plus, on soulignera le lien indissoluble entre modernité et croissance économique. La modernité est un tout, elle suppose une ambiance de création et de développement, sous-tendue par une activité intense de recherche scientifique et technique, elle se rend aussi visible à travers l'architecture et l'aménagement urbain, ce qui suppose que l'on construise, et de préférence que l'on construise beaucoup, et que l'on construise de belles choses. Une métropole en croissance économique a par définition plus de chances d'être une métropole moderne.

c) La culture.

C'est un des atouts objectifs de la région, conforté par un patrimoine bâti et un héritage artistique considérables. Il faut faire vivre cette dimension culturelle, tout en en faisant profiter au maximum l'ensemble de la région. Il s'agit là d'ailleurs de l'une des compétences que la loi confie à la Région.

Comme on le sait, la culture est aussi aujourd'hui un enjeu économique majeur, au cœur de la compétition entre villes et métropoles. La création artistique, le marché de l'art, le développement des musées nourrissent l'activité et l'emploi, ils sont aussi un des moteurs de l'activité touristique, et, par le prestige qu'ils donnent à une ville, renforcent la fierté de ses habitants et donc son attractivité résidentielle, même pour ceux qui n'ont guère le temps ou les moyens de fréquenter les musées ou le théâtre. A côté des théâtres nationaux de la capitale et des grandes villes de banlieues, et des nombreuses salles de « théâtre de boulevard », on mentionnera les initiatives d'un théâtre vivant comme celle du Théâtre du Soleil à Vincennes, les salles de music-hall, les manifestations plus ponctuelles comme la Nuit Blanche... Ou encore la future transformation du site des Pompes funèbres à Paris dans le XIXème, quartier délaissé, en un vaste centre culturel très original dans sa conception (le « 104 »), liste non exhaustive d'institutions donnant à la Région une force attractive tout à fait exemplaire. Une liste tout aussi longue serait à dresser à propos des musées (Louvre, Grand Palais, Guimet, Histoire Naturelle, Arts Premiers maintenant). Mais il n'y a pas que le théâtre et les musées, le cinéma et la musique sont également porteurs de l'image de culture indissociable de Paris et par extension de la région. On notera le développement rapide du rôle de l'Ile-de-France dans le tournage des films, qui devient une activité internationale, avec une dynamique particulière de la Seine-Saint-Denis.

Au sein de cette culture, la culture scientifique, qui a longtemps fait la gloire de la France et par extension de notre région, doit attirer toute l'attention des autorités. Certes, elle bénéficie de la présence d'institutions prestigieuses : ainsi, la mise à disposition de tous les publics, et particulièrement des plus jeunes, d'un instrument comme la Cité des Sciences au parc de la Villette, s'inscrit tout à fait dans cet esprit de la culture scientifique ; le succès de ce lieu, qui ne se dément pas, rend compte de l'existence d'une demande qui mérite d'être confortée et encore mieux mise en valeur, tant auprès du public francilien que du public international. Il faut d'ailleurs se rendre compte que l'enjeu ici n'est pas seulement scientifique ou touristique : il est aussi identitaire, ce qui est l'objet de ce rapport, et en liaison étroite avec l'image de modernité de notre région déjà évoquée ci-dessus.

Le terme « culture » peut d'ailleurs être entendu dans un sens plus large encore, et des équipements sportifs mais souvent polyvalents comme le Parc Omnisport de Paris-Bercy ou le Stade de France, ou des parcs de loisirs comme Disneyland Paris, comptent au nom des grands équipements qui contribuent à faire rêver les habitants de la région comme ses visiteurs.

Dans le même esprit, on ne saurait trop accorder d'importance à l'encouragement des « métiers d'art », dont l'excellence est indissolublement liée à l'image à la fois de la France et de Paris, et qui constituent un atout irremplaçable pour notre région. La Commission de la culture et de la communication du CESR d'Ile-de-France vient de leur consacrer un rapport, sous la plume de Monsieur Alain BOULARD, rapport aux conclusions duquel nous ne pouvons que renvoyer (« Métiers d'art : un atout pour le développement économique, social et culturel de l'Ile-de-France » - 2006). En effet, ces métiers ne représentent pas seulement un atout économique, ils sont également un élément d'identité fort bien perçu de l'extérieur, et qui mériterait d'être encore mieux valorisé auprès des Franciliens eux-mêmes.

5) Privilégier tout ce qui renforce l'unité régionale

S'il existe une identité « régionale » en tant que telle, différente de celle de la ville de Paris ou des autres composantes spatiales ou sociales de la région, ce ne peut être qu'au nom de ce qui unit les hommes et les espaces de l'Ile-de-France. Identité régionale et unité régionale sont donc liés de la façon la plus intime et la plus essentielle. Pour renforcer cette unité, on devra en priorité :

a) Renforcer les transports régionaux et la sécurité dans ces transports. Les transports régionaux constituent le « système circulatoire » interne de la région, tout en contribuant aux relations avec les régions voisines. La possibilité de se déplacer facilement d'un point à l'autre de la grande agglomération conditionne à la fois son fonctionnement et la perception de son unité par ses habitants et ses visiteurs. Elle est donc essentielle à la construction de son image. Or, il n'y a pas encore de réponse complète des transports en commun à ce besoin d'unité fonctionnelle de la région et de la métropole.

Le réseau routier et autoroutier a été fortement développé depuis un demi - siècle et ne pourra sans doute plus recevoir d'additions majeures en zone dense. Mais son efficacité devra être améliorée par des progrès dans son fonctionnement, et des compléments devront être apportés à certaines infrastructures en périphérie de la région.

Le réseau de transports collectifs régionaux a été fortement développé, au cours du XX^{ème} siècle, dans Paris et la proche couronne, ainsi que pour la desserte en étoile de la région depuis Paris. Dans ces limites, ce réseau est apprécié comme l'un des meilleurs des grandes agglomérations comparables. Mais il est notoirement insuffisant pour desservir correctement la moyenne et Grande couronne, surtout en ce qui concerne les liaisons entre villes et pôles de la périphérie, là où la demande croît rapidement, du fait de la croissance de la population et des activités, et où l'écoulement du trafic automobile devient de plus en plus difficile.

Le retard pris depuis une ou deux décennies est considérable ; il est urgent de le rattraper, pour la satisfaction des besoins exprimés et pour le redressement de l'image de la Région.

Or celle-ci, qui n'était pas jusqu'ici maîtresse des décisions (bien qu'elle participât fortement au financement du système) vient d'être investie, à travers le STIF, de la responsabilité des transports collectifs régionaux. Elle doit dorénavant assumer cette pleine responsabilité, en liaison étroite avec les départements et les autres collectivités territoriales concernées, en assurant à la fois :

-l'amélioration radicale de la desserte de la moyenne et de la Grande couronne, en harmonie avec les perspectives d'aménagement du territoire,

-la progression de la qualité des dessertes au cœur de l'agglomération,

-et la communication au public des lignes principales de son action, au fur et à mesure des résultats acquis. Une bonne communication dans ce domaine, déjà amorcée, mais à renforcer encore, sera très bénéfique pour l'image de la Région.

Pour arriver à des résultats satisfaisants sur de si vastes projets, la Région devra pouvoir dégager les moyens financiers nécessaires.

b) privilégier dans la politique d'aménagement du territoire les axes porteurs d'unité.

De ce point de vue on appréciera l'introduction par le prochain schéma directeur d'un « cadre structurel pour le dialogue et la coordination stratégique » des politiques d'aménagement selon 5 grands « faisceaux » axés vers le Nord, l'Est, le Sud-Est, le Sud et l'Ouest. Ces structures de dialogue, favorisant dans chaque secteur les solidarités entre Paris, le cœur d'agglomération, la ceinture verte et les espaces périphériques, devraient être porteurs d'avenir pour l'unité de la région, mais leur mise en oeuvre demandera beaucoup d'efforts et une grande vigilance.

Unité ne veut d'ailleurs pas dire uniformité, et l'aménagement régional doit permettre aussi de répondre aux difficultés spécifiques de certains espaces, difficultés susceptibles de retentir sur la construction des identités, comme de répondre aux attentes de diversité d'une population elle-même très diverse.

c) lutter contre les disparités territoriales. Le thème n'est pas nouveau, et des tentatives ont déjà été faites, par exemple dans le cadre de la loi S.R.U., mais la problématique ne cesse de se renouveler. Ainsi, le développement récent des intercommunalités a-t-il parfois l'effet « pervers » de conduire au rassemblement des forces de communes de même profil, alors qu'une véritable lutte contre les disparités territoriales conduirait plutôt à souhaiter des regroupements de communes complémentaires.

d) assumer clairement la gestion de la dimension métropolitaine de l'espace régional.

La « métropole » parisienne ne saurait se limiter à un espace dense rassemblant la Ville de Paris et les communes périphériques. La répartition des tâches entre un « Grand Paris » gérant toutes les questions urbaines et une « Région » réduite au rôle de gardien des espaces « verts et jaunes » de la Grande couronne, serait très certainement une régression dans la conception de l'aménagement, en séparant la gestion de l'environnement et des espaces ruraux de celle des espaces urbains.

Il convient donc que la Région se saisisse très clairement de la problématique métropolitaine, en le faisant bien sûr avec la Ville de Paris, qui a joué un rôle très dynamique et positif dans ce domaine depuis quelques années, mais aussi avec l'ensemble des Départements, non seulement de la petite, mais aussi de la Grande couronne.

Cela suppose-t-il un changement institutionnel, faisant de la Région d'Ile-de-France une « Région métropolitaine de Paris » aux compétences spécifiques, avec un rôle plus fort de coordination et des ressources lui attribuant plus d'autonomie par rapport à l'Etat? Ce n'est pas ici le lieu de répondre à cette question complexe, mais au moins de la poser.

Sans entrer dans des propositions trop précises, on notera que l'Allemagne, connue pour la forte autonomie de ses « Länder », est actuellement en train d'étudier la mise en place de « régions métropolitaines » éventuellement à cheval sur plusieurs Länder pour ses plus grandes métropoles. On notera aussi qu'au-delà des solutions institutionnelles, l'essentiel est d'assurer le maintien d'une stratégie claire pour la métropole, fédérant les énergies. La préparation du SDRIF est certes un instant privilégié de réflexion sur cette stratégie. Mais celle-ci ne devrait pas, une fois ce moment privilégié passé, retomber dans l'anonymat des procédures. Elle a besoin d'être incarnée, soit par des institutions, soit par des hommes, idéalement par les deux.

La récente « conférence métropolitaine » de l'agglomération parisienne s'inscrit d'ailleurs dans cette problématique en évaluant les enjeux auxquels sont et seront confrontés Paris et les communes limitrophes, aujourd'hui et dans les années qui viennent. Ce sont, à n'en point douter, des débats complexes mais les esquiver serait une fuite devant nos responsabilités. Cette conférence, d'initiative parisienne, devrait donc impliquer également la région, et être reliée à la coordination par « grands faisceaux » évoquée plus haut. OU ?

6) Travailler inlassablement à retisser les liens de la société régionale pour y rétablir la confiance

Dans les difficultés actuelles et notamment les conflits qui ont marqué les deux dernières années (émeutes de la banlieue en 2005, CPE en 2006), la Région au sens institutionnel a eu une chance : ne pas être impliquée dans les décisions les plus conflictuelles, qui relèvent soit de l'Etat (questions de principe sur l'immigration, le droit du travail, la gestion de la police et de la justice, la laïcité...), soit des communes (résolution des conflits locaux).

Elle a un devoir corrélatif à cette situation privilégiée : jouer le rôle de médiatrice et de réparatrice du tissu social ; elle peut le faire en jouant sur la multiplicité des liens faibles, les moins exclusifs et les moins conflictuels, plus que sur les liens « forts », qui sont plus souvent des facteurs de fragmentation. Elle a un rôle important à jouer dans la reconstitution de la confiance entre citoyens et entre citoyens et institutions. Il s'agit notamment de faciliter tout ce qui « crée du lien » dans la région.

Cela ne dispense pas bien sûr de songer d'abord à un thème essentiel, même si son ampleur dépasse largement les compétences de la Région : la réduction des inégalités sociales. Si les origines générales de celles-ci sont hors de notre portée, une action au profit des personnes et des ménages les plus en difficulté, y compris les travailleurs pauvres, est possible. En amont, on retrouve les thèmes de l'école et de la formation, déjà évoqués dans de précédents rapports du CESR, mais aussi les conditions d'accès à l'emploi. Il ne s'agit là bien sûr que de quelques rappels sur un thème essentiel et très large.

Montrer que la Région lutte pratiquement contre les discriminations. La lutte contre celles-ci relève sans doute d'une logique nationale voire universelle, mais la spécificité de la population francilienne, avec sa forte proportion de personnes originaires de l'étranger, en fait un enjeu régional tout particulier, notamment en ce qui concerne les discriminations fondées sur la couleur de la peau ou la nationalité. Celles-ci sont sans doute l'un des obstacles majeurs à la construction des identités, notamment parmi les personnes issues de l'immigration mais pas uniquement, et parfois sur plusieurs générations. A côté de phénomènes de comportements discriminatoires, par exemple de la police, ou de certains employeurs comme le dénonce un rapport du B.I.T., on notera l'importance des questions de logement, sur lesquelles on reviendra plus loin, qui contribuent souvent indirectement à déformer les processus de construction identitaire en obligeant les uns ou les autres à s'identifier à des espaces qui ne seraient pas naturellement les leurs.

Parmi les actions possibles des autorités régionales, on pourrait penser à une promotion de l'idée de faire accéder un maximum de personnes représentant la diversité ethnique et culturelle de la population francilienne aux fonctions électives, non pas de façon exceptionnelle et médiatisée, ni sous la forme d'une contrainte segmentant cette population sur la base de « quotas », mais tout simplement comme une évolution normale parallèle à celle de la population. Cette action ne se présentant pas dans une logique « misérabiliste » ou « revancharde », mais dans celle d'une promotion des richesses sociales et culturelles liées à la diversité de la population francilienne.

Parmi les atouts que peut mettre en œuvre la région, l'importance du tissu associatif, évoquée plus haut dans ce rapport, dans toute sa diversité, révèle ici son rôle essentiel. Certaines de ses activités sont déjà soutenues par la Région, elle doit continuer à les promouvoir, avec discernement certes, mais aussi avec persévérance.

Qui d'autre que les associations, notamment les associations à fort contenu bénévole du secteur organisé, peut mobiliser une telle énergie sociale dans notre région ? Les associations représentent la première forme d'action collective dans tous les secteurs de la vie quotidienne. Elles disposent d'une expérience de terrain, d'une connaissance des besoins, des publics, et des moyens à mettre en œuvre, qui en font des interlocuteurs incontournables des pouvoirs publics. Elles agissent au quotidien et dans la durée, il est regrettable que souvent leurs financements ne permettent pas de mener des actions sur plusieurs années.

De plus, la démocratie, fondée sur l'idée que l'être humain est capable de prendre en charge son devenir, n'est jamais acquise. Elle se construit chaque jour, face à l'individualisme grandissant, et à un système où se concurrencent valeurs individuelles et valeurs collectives, avec le risque de ne plus tisser ces solidarités qui sont les éléments fondateurs du lien social. C'est ce lien social qui pourtant assure la cohésion de la société et l'intégration des individus en son sein, en leur permettant d'acquérir une identité sociale, en partageant des valeurs communes tout en se reconnaissant différents. Il ne peut y avoir de démocratie véritable sans une participation libre et active des citoyens à la vie publique. A ce titre, les associations sont une des bases du fonctionnement de la démocratie, y compris au niveau régional.

L'engagement personnel et souvent bénévole de leurs membres nourrit la capacité d'action et d'innovation. Les associations défrichent de nouveaux territoires de vie et de développement, d'engagement civique et de solidarité, dans une perspective humaniste qui reste toujours porteuse d'innovations. Elles facilitent l'accès de tous à la parole et à l'action publique, et constituent des contre-pouvoirs nécessaires.

Il est essentiel de créer les conditions d'une approche nouvelle dans les relations entre les élus, les associations et l'administration. Le mouvement associatif organisé est insuffisamment pris en compte par les élus. Son apport est globalement sous-évalué et sous-valorisé, malgré des actions locales innovantes. Les associations ne doivent pas être considérées comme des « pompiers », un dialogue doit s'établir entre les responsables associatifs et les élus, dialogue qui devrait permettre aux associations de renforcer leur efficacité, d'optimiser leurs moyens et de s'engager dans des coopérations plus conséquentes pour répondre à des demandes qui sont de plus en plus complexes.

Il doit d'ailleurs être clair que le travail des associations n'est pas concurrent de celui des politiques, et ne saurait en aucun cas déposséder ni dispenser ceux-ci de leurs responsabilités.

Aider les événements marquant la vie collective, qui sont porteurs d'identité même quand leur objet n'est pas en lui-même régional. (on renverra notamment, dans la collection de la Nouvelle Histoire de Paris, au volume sur les fêtes 1980) Cela inclut aussi les événements de portée intercommunale ou départementale, qui sont de nature à renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance collective.

Il convient aussi de mettre les familles au cœur des réflexions tant de société que d'aménagement du territoire et de politique du logement (par exemple éviter que certaines parties de la Grande couronne ne deviennent à l'avenir des concentrations de personnes âgées isolées du reste de la région). Si le thème de « la » famille est porteur de certaines dissensions d'ordre philosophique ou idéologique, les difficultés des familles, dans leur grande diversité, sont, elles, bien réelles, et méritent une réponse si l'on veut éviter que l'image de la région soit celle d'un espace réservé aux célibataires, aux veufs, ou aux couples que les Anglais appellent les « Dinkies » (« Double income, no kids », c'est à dire deux revenus et pas d'enfants).

Dans un cas comme dans l'autre, une politique ambitieuse voire agressive du logement semble indispensable. Elle est aussi nécessaire socialement, aussi bien pour les plus démunis que pour les familles ou tout simplement pour la fluidité du marché, qu'elle l'est économiquement, comme accompagnement inévitable et indispensable d'une croissance économique digne de ce nom. Nous ne pouvons à cet égard que reprendre les recommandations déjà faites à de nombreuses reprises pour concrétiser les objectifs maintes fois affirmés de construction de logements en Ile-de-France, notamment en travaillant à la maîtrise du foncier

Pour aider à reconstruire le lien social, il faut s'appuyer sur ceux qui sont le plus susceptibles d'y contribuer. A cet égard, il convient certainement de parier sur le rôle des femmes dans la reconstruction du tissu social de la région, notamment à travers le développement de leur place dans la gouvernance. Le statut des femmes est, sur le long terme, l'un des facteurs déterminants de l'avenir d'un pays, et de son sentiment d'optimisme ou de pessimisme. En Ile-de-France, la question cruciale est surtout celle du statut et de la liberté de comportement des femmes originaires de l'immigration. La politique du Conseil régional en direction des femmes va déjà dans le bon sens et ne peut donc qu'être encouragée.

Qu'il s'agisse de lutte contre les discriminations, d'aide aux familles ou d'appui aux rôles des femmes, deux remarques s'imposent : d'une part, la nécessité d'agir à partir des bases de la société, et donc de la proximité. Nous avons déjà vu que l'une des caractéristiques des identités franciliennes était de se construire à partir des individus ou des cellules élémentaires, donc de la proximité, dans le contexte d'une certaine méfiance face aux grandes constructions institutionnelles. Il faut donc être cohérent avec cette dimension spécifique de la société francilienne.

Peut-être y a-t-il là une piste pour le sujet, déjà traité à plusieurs reprises par le CESR, du rôle des médias dans la construction de l'identité francilienne. Comme on le sait, à la différence des autres régions françaises, les médias nationaux, et même de plus en plus certains médias étrangers, ont en Ile-de-France une place bien supérieure à celle des médias régionaux. Les émissions régionales de France 3, malgré leur intérêt, ne suffisent visiblement pas à pallier ce manque, pour autant qu'il s'agisse effectivement d'un manque. De quoi poser la question : s'agit-il vraiment d'un manque, et y-a-t-il une vraie demande d'information régionale ? Les réflexions de la deuxième partie sur la formation des identités en Ile-de-France à partir des proximités, comme les possibilités de décentralisation offertes par Internet, n'orienteraient-elle pas dans une autre direction, qui consisterait plutôt à multiplier des médias locaux et/ou les médias communautaires, ce qui commence d'ailleurs à se faire ? En même temps, il faut reconnaître que les médias nationaux, très populaires auprès des Franciliens, accordent une large place aux événements et aux possibilités de sorties en Ile-de-France, mais avec un très fort biais au profit de Paris. Il en est de même des journaux « gratuits », largement disponibles notamment dans le métro, et qui, malgré l'absence de référence régionale explicite, informent largement sur la région et notamment sur Paris. On retrouve donc une fois de plus la même problématique : on cherche la région Ile-de-France, et on trouve d'abord la France, ensuite Paris, et enfin les espaces franciliens de l'échelle la plus locale.

En effet, qui dit proximité dit aussi collectivités territoriales. Les communes ainsi que les groupements de communes ont bien évidemment un rôle irremplaçable à l'échelle locale. Mais les Régions partagent avec les Départements des compétences sociales explicites.

Une action forte et concertée entre région et départements, dans le respect des compétences de chacun, ne pourrait que renforcer leur image respective de « médiateurs sociaux ».

7) rétablir une société de confiance par un travail soutenu sur la gouvernance

Pour que la confiance revienne, il est nécessaire que les Franciliens se sentent acteurs du monde futur qui est en train de se mettre en place. Ceci est parfaitement en cohérence avec les réflexions formulées plus haut quant au type particulier de construction des identités en Ile-de-France : dans notre région plus qu'ailleurs, la confiance n'est pas donnée d'avance, elle doit se mériter, et elle se mérite par le respect des identités tant individuelles que collectives.

Nous nous permettons à ce sujet de renvoyer au rapport que notre Section avait consacré en 2001 à ce thème (« Contribution à une meilleure gouvernance en Ile-de-France, de l'efficacité en démocratie », rapporteur J. ROBERT). Il a d'ailleurs fait tout récemment (juin 2005) au sein de notre Section l'objet d'une réflexion rétrospective, présentée par Louis GUIEYSSE, tenant compte des évolutions depuis 2001, sous le titre : « Quelques réflexions, quatre ans après son adoption, sur le rapport intitulé : « Contribution à une meilleure gouvernance... », auquel nous renvoyons également. Ainsi, les progrès liés à l'évolution du STIF et à la mise en œuvre des PDU ne sauraient en particulier laisser penser qu'il n'y a plus rien à faire avancer en ce domaine.

Plusieurs évolutions conduisent aussi à mettre l'accent sur certains points :

- d'une part, il conviendra d'insister sur le rôle des jeunes, qui sont parmi les plus touchés par la crise de confiance. Les femmes, quant à elles, représentent un atout majeur de renouvellement du lien social, notamment dans les familles issues de l'immigration.

- d'autre part, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie du rapport, l'Ile-de-France se trouve dans une situation institutionnelle particulière, où la plupart des institutions locales ou régionales sont relativement récentes et assez faiblement porteuses d'identité, à une exception majeure, la commune, qui est la seule à faire des Franciliens des Français « comme les autres » et à les enraciner dans leur territoire local. Il convient donc de tout faire pour encourager les maires à assumer le rôle de chef d'orchestre » de la gouvernance, même si des institutions à portée plus large, de l'intercommunalité à la Région, sont évidemment concernées aussi au premier chef. Comme nous l'avons vu, la commune est aussi cet échelon essentiel où identité rime avec citoyenneté.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille être réticent face au développement des intercommunalités, logique dans une perspective d'élargissement des assises territoriales de l'action publique. La participation aux différentes formes d'intercommunalités vient de dépasser le seuil symbolique de la moitié des communes franciliennes. Il conviendrait toutefois de réfléchir sérieusement à la logique de leur mise en place et à la façon dont sont conçus leurs territoires (complémentarités, affinités sociales ou politiques, de façon à ce qu'elles soient à la fois durables et pertinentes). Comme on l'aura compris à ce qui précède, il conviendrait aussi qu'elles ne conduisent pas à une éclipse du rôle des maires, qui reste absolument indispensable, tout particulièrement en Ile-de-France.

En fait, le concept de « territoires de projets » semble fait pour notre région, où les territoires hérités existent certes, notamment les anciens « pays » comme la Brie ou le Gâtinais, mais où les bouleversements des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles appellent des constructions allant au-delà des espaces institutionnels.

Enfin, on ne saurait trop insister sur la nécessité d'éviter un décalage trop grand entre les discours officiels et la pratique quotidienne. Le décalage entre les valeurs affichées dans les discours et la réalité de tous les jours est particulièrement insupportable pour les jeunes générations, quel que soit leur milieu social ou leur origine. Nous sommes dans une société où la transmission des valeurs ne va pas de soi, mais doit à la fois se justifier par les pratiques et s'argumenter à travers le dialogue. La thématique de la gouvernance ne relève donc pas seulement de la gestion institutionnelle : elle est un enjeu de société, et, à travers ses succès ou ses échecs, un véritable enjeu identitaire. Les jeunes générations refuseront de s'identifier à une société ou des institutions dont la pratique contredit les discours, ou qui refusent de les écouter.

CONCLUSION

Comme on l'aura compris, ce rapport, même s'il met en valeur certaines divergences et difficultés dans l'évolution des modes de vie des Franciliens, et une complexité certaine dans la formation de leurs identités, se veut résolument positif. Il met en évidence le potentiel extraordinaire de notre région, plaque tournante ouverte sur le monde et bénéficiant de la dynamique d'une grande métropole, et d'une ville unique au monde : Paris.

Il conviendrait d'autant plus de mieux faire savoir ce que fait la Région dans tous les domaines, en expliquant ses multiples liens avec l'action des autres collectivités, mais en insistant sur son propre rôle, de décideur et de maître d'ouvrage dans certains domaines, de coordinateur et de médiateur dans d'autres. Les actions du Conseil Régional sont trop peu connues de la majorité des Franciliens, ou même complètement ignorées, à l'exception du financement des transports et des lycées. L'exécutif et les présidents successifs du Conseil régional qui ont pris le relais de Paul DELOUVRIER, proconsul du Général DE GAULLE, ont souffert d'un déficit de notoriété tout à fait immérité, vu ce qu'ils ont réalisé. Ce déficit commence tout juste à se combler, mais le mouvement doit être considérablement accéléré, si l'on veut mieux représenter et faire valoir l'image d'une métropole moderne et dynamique, fédérant tous les atouts de la région dans le respect de ses composantes.

Ce que nous souhaitons, c'est en effet favoriser tout ce qui peut rendre aux Franciliens la fierté d'appartenir à une région dynamique, moderne, et porteuse de valeurs susceptibles d'être partagées aussi bien sur le plan local, entre ses habitants, que sur un plan universel, avec tous ceux que Paris et la France font encore rêver.

ANNEXE 1

REMERCIEMENTS

Le rapporteur et les membres de la Section adressent leurs très vifs remerciements aux personnalités qui ont bien voulu apporter leur contribution à la préparation du présent rapport, lors d'auditions :

- **Monsieur Alain EVEN**
Président du CESR de Bretagne
Accompagné de Madame Virginie GICQUEL

- **Monsieur Jean-Luc MARGOT-DUCLOS**
Chargé de mission auprès du président du Conseil régional d'Ile-de-France

- **Monsieur Hugues LAGRANGE**
Directeur de recherche
Observatoire sociologique du changement
Sciences Po-CNRS

- **Monsieur Hervé VIEILLARD BARON**
Professeur de géographie

- **Monsieur Bernard SIMONIN**
Responsable des informations statistiques
Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
d'Ile-de-France

ANNEXE 2

BIBLIOGRAPHIE

Rapports

- C.E.S.R. Ile-de-France, *L'identité francilienne et les médias*, rapport présenté par Monsieur Claude Payement pour la Commission de la culture, des loisirs, du tourisme et des techniques de communication, Paris, C.E.S.R d'Ile-de-France, mai 1992
- C.E.S.R. Ile-de-France, *Les quartiers en difficulté et la violence dans les établissements scolaires*, rapport présenté par Monsieur Gérard Le Gall pour la Commission de la politique de la ville, Paris, C.E.S.R d'Ile-de-France, mai 1994
- C.E.S.R. Ile-de-France, *L'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en Ile-de-France*, rapport présenté par Monsieur Eric GUERQUIN pour la Commission spécialisée NTIC, Paris, C.E.S.R d'Ile-de-France, février 2001
- C.E.S.R. Ile-de-France, *Vivre en Ile-de-France après 60 ans*, rapport présenté par Madame Micheline BERNARD-HARLAUT pour la Commission de la santé, de la solidarité et des affaires sociales, Paris, C.E.S.R d'Ile-de-France, mai 2002
- C.E.S.R. de Bretagne, Section prospective, *Quels modes de vie demain de Bretagne ?* Rapport présenté par Mr Alain EVEN, Région Bretagne, C.E.S. de Bretagne, janvier 2004
- DIACT-CAE, *Vieillesse et activités des territoires à l'horizon 2030*, rapport du CAE n°63, sous la direction de Michel GODET et Marc MOUSLI, La Documentation Française, 2006
- D.R.E Ile-de-France *Réflexions sur l'avenir de l'Ile-de-France ; rapport du groupe de travail « évolution des modes de vie et qualité de vie »* élaboré sous la responsabilité de Marion SEGAUD, professeur à l'Université de la Côte d'Opale, Président du Groupe de Travail. D.R.E. Ile-de-France, novembre 2004

Ouvrages et articles

- APUR *L'évolution de la population de Paris- perspectives 2000-2020*, Paris, APUR, 2002
- BARRE Corinne, « 1,6 million d'enfants vivent dans une famille recomposée », *INSEE Première* N°901, juin 2003, 4 p.
- BAUER Alain et RAUFER Xavier, *Violences et insécurité urbaines*, Paris, P.U.F., 1998-2005 (9^{ème} édition), coll. Que Sais-Je ? n°3421, 127 p.
- BAYARD Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 307 p.
- BENJAMIN W., *Paris, capitale du XIXe siècle*, traduit de l'Allemand, Paris, Editions du Cerf, 1989
- BEQUE Marilyne, « Famille, amis et participation associative, « Quelle importance pour les personnes immigrées et celles nées en France d'un ou deux parent(s) immigré(s) ? », in INSEE, *Les immigrés en France*, Paris, INSEE, édition 2005, pp.23-32
- BERGER Martine, *Les périurbains de Paris*, Paris, CNRS Editions, 2004, 314 p.
- BOUMARD Patrick, LAPASSADE Georges, LOBROT Michel, *Le mythe de l'identité. Apologie de la dissociation*, Paris, Economica Anthropos, 2006, 169 p.
- BONVALET Catherine et BRINGE Arnaud « Identité parisienne, identité régionale », *Données sociales Ile-de-France 1989*, Paris, INSEE, 1989, pp.23-24
- BOUZARD Doumia, *L'islam des banlieues. Les prédicateurs musulmans : nouveaux travailleurs sociaux ?*, PARIS ? Syros ? 2001, 182 p.
- BROUARD Sylvain et TIBERJ Vincent, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2005, 157 p.
- CHAUCHAT Hélène (dir.) et DURAND-DELVIGNE Annick (dir.), *De l'identité au lien social*, Paris, P.U.F., coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1999
- CHEVALIER Louis, *Les Parisiens*, 1971

- COHEN Evelyne, *Paris dans l'imaginaire national de l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 396 p.
- CREDOC, *Système d'enquête Aspirations et Conditions de Vie*, données 2005
- CRIBIER Françoise, *Une génération de Parisiens arrive à la retraite*, Paris, 1978
- DAVEZIES Laurent et VELTZ Pierre « Territoires : nouvelles mobilités, nouvelles inégalités », *Le Monde*, 21 mars 2006, p.24-25
- DELAHAYE Vincent et ROCHEFORT Robert, *Promesses de banlieues*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2006, 219 p.
- DUBAR C., *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris, P.U.F., coll. Le lien social, 2000
- DUMONT Gérard-François, « Le dessein identitaire des régions françaises », in BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc et QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *Les territoires de l'identité, Le territoire lien ou frontière ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Géographie et cultures, 1999, tome 1, pp. 125-140
- Etre parisien*, Paris, Publications de la Sorbonne, collection Mémoires Paris et Ile-de-France publiée par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, tome 55, 2004, 618 p.
- FISCHER Gustave Nicolas, *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1987
- GAYMARD S., *La négociation interculturelle chez les filles franco-maghrébines. Une étude de représentation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2003
- GODET Michel, *Le courage du bon sens, Pour construire l'avenir autrement*, Paris, Odile Jacob, 2007, 414 p.
- HARVEY David, *Paris, capital of Modernity*, NY et Londres, Routledge, 2003
- HERON DE VILLEFOSSE René, *Solennité fêtes et régions parisiennes*, Association pour la publication d'une histoire de Paris, collection Nouvelle histoire de Paris, diffusion Hachette 1980
- HOUSSEAUX Frédérique, « La famille, pilier des identités », *INSEE Première N°937*, décembre 2003, 4 p.
- IAURIF, Le défi de l'âge, les conséquences du vieillissement de la population, in *Les Cahiers de l'IAURIF* n°121 et 122, 1998et 1999, 2 vol.
- IAURIF-INSEE, *Atlas des Franciliens*, Paris, 2002-2003, 4 volumes
- INED *Enquête « Peuplement et dépeuplement de Paris »*, 1986
- INSEE, *Enquête « Vie de quartier »*, 2001
- INSEE, *Enquête permanente « Conditions de vie des ménages »*
- INSEE, *Les immigrés en France*, Paris, INSEE, édition 2005
- INSEE-FASILD *Atlas des populations immigrées d'Ile-de-France*, Paris, INSEE-FASILD, 2004, 60 p.
- KACI Rachid, *La République des lâches. La faillite des politiques d'intégration*, Paris, Edition des Syrtes, 2003, 217 p.
- LAGRANGE Hugues, *L'épreuve des inégalités*, édition Le lien social, Presses universitaires de France 2006
- LAUDATI Patrizia, *Perception de l'image de la ville et qualification sémantique des espaces*, Villeneuve d'Asq, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, 352p.
- MANSAT Pierre, « Le destin commun de Paris, du cœur de l'agglomération et de la région Ile-de-France », in *Extramuros*, hors série hiver 2005 2006
- MARCHAND Bernard, *Paris histoire d'une ville*, Edition point histoire, 1993
- MARES Antoine et MILZA Pierre (dir.), *Le Paris des étrangers depuis 1945*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 466 p.
- Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France, *Recueil statistique relatif à la pauvreté et à la précarité en Ile-de-France au 31 12 2001*

- MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, Paris, P.U.F., collection « Que Sais-je ? », 1986
- MUSTERD Sako, OSTENDORF Wim, BREEBART Matthijs, *Multi-ethnic Metropolis : Patterns and Policies*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1998, 208 p.
- PAPIN Delphine, *Politiques urbaines et multiculturalisme en Angleterre : le cas du quartier de King's Cross à Londres*, Paris, Thèse de Doctorat de l'Université Paris 8 sous la direction du Professeur Béatrice Giblin, 2006, 373 p.
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte, 2004, 121 p.
- POURCHER G. *Le peuplement de Paris : origine géographique, composition sociale, Attitudes et motivations*, Paris, PUF, INED, Travaux et documents, cahier n°43, 1964
- PREEL Bernard « Modes de vie dans sept métropoles européennes », in *Données urbaines*, Paris, Anthropos, Collection Villes, 1996
- PRETECEILLE E. *La ségrégation a-t-elle augmenté ? Sociétés contemporaines*, 2006
- PRETECEILLE E. *Division sociale et inégalités urbaines*, Paris projet, N°34-35
- PRETECEILLE E. « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Les Cahiers Français* n°314, la Documentation française, mai 2003
- Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, *Modes de vie en villes nouvelles, le point de vue des habitants*, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, DGUHC, 2006
- Région parisienne, approche d'une notion*, sous la direction de Danièle VOLDMAN, C.N.R.S., Les cahiers de l'IHTP, Cahier n°12, octobre 1989
- ROBERT Jean-Louis et TARTAKOVSKI Danielle, *Paris le peuple XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 233 p.
- ROCHE Sebastian, *Le frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Paris, le Seuil, 2006, 227 p.
- RUANO-BORBALAN Jean-Claude (dir.), *L'identité -l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Ed. des Sciences Humaines, 1998
- STIERLE Karlheinz *La capitale des signes, Paris et son discours*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2001, 625 p.
- TRIBALAT M., SIMON P., RIANDEY B., *De l'immigration à l'assimilation, enquête sur les populations étrangères en France*, la Découverte-INED, 1996
- VIALA Laurent, « *Le géographe et l'espace public urbain : situations, contextes, enjeux dans les aires métropolitaines françaises* », Thèse de doctorat de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, 2001, 828p.
- VIALA Laurent, « La qualité de vie en ville. L'objectivation politique de la qualité de vie comme moyen de réaliser le projet métropolitain », in *Revue de l'Economie Méridionale*, 2003, vol. 1-2, N°201-202, p.213-218
- VIEILLARD-BARON Hervé, « Les banlieues françaises entre exclusion et intégration », in *Terres d'exclusion, terres d'espérance*, dir A. Bailly, Paris, Economica, 1997
- VIEILLARD-BARON Hervé, *Les banlieues, des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette, 2001, 287 p.
- VILLE Isabelle et GUERIN-PACE France, « Interroger les identités : l'élaboration d'une enquête en France », in *Population*, vol. 60, n°3, mai-juin 2005, INED, pp. 277-306

Recherches en cours :

-« *L'identité du Grand Lyon à travers les documents de communication* », Laboratoire « Médias et identité », EA 1858, Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 2004-2005, en collaboration avec le « Grand Lyon » et le PUCA (Joseph Salamon).